armor magazine

71

5 f

spécial pays de vilaine

ar gouel



la répression - eamon de valera

le bonheur est pour demain - les kadig

décembre 1975



meubles billard

meubles - literie - décoration

10 SALLES D'EXPOSITION

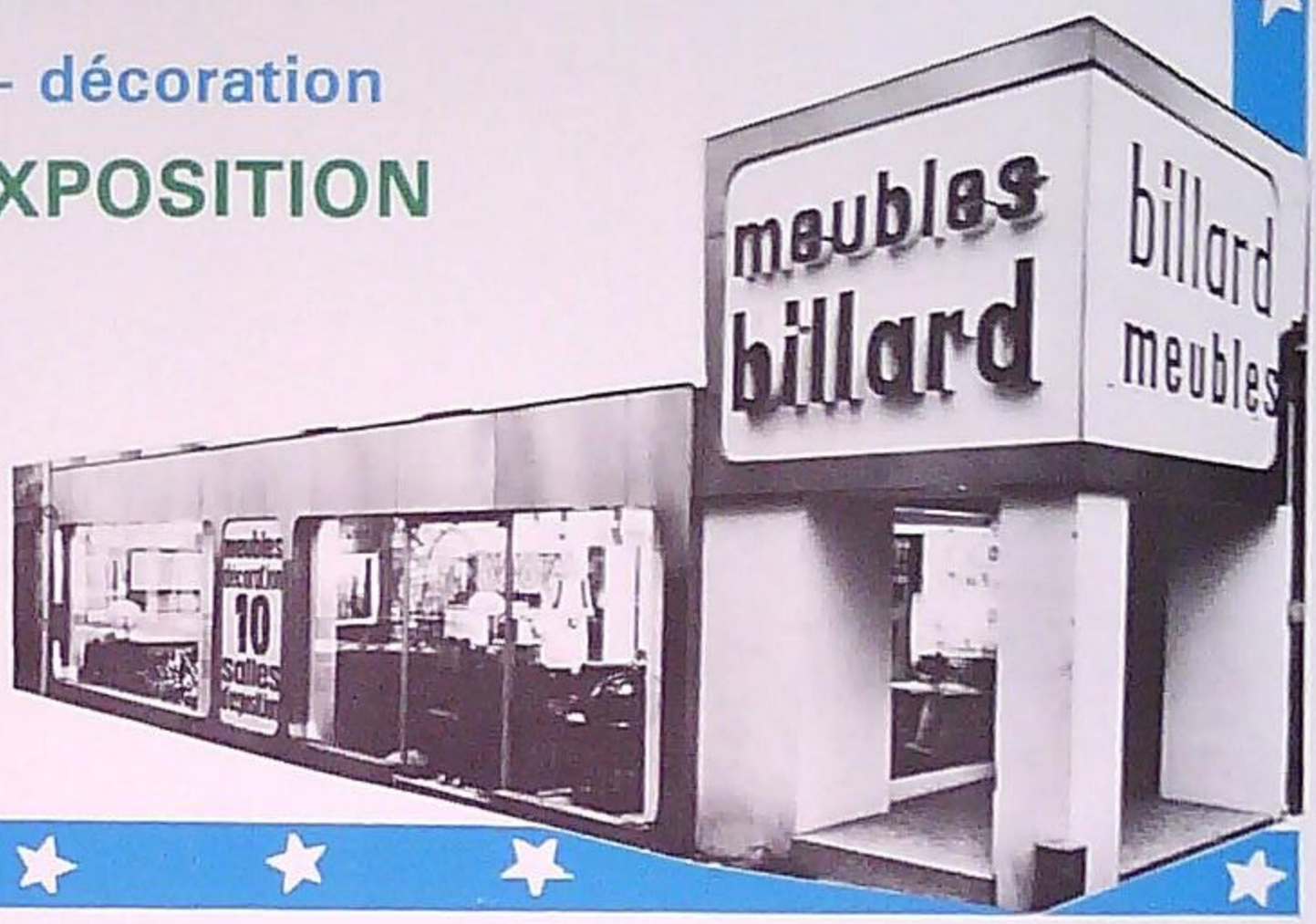
15, rue Saint-Michel

REDON

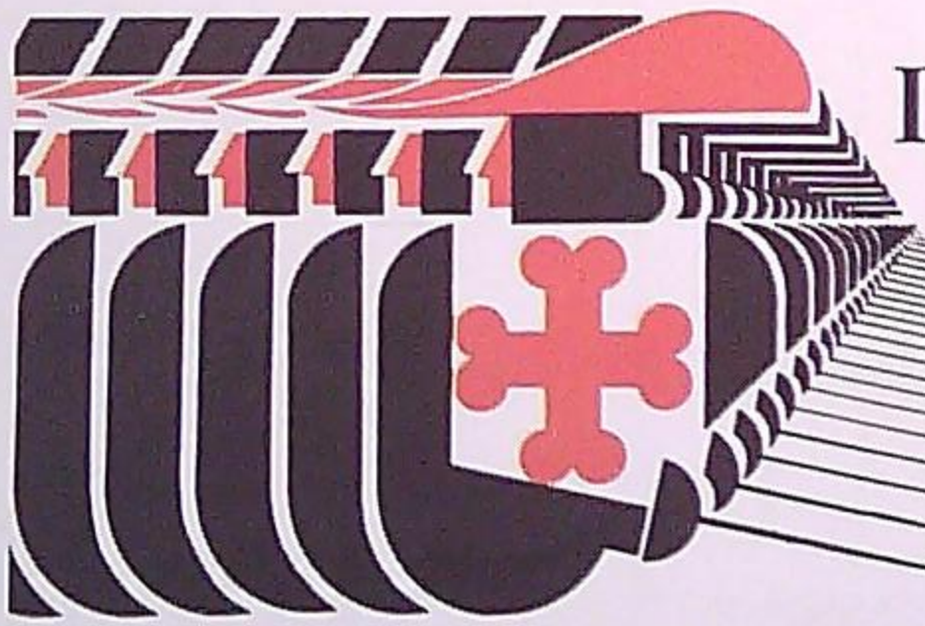
(35600)

Tél. (99) 71-12-77





INTERMARCHÉ



Les Mousquetaires
de la Distribution

DÉFENDENT
LES PRIX
ATTAQUENT LA VIE CHÈRE

PLACE DU PARC ANGER - REDON

armor magazine

n° 71 / décembre 1975 / 7è. année / le n° 5 f

« Ainsi que l'avait vu Jaurès, le maniement de deux langues dès l'enfance prépare à l'apprentissage des autres... »

MORVAN LEBESQUE



ar gouel : composition inédite de *garlonn* (photo studio *guillaume*)..... 1
courrier 4
yann poilvet : ce tout qui est la bretagne..... 5
points de repère..... 6
morvan duhamel : un affrontement qu'il vaudrait mieux éviter..... 7
emsav / la répression / le psu pour l'autodétermination / clubs nominoe / s o s pour menez kamm..... 8
édith perennou : le chêne, le manoir et la maison neuve..... 9
échorama 10
raymond letertre : la bretagne, force vive d'une « europe seconde » des régions..... 11
gérard delaplace : détruire l'état jacobin..... 13
éliane deshayes : les difficultés de l'industrie du textile et de l'habillement 14
michel françois : un déséquilibre fâcheux..... 15
orientations pour le tourisme / le 500 000 è. livert de la cné..... 16
pierre joannon : eamon de valera, père de l'irlande moderne..... 17
d. s. delorme : solidarité britto-flamande..... 18
jean-roger morel et *yannick guyader :* les étranges aventures de l'inspecteur le poulen 32
per denez à galway : l'europe doit aider les langues et cultures celtiques / la manifestation culturelle de guingamp 33
chronique de l'émigration..... 34
yvonnig gicquel : le combat des trente..... 35
1977, année d'anne de bretagne..... 37
a. j. - raude : de le gonidec à l'assimil breton / les celtes ont-ils découvert l'amérique ? 38
yannick pelletier : garlonn ou l'envie physique de manipuler les couleurs. 39





St Gwenolé

Garlonn

bernard potel, un statuaire de la tradition celtique / *michel noury :* la troisième biennale bretagne 75 40
le premier salon du penthièvre / *itron* madame armor 41
pour velia, priorité à la qualité..... 42
anne-édith poilvet : les disques..... 43
le championnat interceltique de lutte / médiocre, le festival de rennes.. 44
culture et variétés à la maison de la culture de rennes / programme des spectacles 45
andré-georges hamon : kadig, une pierre originale du mouvement musical breton 46
radio-télé-luxembourg en bretagne..... 47
rosalie dubois chante un grand poète : guillevic..... 48
le bonheur est pour demain..... 49
la table / gastronomie 52
tro breiz / les monnaires bretonnes parallèles 53
les petites annonces 54

cahier spécial

Les pays de Vilaine

enquête menée en collaboration avec le cocapar.



photo J. Le Boux

* de la coordination à l'expansion, par le président *jean-baptiste lelièvre* * redon ville moyenne : une nouvelle chance, par *jean tiger* * les pays de vilaine et la crise * les zones industrielles * la répartition des salariés * la mise en valeur des marais du bassin de vilaine * la bogue d'or...

le bonheur est pour demain

de la page 51 à la page 53
un enquête sur

les agences matrimoniales en bretagne

en prise directe sur la société nouvelle.

ECRIVEZ AUX DETENUS POLITIQUES

Les noms sont indiqués en page 9. Libellez ainsi l'enveloppe :

Prénom - Nom
Prévenu politique breton
C.S.E.
42 rue de la Santé
75674 paris-cedex 14

KERZU	
1 L s. Tudual	16 M s. Yezekel
2 M sz Lila	17 M sz Yola
3 M s. Zavier	18 Y s. Gasian
4 Y sz Barba	19 G s. Edern
5 G s. Kouled	20 S s. Youl
6 S s. Nikolaz	21 S s. Segal
	22 L s. Briag
7 S s. Ambroaz	23 M s. Gwenvael
8 L Gw. Dinamm	24 M s. Maelan
9 M s. Kerno	25 Y NEDELEG
10 M s. Sieg	26 G s. Steven
11 Y s. Envel	27 S s. Yann Aviel.
12 G s. Kaourintin	
13 S Y. V. Perrot	28 S Merzherion
	29 L Servan
14 S Santig Du	30 M s. Mael
15 L s. Komlan	31 M s. Selvestr

courrier

LE STIRWEN : UN MONUMENT A LA GLOIRE DU FRIC

J'ai été très surpris et choqué par l'éloge que vous faites d'Alain Barrière dans le numéro d'Octobre. D'abord en tant que défenseur du patrimoine breton, ayant moi-même dirigé des chantiers de jeunes pour la restauration de certains monuments, je sais quelles sont les destructions opérées par ce chanteur en utilisant souvent la naïveté des propriétaires ignorant la valeur exacte des édifices qu'ils possédaient. Grâce à certaines associations, nous avons réussi quelques « sauvetages » au dernier moment. Ensuite en tant que militant politique et militant syndical, je ne penserai jamais que le « Stirwen » est un monument à la gloire de la Bretagne mais je suis persuadé que c'est un monument à la gloire du fric, du snobisme, édifié pour les exploiteurs du peuple... Dans une interview à un autre journal, ce chanteur reconnaissait que ses tarifs étaient fort chers mais si un chômeur venait dans sa « boite », il était prêt à lui payer une consommation gratuite... Je ne pense pas que les chômeurs bretons accepteront de telles aumônes... J'espère que les artistes bretons continueront à boycotter ce « refuge » du capitalisme ». M. DAVID, rue Victor-Hugo, Lorient.

TARTUFFERIES

« *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà* », a écrit Blaise Pascal, dans ses « *Pensées* », au Grand Siècle où Molière composait son « *Tartufe* ». Pure tartuferie, une fois encore, que l'explosion d'indignation déchaînée en France contre l'Espagne par l'exécution de cinq autonomistes basques (28 Septembre 1975). La France oublie qu'elle détient arbitrairement une partie du territoire de la Nation Basque où sa domination abusive s'exerce sans contrôle. Elle oublie trop également qu'elle a été, de 1943 à 1946 le théâtre d'une véritable « terreur », qui a sévi plus spécialement en Bretagne, contre tout ce qui, à tort ou à raison et le plus souvent à tort, était suspecté de nationalisme, voire du plus anodin sentiment breton (...) La vertueuse indignation des Français et des Françaises, aujourd'hui déchaînés contre les crimes de Franco et la barbarie de ses répressions politiques, ou contre l'implacable rigueur, en U.R.S.S., du régime soviétique à l'égard de ses délinquants ou réfractaires, - tous ces pénibles déballages d'opinion publique prêtent à sourire - de pitié - devant leur hypocrisie ou leur aveuglement et me remettent en mémoire ce mot sévère mais juste, et toujours valable, de je ne sais plus quel militant breton de la première heure, - assez clairvoyant sociologue en son temps, - formulé, avant 1914, sous cette forme lapidaire : « *Tartufe, comme tu étais bien de ton pays* ». *Camille Le Mercier d'Erm* (KAMMERMOR), Dinard.

TOUJOURS NANTES

« Le musée Breton du château des Ducs de Bretagne, serait paraît-il (?) supprimé. On aimerait en connaître les raisons. (Témoin gênant peut-être). Sera-t-il remplacé alors, par un musée des « Pays de la Loire » ?... Dans ce cas, on ferait bien d'y ajouter le buste du « père » de cette région artificielle, sans âme et qui ne veut rien dire. Descendre dans la rue est à la mode et quelquefois nécessaire. A quand le grand rassemblement, réclamant le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne ?...» *Klaod Jubault.* Paris.

UN MONSTRE A GROSSE TÊTE SUR UN CORPS RABOUGRI

« Ayant eu, comme aumônier national des universitaires malgaches en France, à former ceux-ci au sercice d'un Pays qui avait à prendre conscience de sa personnalité, des exigences du développement humain et économique, lequel se situe dans un monde voué à la solidarité, il est des rubriques que je trouve particulièrement utiles : l'histoire (le complexe de Bécassine a reculé du fait d'hommes qui ont redonné aux Bretons leur fierté... une mienne aïeule était une Hersart et le Barzaz-Breiz m'est doublement sympathique)... Les « Pays de Bretagne » (la vie économique et sociale se situe au ras du sol et maintient un peuplement équilibré)... La solidarité qu'impose le fait géologique, la géographie humaine (rattacher le « pays » nantais à un batard « pays de Loire » est pire qu'une faute politique, c'est une erreur. Et l'histoire enseigne qu'une erreur n'est jamais payante).. Le développement de villes faisant fonction de moteurs économiques judicieusement répartis sur un secteur de production de et consommation, rélié lui-même à un ensemble (nul ne veut la mort de Paris, mais que Paris se convertisse à la France et à « ses » provinces)...

La « déclaration des droits de l'homme »... certes ! Mais, il faudrait être sourd ou aveugle pour ignorer qu'elle va de pair avec le droit des provinces où veulent vivre les hommes.

La Bretagne veut vivre. C'est un plaisir de voir que la jeunesse actuelle détruit l'image névrosée d'une Bretagne mélancolique tournée vers le passé. Elle a enfin compris que le romantisme ne paie pas : pleurer sur « le désert français » ne conduit à rien. Et n'est-ce pas être « français à part entière » que de dire : non à qui tend à faire de la France un monstre à grosse tête sur un corps raboufri ;

Courage donc ! et restez impavides en face de ceux qui doutent de la fidélité d'une Province qui a suffisamment payé de son sang pour parler librement de liberté. » Père *Melaine Le Hurt,* rue du Père-Deval, Angoulème.

LE NOM DE L'ILE DE GROIX

« Je regrette d'avoir à contredir l'estimé sénateur-maire (Armor n° 66. 67), mais *jamais* l'Ile de Groix ne s'est appelée Ernez er Groac'h, ce qui est à la fois du pittoresque de pacotille et une insulte à la grammaire bretonne, car « la vieille femme », et par extension « la sorcière », se dit **ër Wrac'h** (ou *er Hroah* en graphie vannetaise du 19ème. siècle). Er Groae'h est à la fois imaginaire et un barbarisme, (dû à l'imagination d'Emile Souvestre, dans le Foyer Breton). Le vrai nom de Groix en breton est *Groai* ou Groé, attesté depuis 1037) que l'on trouve, sur les cartes anciennes, *Grouey, Grouay, Grouaiz*. La seule éthmologie vraisemblable jusqu'à présent en fait un nom scandinave : *Gro-ey,* île de Gro. *Gro* est un prenom féminin norrois. On sait que des vestiges de l'occupation normande ont été mis à jour à Groix (au Crugual prix de Locmaria) en 1906. Le toponymic groivillonne a d'ailleurs bien du malheur : la plupart des certes récentes donnent au Bourg de l'île le nom de Groix, ce qui est absurde. On dit aujourd'hui *Le Bourg*, mais le nom ancien est cherté sous les formes de *Lo* (c) (en breton) et *Saint Tudy* (en français). On souhaite rectification et respect de l'authenticité. »*A.J. Raude.*

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

* Direction, rédaction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.
* *Editeur :* SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landerhen).
* N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
* N° CPPAP : 47.307.
* N° SIR : 301769824 00014.

* *Secrétariat :* Jacqueline Bellec.
* *Rédaction :* Anne-Edith Poilvet et Morvan Duhamel, Michel François, Yannick Guyader, A.-G. Hamon, Jos Philippe, Henri le Moal, Yannick Pelletier.
* *Service de publicité :* Eliane Deshayes, Christian Dubois, Yvon Eléouët, Joël Guillochon, Gilles Maurice.
* *Délégués :*
Presqu'île GUERANDAISE : René Huchet, 44, rue de Ker-Houx, Le Croisic. — NANTES : Brigitte et Jean-Pierre Fourgoux, 13, rue du roi Albert. — PORHOET : René Ulliac, cité du Porhoët, Josselin, tél. 22.23.74. — RENNES : André-Georges Hamon, 23, rue du Nivernais, tél. 59.50.57. — LAMBALLE : Penthièvre arts et cultures, 24, rue du Val, tél. 31.08.85.
* BAVIERE : Marc le Layec, D 8702. Gerbrunn, bei Würzburg, Otto Hahn strass, 112 - Tél. (19.49.931). 70.78.66.

* *Abonnement d'un an :* 50 francs.
* *Abonnement de soutien :* 150 francs.
* *Abonnement pour l'étranger :* 80 francs.
* *Abonnement par avion :* Ajouter le tarif postal en vigueur.
* *Changement d'adresse :* 5 francs.
* *C.C.P.* ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
* *Domiciliation bancaire :* Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
* *Armor* ne publie pas de communiqués.
* *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
* *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans les dites lettres.
* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
* Les *manuscrits* et les *photographies* non utilisés ne sont pas rendus.
* Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1975 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
* *Tout document, commande ou engagement* non validé par la signature du directeur d'*Armor-magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé *nul et non avenu.*
* Le *bulletin d'abonnement* se trouve en page 15.

* *Diffusion :* Messageries Hachette.
* Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
* *Rener ar gelaouen* (le directeur de la publication) : *Yann Poilvet.*

Ce tout qui est la Bretagne

Nous avons annoncé, le mois dernier, le début d'une campagne contre les mauvaises odeurs et les pollutions de tous ordres, pour la sauvegarde de la nature bretonne.

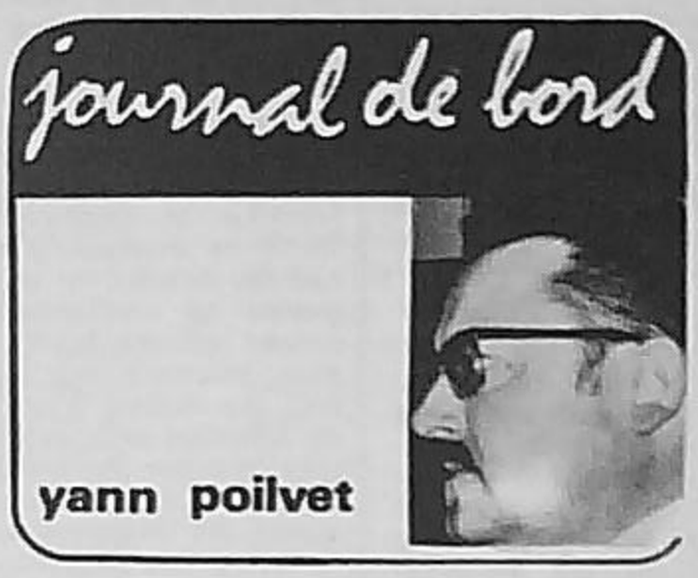
Le problème du cadre de vie a, on ne le perçoit pas encore partout malheureusement, autant d'importance que les problèmes économiques, sociaux et culturels. Cela forme un tout qui s'appelle politique.

Deux des six points de la « Déclaration de Galway » adoptée par le première Convention des Autorités régionales de l'Europe périphérique font référence avec fermeté à la nécessité de défendre l'environnement menacé de toutes parts par l'avidité, l'ignorance ou la bêtise. Ils demandent la création d'une agence européenne contre la pollution des mers qui devrait, notamment, étudier d'urgence l'arrêt du déversement en haute mer de toutes sortes de déchets, en particulier radio-actifs, qui constituent une menace permanente pour les ressources organiques des océans. Ils réclament aussi la protection des régions périphériques dans l'exploitation des nouvelles possibilités énergétiques, minérales, industrielles et touristiques et dans la politique foncière vis-à-vis des capitaux provenant des régions dominantes ou des politiques nationales qui sacrifient parfois l'intérêt des régions périphériques à d'autres considérations. A l'égard des problèmes du cadre de vie, les régions périphériques d'Europe (à la conférence desquelles la Bretagne était représentée par le CELIB qui est à l'origine de sa création) ont pris ainsi des positions fondamentales.

Rennes rassemblait, peu après Galway, un important colloque consacré à l'environnement sur le thème « quelle urbanisation pour la Bretagne ? », expression un peu ambigüe et incomplète puisqu'y furent abordés des sujets aussi divers que le style de vie, la consommation de l'espace, l'eau, la protection du littoral, paysage et habitat ancien, le tourisme, la restauration des maisons anciennes, les ségrégations, les nuisances, les aspects financiers des contraintes.... La conclusion : il faut préserver la personnalité bretonne, donc endiguer la vague de standartisation et de déshumanisation de l'habitat et des paysages, donc faire confiance aux « organismes représentatifs » et aux Bretons eux-même.

*Les organismes représentatifs ? mais de quoi ? lesquels ? mandatés par qui ? disposant de quels pouvoirs de décision et de financement ? On doit se méfier des termes vagues qui enrobent pour les enterrer les intentions les meilleures. C'est pourquoi il faudra, si l'on veut éviter d'être livrés, une fois de plus, aux caprices des administrations, que nous cessions de disperser à tous vents nos volontés et que nous les regroupions enfin non pas dans **des** mais dans **un** organisme de coordination vraiment représentatif, qui sera, à cause de cela, en position de force pour discuter avec les responsables, obtenir d'eux les moyens propres à mener à bien la sauvegarde de notre pays.*

Dans l'enquête en cours, nous soulignerons un aspect du problème de l'environnement dont on ne parlait pas assez jusqu'à présent : celui de la multiplication anarchique dans les zones rurales des bâtiments pré-fabriqués. Nous savons l'importance que l'élevage tient dans notre économie et il est hors de question d'en gêner l'exploitation ni le développement : il représente une des richesses de la Bretagne. Mais il s'agit de discipliner l'implantation des poulaillers, porcheries, étables à veaux et autres, de les harmoniser au paysage, de veiller au respect d'un minimum d'éloignement par rapport aux habitations de telle manière que celles-ci ne soient pas atteintes par les odeurs et les nuisances diverses qu'entraîne inéluctablement cette para-industrie. Cela est possible puisque de tels objectifs ont été atteints ailleurs. Il y faut de la bonne volonté, de l'imagination et des aides financières. Nous présenterons dans notre prochain numéro le premier volet du dossier.



Un peu partout se manifeste la réprobation populaire contre l'offensive policière venue de Paris et dirigée vers des militants des mouvements culturels, écologiques et politiques, contre les méthodes utilisées pour retenir des « charges » d'une réalité discutable afin de pouvoir faire incarcérer quelques unes des 150 personnes interrogées. Motions, défilés, meetings, festoù-noz ont exprimé la colère de notre peuple. Cette action est en passe de se développer en raison du traitement réservé à nos compatriotes emprisonnés qui, un mois après la décision du conseil des ministres d'accorder automatiquement le « statut spécial » politique pour ce genre d'inculpations, demeurent isolés et soumis au régime des détenus de droit commun. Les lettres que nous recevons d'eux témoignent que leur sort est intolérable, indigne d'un régime qui entend donner des leçons à cet égard à la terre entière. Ce n'est point ainsi qu'on apaisera les passions. Bien au contraire, des forces jusqu'alors réticentes prennent des positions naguère impensables : c'est la cas notamment, au plan du syndicalisme ouvrier, pour la puissante Union régionale de la CFDT dont le récent congrès s'est tenu sous des banderolles en langue bretonne. La langue bretonne toujours banie alors que l'Espagne encore franquiste de Juan Carlos vient, par décret, de ré-officialiser la présence des langues basque, galicienne et catalane à l'école, dans la presse, à la radio, à la télévision, dans la vie publique, précisant qu'elles « constituent le patrimoine culturel de la nation espagnole ».

Que faut-il faire pour qu'on finisse par admettre sur les bords de la Seine que la reconnaissance de la personnalité bretonne ne saurait menacer l'unité de l'Etat ? C'est la négation de cette personnalité qui pourrait risquer, quelque jour, de la mettre en péril.

Y.P.

POINTS DE REPÈRE



Pen Coat... une bande dessinée de Péel dans le ***Combat Socialiste.***

° CE QUI EST BON ICI

« Il y a toute *une action régionaliste à mettre sur pied,* et *c'est difficile, parce que ce qui est bon pour la Bretagne ne le sera pas nécessairement pour l'Alsace ou la Corse.* Pourtant il faut s'attaquer aux causes du terrorisme en même temps qu'à ses effets. » V.H.P. (*Paysan breton,* n° *1145*)

° DANS UN MONDE A L'ENVERS

« Soulignant les difficultés que connaît actuellement la pêche, avec des prix de revient qui ne sont pas toujours (il s'en faut) compensés par le produit des ventes, *La liberté du Morbihan* évoque le cas récent d'un armateur lorientais M. Lanlo, 6 000 kilos sur 7 000 de maquereaux frais, que ramenait son chalutier « Torpen », n'ont pas trouvé preneur. Heureusement, en dernier ressort, ce poisson de qualité fut acheté à 0,95 F le kilo par une usine d'aliments... pour les chats ! Or, au même moment, à Kergroise les dockers déchargeaient 200 tonnes de maquereaux congelés d'un transporteur-congélateur... soviétique. Le tout étant destiné à la confection de filets de maquereaux par des conserveries finistériennes. Du maquereau frais breton pour les chats, du maquereau congelé soviétique pour les hommes, c'est, sans doute, ce que Giscard appelle « changer de cap » ? » *Rivarol* (n° 1293)

° LE COMBAT EST UN TOUT

« Quand il y a escalade dans la violence, c'est le pouvoir oppresseur qui en porte presque toujours la responsabilité. Dans le cas de l'Irlande du Nord, si l'explosion s'est produite, c'est que les brimades auxquelles les catholiques (colonisés) étaient soumis devenaient intolérables. L'injustice économique et électorale est une forme de violence. Dans tous les cas, les intérêts de la classe dirigeante se confondent avec la forme métropolitaine de l'état, pour maintenir des salaires plus bas, par crainte d'une contagion de libération populaire, ou encore pour mobiliser les travailleurs de la métropole (au nom de la patrie) contre des Vietnamiens, des Algériens, ou des Angolais. Les abus du centralisme français en Bretagne, la persécution de la culture populaire et de la langue bretonnes à une certaine époque, n'ont pas d'autre motivation profonde. C'est pourquoi le combat culturel rejoint tout à fait le combat politique. » *Le Combat socialiste* n° *785*).

° HAG AR PEOC'H A VO ER VRO ?

Pa vez terzhienn e vez kleñved ; Gourdrouz ar chlañvour ne dalv ket : diwriziennañ ar c'hleñved a zo ret !

(*Furnezh Ar Bobl*)

Pa vez gwaskerezh e vez bombez ; bac'hañ ar bombezer ne dalv ket ; Dispenn ar gwaskerezh a zo ret !

(*Furnezh* (da-zont ?) *politikerien 6 - Paris*)

° POUR UNE RÉGION DÉMOCRATIQUE

« Il n'y aura de véritable régionalisation que dans le cadre d'une *planification démocratique* effective. Or, nous en sommes loin... en France et c'est en cela que le « Pouvoir régional » de J-J. S-S. et de certains membres de la majorité ne serait qu'une carcasse vide. Vouloir, comme ils le prétendent concevoir, organiser et contrôler le développement économique et social au niveau des régions, au moment où le VIIè. plan n'est qu'une caricature, est totalement irréaliste. Elle ne servira qu'à accroître les pouvoirs du préfet et à faire passer les élus pour responsables dans un domaine où, compte-tenu du système actuel, le gouvernement est le seul coupable d'incapacité. Pas plus que le reste de la majorité, J-J. S-S. ne peut assumer *la dimension politique* de l'aspiration régionale, parce qu'elle met en évidence la nécessité d'une *région démocratique*, clé de voûte d'une véritable régionalisation. » Louis le Pensec (Le poing et la rose, n° 44)

° L'EXODE DES JEUNES AGRICULTEURS

« La tendance à la désertification doit être combattue. Au cours du VIIè. Plan, il faut chaque année au minimum 2.000 installations de jeunes agriculteurs en Bretagne. A l'heure actuelle, il y a à peine 1.000. Il faut donc doubler ce chiffre chaque année. C'est l'une des conditions pour avoir une agriculture dynamique et solide. Agriculture dont on sait qu'elle fait vivre en Bretagne 50 % des habitants, directement ou indirectement. Agriculture qui, malgré les excédents transitoires devient un secteur stratégique dans un univers de pénurie pour les produits alimentaires. » Paul Ferec (*Le progrès de Cornouaille*, n° 1513)

° QUELLE LIBERTÉ ?

« Le combat permanent pour les libertés est plus que jamais nécessaire dans la fausse société libérale qu'on nous propose. Une société où la seule vraie liberté est celle des puissants d'écraser les plus démunis. Parmi nous beaucoup se souviennent de leur combat contre le nazisme, contre le vichysme. Ils s'en souviennent pour que jamais nous ne glissions à nouveau dans cette direction. C'est pourquoi, plus que d'autres peut-être, ils réagissent à toutes les atteintes aux libertés. C'est pourquoi aussi ils font confiance à la jeunesse éprise de liberté pour la défendre aux côtés des anciens. Nous ne sommes pas désarmés dans ce combat, mais notre vigilance, dans l'intérêt de tous, quelles que soient leurs croyances, leurs opinions politiques, leurs positions philosophiques, doit être permanente et rigoureuse. » Henri Almin (*Le Combat*, n° 35).

Au palmarès de la bêtise

— « Sav (strollad ar vro, parti du pays), né « national breton et fédéraliste européen, a perdu la majorité de ses militants en ralliant l'anarchisme bakouninien sous l'impulsion d'un journaliste béarnais (...). A l'extrême-gauche, les commandos du Stourm Breizh sont menés tambour battant par un ex-parachutiste appelé du 8è. RPIMA de Carcassonne, passé au gauchisme sous l'influence du mouvement occitan ». Patrice de Plunkette (*valeurs actuelles* du 3 novembre 1975, page 36)

— Il (Yann Goulet) désirait voir de nouveaux flotter (...) le drapeau aux *lis* noirs » (*le meilleur*, du 7 novembre 1975, page 16).

PRÊT MOBILIER

Pour tous vos achats de meubles : salon, salle à manger, chambre, etc...

Crédit Mutuel de Bretagne

Un affrontement qu'il vaudrait mieux éviter

Cela ne fait désormais plus de doute pour personne, la recherche des auteurs d'attentats perpétrés contre des parlementaires en Bretagne a surtout été l'occasion d'une répression contre le mouvement breton en tant que tel. Même si celui-ci n'était en rien mêlé aux dits attentats.

Jusqu'où ira-t-on dans cette voie ? Des militants seulement coupables d'être dévoués aux intérêts bretons et connus comme tels vont-ils vraiment être victimes des machinations et provocations apparemment montées à leur encontre ? On n'ose le croire, car elle serait indélibile la tache qui en résulterait alors pour leurs auteurs et pour ceux qui les ont commandés ou couverts.

Déjà, au sein de notre opinion des partisans affirmés de la majorité s'interrogent et s'indignent. Ils avaient voté, lors de l'élection présidentielle, pour un candidat dont les orientations « régionales » étaient publiques et semblaient sans équivoque. Cinq cents jours plus tard, aucune de ces orientations ne s'est encore traduite dans les faits. Si maintenant, aux protestations qui en résultent parmi nos compatriotes, la répression et la provocation seules répondent.. Pour sa part, l'opposition a bien perçu le glissement de l'opinion et elle n'a aucune peine à le précipiter.

On saura bien, quelque jour, par quel miracle des engins explosifs ont été trouvés là où de toute évidence ils ne devaient pas être. Même si cela demande du temps. Ainsi, il fallut attendre les débuts de la IVè. République pour apprendre que la machine à écrire ayant permis, vers la fin de la IIIè. de faire condamner l'innocent Seznec, avait été placée à son domicile par le policier Bony. Ce dernier fut fusillé, mais n'emporta pas son secret dans la tombe.

LES ENGAGEMENTS NON RESPECTÉS

On ne voit donc pas bien la Cour de Sûreté de l'Etat se prononcer à partir de « preuves » semblables. On voit plus mal encore les débats pouvant s'instaurer devant cette Cour. S'ils ont vraiment lieu, ne seront-ils pas accablants... d'abord pour le gouvernement ?

Ils montreront que la politique de la France à l'égard de ses minorités est toujours résolument contraire aux prescriptions de l'O.N.U. et de l'U.N.E.S.C.O. ; contraire à la Charte d'Helsinki ; contraire aussi à maints engagements précis pris par les pouvoirs publics eux-mêmes.

Pour nous en tenir au plan culturel, la France a en effet ratifié depuis vingt-cinq ans de nombreux textes inter-Etats dans lesquels sont prescrites les mesures



Morvan Duhamel

générales à prendre dans les pays à cultures minoritaires. Elle a ratifié, conformément au visage « généreux » qu'elle veut donner d'elle, mais n'a pas appliqué.

Deux passages très explicites de l'acte final de la Conférence d'Helsinki vont dans le même sens. Le Président de la République les a signés, fidèle au « libéralisme avancé » qu'il professe. Il a signé, mais n'a pas concrétisé.

Le ministre de l'éducation avait promis en avril dernier, devant le Sénat, d'assurer dès la rentrée l'enseignement des langues régionales : « Les crédits nécessaires seront dégagés ». Il a promis, mais n'a pas tenu.

Si bien qu'à cet égard, la France d'aujourd'hui est sans contestation possible moins libérale que tout autre Etat d'Europe occidentale, moins libérale que l'Espagne franquiste elle-même, où, dans plusieurs provinces basques et catalanes, l'étude du basque et du catalan est devenue impossible grâce aux crédits accordés à cet effet.

Dans cette affaire, on le voit, ce n'est pas seulement le gouvernement qui perdra de son crédit auprès de notre opinion. C'est aussi la France qui verra compromise une part de son audience internationale.

Quelle sera alors l'autorité de Paris pour dénoncer demain tel ou tel manquement aux libertés intervenant à Prague, à Moscou ou ailleurs ? Les communistes, pour leur part, ne s'y sont pas trompés. Alors que jusqu'ici ils joignaient volontiers leur voix aux détracteurs des militants bretons persécutés (quand ils ne prenaient pas part eux-mêmes aux persécutions), cette fois ils les défendent. Ils comprennent que la faute commise à l'égard de la Bretagne peut être exploitée pour miner l'autorité du gouvernement non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur.

Ils défendront aussi nos militants demain, à coup sûr, s'ils sont effectivement trainés devant le tribunal. Et eux qui acceptent les entorses aux libertés dans les pays qui leur servent de modèle, ils s'érigeront en défenseurs des libertés culturelles et autres de la Bretagne, dans le cadre de leur actuelle campagne pour apparaître les vrais et seuls porteurs du drapeau de la liberté.

DES PRATIQUES DE L'ANCIEN TEMPS

Il est encore possible de redresser la barre. En Grande-Bretagne, Harold Wilson se prépare à honorer ses engagements électoraux et à opérer une réelle « dévolution de pouvoir » en faveur de l'Ecosse et du Pays de Galles, par la création d'assemblées élues et l'attribution d'une grande autonomie à ces deux « provinces » du Royaume-Uni. En Espagne, Juan Carlos va rendre aux Basques, est-il annoncé, les libertés et responsabilités économiques culturelles et politiques dont Franco les avait privés ; il fera ensuite de même, certainement, en faveur des Catalans et des Galiciens.

Croit-on vraiment que la France, la seule désormais en Europe occidentale, pourra continuer longtemps à être dirigée comme dans l'ancien temps ? La seule à pratiquer concrètement l'immobilisme... tout en faisant du *« changement »* la caractéristique affirmée de l'*« ère »* présidentielle actuelle ?

Le procès, s'il a lieu, posera ce problème en des termes ne permettant pas l'échappatoire. Le mieux, pour tout le monde, serait qu'entre-temps il soit devenu sans objet et qu'il n'ait finalement pas lieu. **M.D.**

Solidarité

Pour tout ce qui concerne le soutien aux familles (dons, bals, quêtes, etc...) adressez-vous aux responsables locaux de Skoazell Vreizh.

Finistère : R. Goarant, 15, rue Brossolette 29200 Brest - intitulé de compte : C.M.B. Goarant 511 309 - 040 Brest.

Côtes-du-Nord : Serge Pineau, rue Soiver 22440 Trémuson - Compte : Pineau C.M.B. 772 865 - 7 agence 809 St-Brieuc.

Morbihan :Yves Tymen, Penquelen 56530 Queven - compte Tymen Sté Générale 5-100.067-8 Lorient.

Ille-et-Vilaine : Pierre Roy 29 rue Turmel Rennes - C.C.P. 244 83 Rennes.

Loire-Atlantique : Mr. Guillemet, La Maillardière 44700 Orvault 52 940 C Nantes.

Région parisienne : Breuriezh Skoazell Vreizh, coordinateur, B.P. 354, 75829 Paris-cedex 17. C.C.P. 18 233 93 Paris.

la répression

Plus d'une centaine de personnes ont été interpellées ces dernières semaines dans des conditions souvent illégales par des équipes policières venues de Paris, de Bordeaux ou de Lille. Comme tous les sbires qui opèrent en pays inconnu, ils ont remué beaucoup de vent pour peu de résultats, s'en prenant à des militants notoirement connus pour leurs actions culturelles, politiques ou écologiques en faveur de leur pays.

S'il y a procès (le gouvernement y tient-il vraiment ?), ce sera d'abord celui d'une certaine police et de ses méthodes. Des perquisitions en l'absence des intéressés : Yann Fouéré n'était pas là quand on a « découvert » chez lui des « détonateurs » ; un rennais, Jean-Yves Gaultier, a trouvé la serrure de son appartement de Villejean fracturée en rentrant de Paris... N'importe qui pouvait pénétrer chez lui, la serrure n'ayant pas été remplacée par ces messieurs de la P.J. Ce fut parfois clochemerlesque : nous avons raconté le coup des thermostats que l'on s'étonnait de ne pas trouver dans des réfrigérateurs... à pétrole ; chez Puillandre, c'est un talon de chèque portant la référence « stourm » qui fit hérisser les moustaches des inspecteurs... qui découvrirent que Stourm est le nom du chien de la maison !

Il faut aussi dénoncer la désinvolture avec laquelle sont traités ceux qui, emmenés à Rennes ou à Paris, sont relâchés car rien n'a pu être retenu contre eux : le temps de travail perdu n'est pas remboursé pas plus que le billet de chemin de fer pour rentrer chez eux !

Les détenus

Jean Laluyaux, 33 ans, restaurateur à Lorient - abbé *Aimé Lebreton,* 62 ans recteur de Gommenec'h et Treverec - *Yann Fouéré,* 65 ans, éditeur de l'Avenir de la Bretagne - *André Le Gall,* 26 ans, docker à Lorient - *René Kerhousse,* inspecteur du Trésor à Brest - *Jean Marziou,* contrôleur de navigation aérienne à Brest - docteur *Yves Gourvès,* 28 ans, médecin à Landeda - *Yann Puillandre,* de Châteauneuf-du-Faou. Il faut ajouter *Jean-Charles Denis,* 21 ans, agriculteur à Blaudren (Morbihan), pris en tentative de plasticage (?) devant le domicile du député de Bennetot à Brest : la position de Denis, qui a nié toute appartenance au mouvement breton, n'est pas claire. Tous ont été écroués à la Prison de la Santé (on voudrait bien savoir pourquoi ils sont envoyés à Paris où les familles ne peuvent aller les voir qu'au prix de gros sacrifices) nous vous invitons à leur écrire ainsi qu'à trois autres militants emprisonnés depuis plusieurs mois : *Dominique Crochard, Gérard Coriton* et *Pierre Loquet.*

L'abbé *Antoine le Bars,* recteur de Treglamus, *Michel Salomon,* de Concarneau, l'abbé *François Kerrain,* professeur à Lannion, l'abbé *Joseph Ducamp,* de Brest, ont été inculpés mais laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Comme toujours, la répression a porté la sympathie populaire vers les victimes de la police politique : partout se sont formés spontanément des comités anti-répression, se sont organisés des défilés exigeant la libération des militants. De nombreux partis : MRG, FASAB, PSU, PS, UDB, LCR, PCB, et divers organismes : BREIS, FEN, CFDT, Paysans Travailleurs, Ecole émancipée, Kuzul ar brezhoneg, UPCB, Scol an Emzav,etc... ont condamné la confusion que l'on veut établir entre le FLB clandestin et des militants qui œuvrent au grand jour, et tous pensent comme Jean Le Lagadec que « ce n'est pas la répression qui répondra aux besoins exprimés par les Bretons de diverses manières ». l'ARBED (association des Résistants bretons et de leurs descendants) a raison de rappeler au pouvoir parisien que « les sacrifices consentis par les Bretons au cours des deux dernières guerres méritent à la Bretagne un autre sort que celui d'ultime colonie qui lui est imposé ».

Pendant ce temps, les deux FLB semblent se porter mieux que jamais. La tendance LNS nous fait savoir que « elle appelle le peuple breton à organiser son auto-défense et à résister par tous les moyens appropriés à cette vague violence de l'impérialisme ». Et deux responsables de l'A.R.B. déclarent à Alain Merrien, de *56 hebdo* : « pour notre action armée, nous disposons de commandos remarquablement entraînés (...) ; Présentement, nous portons nos efforts sur le développement des commandos-marins composés principalement d'hommes-grenouilles » et ils concluent : « nous prouverons très bientôt de façon éclatante, notre détermination inébranlable à la cause bretonne ».

Union Démocratique Bretonne

L'U.D.B. - dont il faut souligner le dynamisme : après la chapiteau Alan Stivell, la tournée des Bonnets rouges - vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à Brest : 18 rue Auguste Kervern. Pour les élections cantonales, elle présentera des candidats en diverses circonscriptions ; dans les autres, elle soutiendra les candidats de gauche. Signalons enfin, que, tout en rappelant son désaccord avec les méthodes du FLB, l'UDB a lancé une campagne de pétition exigeant la libération immédiate de tous les Bretons emprisonnés pour motifs politiques et la fin des procédures judiciaires exceptionnelles en cours.

Le PSU : autodétermination

Autonomisme et autogestion ont été les thèmes dominants de l'assemblée qui a rassemblé à Mûr-de-Bretagne une centaine de délégués du P.S.U. des cinq départements. Ils ont d'abord confirmé leur décision de regrouper les militants en une seule instance régionale répondant à la réalité bretonne, étrangère aux limites administratives. Après avoir condamné la répression qui s'abat aveuglément sur notre pays, le PSU a notamment demandé dans l'immédiat « l'autodétermination pour le peuple breton » ; c'est une exigence qui rejoint la position prise au niveau hexagonal par la commission « minorités nationales » de ce parti en ce qui concerne les Basques, les Catalans, les Corses et les Bretons.

Clubs Nominoë

Bernard Marion, 6 rue Bertrand Carouge à Dol-de-Bretagne, prend l'initiative de constituer un Club Nominoë à Dol ; on sait que Nominoë fit de Dol la métropole de notre pays et qu'il y fut sacré roi de Bretagne. Que nos amis prennent contact avec Bernard Marion.

Un comité Yann Fouére

A l'initiative d'un certain nombre de personnalités appartenant aux mouvements ethniques de l'hexagone a été constitué un « Comité pour la libération de Yann Fouéré », ancien animateur du MOB, directeur de *l'Avenir de la Bretagne,* vice-président de la Ligue celtique, auteur de *l'Europe aux 100 drapeaux* et de *La Bretagne écartelée.* Parmi les signataires : Robert Lafont, Guy Héraud, Ferdinand Moschenross, Hervé Glot, Hervé le Boterf, René Ehni, Didier Patte, Michel Barré, Paul Sérant... (*adhésions* : Jean-Jacques Mourreau, 8 bis rue Lacharrière, Paris).

Parti populaire breton

Des textes publiés dans « la Bretagne réelle » nous apprennent l'existence d'un Parti populaire breton qui « vise au dégagement de la Bretagne et à la restauration de ses libertés mais par des voies légales, par la conquête des Bretons eux-mêmes, par la protection des valeurs traditionnelles du pays, en faisant prendre conscience au peuple de sa propre identité ». Responsable : Yann Bor. Adresse : non connue de nous.

S.O.S. pour Menez Kamm

Vous connaissez Menez Kamm. Vous savez l'importance de ce centre culturel pour la sauvegarde de notre patrimoine breton : sa disparition laisserait un très grand vide.

Comme presque toutes les collectivités et adminstrations veulent ignorer Menez Kamm et la culture bretonne (à l'exception du C.G. du Finistère et de trois conseils municipaux), c'est à nous tous qu'il appartient de leur venir en aide. Il lui faut trouver un minimum de 20 000 F par an ou disparaître. Cela ne représente que 1000 cotisations de 20 F. Envoyez votre cotisation, trouvez de nouveaux adhérents, suscitez des dons. C'est urgent, c'est un S.O.S. aidez nous pour que vive la Bretagne !

Le président de l'A.B.C.
Pierre Lemoine.

— Expédiez vos chèques et vos dons à K.V.S. (Association Bretonne de Culture) Menez Kamm - 29135 Spezet.

Les radicaux : accélérer la régionalisation

la fédération des Côtes-du-Nord du Parti radical-socialiste a tenu son assemblée annuelle à St-Jouan de l'Isle sous la présidence de Jean-Claude Hervé. Celui-ci y a notamment insisté sur la nécessité d'accélerer le processus de régionalisation et de lui donner un contenu réel. Les contacts vont être, par ailleurs, développés avec les élus locaux en vue des prochaines échéances électorales.



Le chêne, le manoir et la maison neuve

Dans un village tranquille à 3 km d'une agréable petite ville, un modeste manoir avait toute chance de trouver acquéreur...

En 1932, il possédait encore haute tourelle et double entrée de pierre : piétonne et charretière.

Pourquoi la tourelle reliant le pavillon Henri IV à la partie Renaissance de l'ensemble fut-elle abattue ? Je l'ignore. Sans doute la toiture était-elle à refaire et fut-il jugé plus économique d'abattre le tout.

Quant à la double entrée, aucun doute ! Elle était gênante pour le passage des engins agricoles. La cour étant ouverte de l'autre côté, on pouvait, aisément, passer par l'arrière... Mais changer une habitude, cela coûte. Et justement, on manquait de pierre pour combler les ornières de la cour. Bien concassées, les pierres de la tourelle, de l'escalier et des entrées feraient parfaitement l'affaire. Parce que, vers cette époque, on trouva cette solution au problème du rangement des pierres, bien des manoirs morbihannais n'ont plus d'entrées, et parfois, plus de tourelle d'escalier, de nos jours.

Un chêne s'élevait à droite du manoir, comme lui, plusieurs fois séculaire, si grand et si beau qu'il était l'orgueil du village...

Le fermier en avait assez d'habiter ce manoir dont le parquet aux larges lames bien cirées brillait comme un beau meuble. Il voulait une maison neuve et la fermière une cuisine très claire, aménagée en formica. La propriétaire se laissa persuader et consentit à un étrange marché : la vente de tout le terrain environnant le manoir, *au ras des murs*. Elle garderait, bien sûr, la propriété du manoir, des bâtiments d'exploitation et des terres... et ma foi, n'en demandait pas davantage.

Sans tarder, au désespoir du village, le chêne fut abattu. Il donna, à lui tout seul, 19 cordes de bois.

Une dépendance, accolée au manoir, suivit. Car, vu son emplacement, elle entraverait la marche de la construction projetée, assura le fermier.

Apparemment satisfait, il édifia son logis de parpaings, là, tout contre le pavillon Henri IV qui, il faut le reconnaître, le regardait de très haut.

Le fermier devint soucieux : qu'il était donc gênant ce manoir qui lui bouchait l'horizon, en côté, ce pauvre manoir sans terrain qui ne trouverait jamais d'acquéreur... Peut-on vendre une maison isolée au milieu de la propriété d'un autre ?

« Le bull que je mettrais dans cette batisse » avait avancé le fermier. Si la propriétaire, à ce moment-là, l'avait entendu, elle aurait peut-être été un peu choquée, ou, dans son innocence, elle aurait cru mal entendre. Mais elle était loin, elle était veuve et, sans doute, fort novice dans la conduite de ses affaires, si peu propriétaire au fond, depuis plus de cent ans que la même famille de fermiers, génération après génération, faisait prospérer cette ferme, habitait ce manoir...

Qu'il eût été facile de le sauver ! Il suffisait de lui conserver, sur les côtés, quelques dizaines de mètres et devant, le joli verger qui descendait jusqu'à la route... Il y avait, en arrière des bâtiments d'exploitation, tout l'espace voulu pour la construction d'une agréable maison neuve.

Ainsi entouré de terrain, légèrement à l'écart, le manoir aurait pu se vendre un bon prix.

Mais au fait, pour le détruire cela n'a dû être facile. Qui a payé les heures de « bull » ? qu'a-t-on fait des pierres ? De nos jours, les cours de ferme sont goudronnées...

« En tout cas, m'a dit quelqu'un du village, le chêne s'est vengé. A son emplacement, il y a, toujours, de l'eau qui suinte, et la maison neuve, inondée tous les hivers, n'arrive pas à se garantir de l'humidité.

Edith Perennou

BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES
285, avenue du Général-Patton
Téléphone : 36-44-09

AU SERVICE
DE L'ÉCONOMIE
RÉGIONALE

85 agences et bureaux
sont à votre service

COTES-DU-NORD (22)	
DINAN, 18, place Duclos	39.00.34
GUINGAMP, 5-7, rue Saint-Yves	43.79.95
LAMBALLE, rue Croix-au-Fèves	0.25
LANNION, 10, allée du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	28.00.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09
QUINTIN, 3, place 1830	32.80.05
ST-BRIEUC, 19, rue P. Le Gorrec	33.12.52
ROSTRENEN, 48, rue O.-Perrin	20.00.45
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11
FINISTERE (29)	
BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CARHAIX, 20, av. Gal-de-Gaulle	93.05.36
CONCARNEAU, aven. A.-Le Lay	97.05.76
LANDIVISIAU, 7, avenue Foch	68.13.82
MORLAIX, 14, pl. Ch.-de-Gaulle	88.15.67
QUIMPER, 18, quai de l'Odet	95.44.34
QUIMPERLE, 1, rue Leuriou	96.09.55
ILLE-ET-VILAINE (35)	
BAIN DE BRETAGNE, 20, rue de l'Hôtel de Ville	47.70.14
COMBOURG, 10, rue des Princes	73.01.25
DINARD, 1, rue Levavasseur	46.10.08
DOL DE BRETAGNE, 7, boulevard Planson	48.10.54
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93
LA GUERCHE avenue du Gal-Leclerc	49.22.28
MONTFORT, 17, rue St-Nicolas	09.00.74
REDON, 52, rue des Douves	71.07.48
RENNES, 18, quai D.-Trouin	30.36.75
SAINT-MALO, place de Rocabey	56.59.90
ST-MEEN, 6, rue de Merdrignac	09.60.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.20.60
LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
MORBIHAN (56)	
LORIENT, 14, rue V.-Massé	21.21.51
PLOERMEL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 27, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	54.20.74
PARIS 11-13, rue du Départ	
MALAKOFF 8 et 10, avenue Jean-Jaurès	657.35.35
RUNGIS 106, rue de la Tour	686.45.52

Correspondants
dans toute la France
et dans le monde entier

ECHORAMA

Retraite...

René Pleven ne sollicitera pas en mars 1976 le renouvellement de son mandat de conseiller général des Côtes-du-Nord.

Obsessions

Assez discourtois, Michel Debré le 6 novembre au Journal parlé de 19 h. sur Europe 1 : alors que le journaliste commentait la situation politique en Espagne autour de la maladie de Franco, notre jacobin l'interrompait constamment pour en revenir à son leit-motiv : « les problèmes de la succession, ce n'est pas important ; ce qui l'est ce sont les dangers que font courir à l'unité nationale les divers autonomistes ». Il ne lui suffit plus de l'hexagone ?

Télé et radio au pilori

A l'initiative d'Alan Stivell, Gweltaz, Yann Bars, Fanch Morvannou, Claude Henry... un mouvement se dessine pour le refus de paiment de la redevance radio et télévision tant que des tranches horaires importantes n'y seront pas réservées à la radio et à la télévision. De son côté, le Comité d'action régionale de Pierre Lemoine suggère qu'une retenue de 10 % soit faite sur chaque versement, retenue accompagnée de l'explication : « setu va skodenn-bloaz, bihanaet eus dek dre gant keit ha ne vo ket goulennet anezhi e brezhoneg, hervez reolennoù Emglev Europa Gwirioù an Den ».

Dinard : Trugarez

Le maire de Dinard est Yvon Bourges, ministre de la Défense. Sur son hôtel-de-ville flottent côte-à-côte les drapeaux breton et français. Un exemple à suivre.

Le roi et l'autodétermination

Peu avant le départ de la « marche verte » vers le Rio de Oro, l'envoyé spécial d'Europe 1, Georges Punchenier, a interviewé le roi du Maroc Hassan II (30 octobre 1975), lui demandant s'il serait d'accord pour que les Saharouis puissent décider de leur avenir par autodétermination. Voici en substance la réponse que fit d'emblée le souverain : « on entend beaucoup parler d'explosions en ce moment en France... quand le gouvernement français accordera l'autodétermination aux Bretons et aux Corses, j'admettrai le même processus pour les Saharouis ». Merci, Majesté, de reconnaître ainsi solennellement les droits des Bretons à la différence. Mais votre collègue le roi de France a-t-il entendu ?

Persécutions

On continue à chercher des noises à la famille Le Goarnig coupable d'avoir fait condamner l'Etat pour les abus et les arbitraires qu'il pratique. Dernière trouvaille : le fisc veut faire vendre le domaine des Goarnig à Moëlan sous prétexte que ceux-ci n'ont pas payé certains impôts. Mais pourquoi paieraient-ils ces impôts alors que l'Etat leur doit beaucoup plus qu'ils ne lui doivent ?

La paille et la poutre

Recevant le nouvel ambassadeur du Chili venu lui présenter ses lettres de créance, Valéry Giscard d'Estaing émit le vœu que le gouvernement du général Pinochet libère ses prisonniers. C'est un heureux conseil. Mais dommage que l'Excellence, fraichement débarquée à Lutèce, n'ait point su qui croupit dans les geôles de la société libérale avancée. Il aurait pu renvoyer la balle à Giscard.

La leçon des élus corses

*Le Conseil régional de la Corse a émis à **l'unanimité** le vœu que « dans un souci d'apaisement, soient mis en liberté Edmond Simeoni et les jeunes Corses encore emprisonnés, pour que vienne le temps de la concorde, de la réflexion et de la sérénité ». Le Conseil régional de Bretagne, lui, ne s'honore guère en se taisant. Ce n'est pas en se montrant aussi pleutre qu'il redorera son blason.*

La mauvaise qualité de la vie

A Rennes, s'appuyant sur la pénurie qu'a connue la région malouine, Paul Emile Victor a déploré qu'une infime minorité s'intéresse à un problème fondamental qui risque de devenir catastrophique : celui de l'eau. Et son collaborateur Philippe Cottereau de souligner : « on a asséché les marais en oubliant qu'ils alimentaient les nappes phréatiques (...). Les conséquences des remembrements sont plus importantes que les résultats positifs ». Voilà longtemps que nous le disons : mais faute de pouvoir régional, on laisse faire les fonctionnaires omnipotents venus de Paris.

Bretagne à la carte

L'opération policière déclenchée sous prétexte de rechercher les auteurs des récents attentats contre des parlementaires a jeté les rédactions dans une grande perplexité : la Loire-Atlantique était touchée !

*Les radios « nationales » ont généralement parlé de perquisitions et d'interpellations dans les cinq départements bretons. Un grand quotidien régional d'information (?) n'a pas craint, par contre, de parler d'une opération menée dans les **quatre** départements bretons **et** en Loire-Atlantique. « Le Monde » a fait un petit effort en parlant des quatre départements **de la région Bretagne** et de la Loire-Atlantique. Quand à « France-Soir », ne sachant probablement comment s'en tirer, il a situé les menées policières dans **cinq départements de l'Ouest**.*

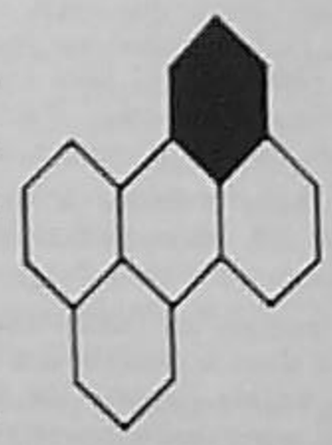
Gardez donc chacun votre Bretagne, messieurs-dames, et laissez-nous la nôtre. Merci.

Votre sécurité ?.. SOYEZ PREVOYANT

Mutualité Bretagne

DES GARANTIES SÉRIEUSES :

Complément frais médicaux - Hospitalisation -
Salaire ou Revenu - Décès - Invalidité -
Vie - Décès - Retraite complémentaire -



POUR TOUS :

Salarié - Artisan - Commerçant -
Profession libérale - Exploitant agricole -

Toutes ces garanties peuvent être accordées soit individuellement soit sous forme d'un contrat collectif éventuellement pour les salariés dans le cadre d'accords d'Entreprises ou de conventions collectives.

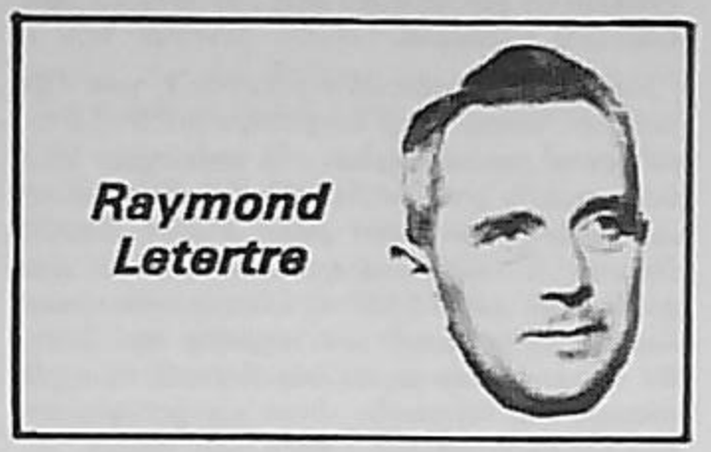
RENSEIGNEZ-VOUS :

— **22. SAINT-BRIEUC** : C.M.C.M. - 5, rue de Brest - Tél. : **33.39.51**
— **29. BREST** : S.M.D. - 14, rue Branda - Tél. : **44.52.37**
— **35. RENNES** : C.M.I.V. - 7, rue de Viarmes - Tél. : **30.87.91**
— **56. VANNES** : C.M.C.M.D.M. - 43, r. Ml-Leclerc - Tél. : **66.25.94**

La Bretagne, force vive d'une "Europe seconde" des régions

Avant de reprendre quelques nouveaux éléments des débats des réunions de septembre, l'actualité impose de s'arrêter, même brièvement, à certains évènements significatifs pour le devenir des régions.

Un décret du Premier Ministre paru au Journal Officiel du 27 Octobre, transfère de l'Etat aux *Etablissements Publics Régionaux* (E.P.R.) la création et le financement des Parcs Naturels Régionaux. C'est une nouveauté car jusqu'ici les EPR ne pouvaient financer sur leurs fonds propres que des investissements, non des frais de fonctionnement.



COMME UN SPHINX

Désormais donc le *Parc Naturel Régional d'Armorique* occupera une ligne au budget de la région. Encore faut-il qu'il y ait une somme à inscrire sur cette ligne, donc que ce transfert de comptétence s'accompagne d'un transfert de ressources. Sentant la décision venir, les Présidents des *Conseils Régionaux* (C.R.) réunis le 7 octobre à Paris avaient bien insisté sur ce point, en prenant précisément l'exemple des Parcs.

Ils ont insisté sur ce point comme sur de nombreux autres, rappelant les propositions qu'ils avaient adoptées à Lille le 18 mars dernier, à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues. C'est au printemps 1976 qu'ils se retrouveront de nouveau, à Bordeaux cette fois ; leur « *Conférence permanente* » devient ainsi une occasion de concertation et de pression de plus en plus importante pour le devenir des pouvoirs régionaux.

La *coopération interrégionale* s'en trouve plus marquante et plus crédible, malgré un départ difficile (1). Dès la fin de la réunion du C.R. de Bretagne, le président retrouvait le 28 septembre à Allaire ses pairs de Basse-Normandie, Pays de Loire et Poitou-Charente, avec les Présidents des *Comités Economiques et Sociaux* (CES) et les *préfets*.

A son niveau de quatre régions de l'ouest, la conférence a estimé utile de mettre en place un *secrétariat permanent* pour harmoniser les objectifs communs : raccordement des réseaux routiers, notamment ceux financés par les EPR, évolution des pêches maritimes et des industries qui en dérivent, conséquences de la transformation du droit de la mer, mise en valeur des façades maritimes en préservant la qualité du littoral. Une nouvelle rencontre aura pour cadre le Mont-Saint-Michel

Une conviction commune s'est en tout cas confirmée : la volonté des quatre régions « *d'exercer la totalité des responsabilités conférées par la loi* ». Mais une loi énigmatique comme un sphinx ; qu'est-ce qui se cache dernière ? Celle créant les EPR, comme beaucoup d'autres, est paraît-il ni trop claire ni trop obscure pour que les lectures attentives successives permettent d'y faire sans cesse des découvertes ; le Premier Ministre, lui-même, estime que les régions ont encore beaucoup à faire dans le cadre de la loi actuelle.

Les chargés d'études de l'E.P.R. s'emploient à décrypter les arcanes du droit ; il devrait en sortir une sorte de « code de l'usager » qui serait examiné en janvier par les membres des Assemblées.

AUTONOME ET SOLIDAIRE

Si le législateur est sibyllin, l'exécutif est quant à lui secret. Toujours à leur réunion du 7 octobre, les présidents des C.R. se sont dits préoccupés par le fonctionnement du *Fonds Européen de Développement Régional* : « *la conférence permanente a constaté que les Régions ne disposaient d'aucune information sur l'utilisation qu'en aurait fait le gouvernement. A ce jour, celui-ci n'aurait transmis aucun dossier à Bruxelles. Les Présidents demandent que l'initiative des propositions appartienne aux régions* ».

Une semaine plus tard, des Bretons (2) retrouvaient à Galway, en Irlande, des préoccupations du même genre, exprimées par des représentants d'une soixantaine de régions de dix huit pays européens. Du 14 au 16 octobre s'est, en effet, tenue la *Première*

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour la réfection du logement
et l'installation de salle de bains,
chauffage central,
l'aménagement de pièces supplémentaires,
le C.M.B. peut vous aider.

Crédit Mutuel de Bretagne

Le parc d'Armorique : une ligne au budget.



Photo Jos Le Doaré

Convention des Autorités Régionales de l'Europe Périphérique.

Convoquée sous l'égide du *Conseil de l'Europe*, cette « convention » n'aurait jamais eu lieu sans l'initiative de l'ancien CELIB qui créa en juin 1973 à St Malo la *Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe* (3) et les Bretons y tinrent une place importante.

En fait de nombreuses régions « périphériques » par rapport au polygone industriel Liverpool - Bristol - Le Havre - Marseille - Gênes - Milan - Frankfort - Amsterdam, sont des régions maritimes. Mais à cette notion géographique s'ajoute une notion économique, les régions étant dites « périphériques » qui se trouvent en marge d'un essor moderne, une sorte *d'Europe seconde*, comme il existe un Tiers Monde.

C'est pour elles que la « Convention » avaient été organisée, pour les unir en une même force de pression vis à vis des instances européennes et de leurs gouvernements respectifs. Il n'existe pas une véritable politique régionale européenne de développement, il faut l'obtenir. Les aides de la CEE (Communauté Economique Européenne) servent en fait plus une politique d'aide aux Etats en faveur de *leur* politique nationale de développement qu'une vraie politique communautaire d'aide au développement équilibré des *régions* ; ce n'est pas la bonne logique.

Il ne n'agit pas de court-circuiter les Etats, dit la résolution finale, mais pour que les régions puissent participer vraiment à l'aménagement du territoire, il est nécessaire qu'elles soient partout de « *véritables collectivités régionales autonomes, administrées par des élus* ». Et au moment où le Parlement Européen s'apprête à être élu lui-même au suffrage universel, « *il convient que les régions périphériques et les régions moins peuplées mesurent l'importance d'une représentation collective et institutionalisée de toutes les régions de l'Europe, représentation qui pourrait prendre la forme d'une deuxième chambre, un Sénat Européen des Régions* ».

En programme pratique, l'accent fut mis sur l'urgence d'une étude permettant de prendre conscience des coûts des concentrations urbaines, sur l'effort à développer quant aux moyens de communications terrestres, aériens ou maritimes, sur l'importance également des langues et cultures régionales. Les Bretons se sont toujours trouvés en tête pour lancer les idées ou les soutenir. Les « choses » auront-elles tellement changé lorsqu'une deuxième « convention » se tiendra début 1977 à Bordeaux ?

QU'EST CE QUI N'EST PAS PRIORITAIRE ?

Ce contact avec les autres régions permet aussi de se rendre compte que chacune sait mettre en exergue ses propres problèmes, chacune se sent concernée par des *priorités* qui peu à peu deviennent tellement nombreuses que le mot n'a plus de sens. Jean Rouyer avait demandé que soit « *levé le doute sur le sens à attribuer au mot prioritaire* ». En 1974 la Bretagne a reçu 4,3 % des équipements publics alors que le poids de sa population fait 4,9 %, *on peut se demander ce qu'elle aurait reçu si elle n'avait pas été prioritaire* ».

Au CR devant Jean Ripert, commissaire général au Plan, Pierre Méhaignerie avait souhaité « *que le gouvernement ne prenne pas la pente du laxisme et que les 22 régions ne soient pas toutes prioritaires* ». Ne vaudrait-il pas mieux alors définir ce qui n'est pas prioritaire ?

Sans compter que les « priorités », une fois définies, restent trop longtemps sur les listes. « *N'est-il pas scandaleux*, fit remarquer Jean Guyomarc'h *qu'à la fin du VIè Plan on en soit encore à se battre pour le Plan Routier Breton ! A l'allure où nous allons, il ne sera pas achevé avant 1985* ». C'était même sans doute être optimiste ; à regarder une carte, les bouts de routes réalisés flottent ici et là comme du vermicelle dans un potage, un vrai « *Plan vermicelle* » lança Jean Poulet.

Les Télécommunications sont aussi prônées parmi les priorités. L'automatisation a bien été réalisée mais il demeure un point noir, celui des lignes longues. Alphonse Arzel aurait voulu que le CR émit un vœu en faveur du milieu rural ; « *Ce sera encore un vœu pieux !* » répliqua sceptique Pierre Marzin qui était rapporteur.

Il avait, par ailleurs, alerté l'assemblée sur le problème de l'emploi dans *l'industrie des télécommunications* par suite de l'adoption de nouvelles techniques. Les centraux électromécaniques font place à des centraux électroniques ; les Côtes-du-Nord par exemple sont au trois quarts équipés avec ces derniers. Mais les usines bretonnes qui font les premiers ne sont pas convertibles rapidement pour produire les seconds qui de plus nécessitent moins de main-d'œuvre.

« *Il s'agit donc de choisir en période de récession de l'emploi, entre l'application trop rapide d'une nouvelle technique avec suppression d'emplois, donc augmentation des frais de chômage, et un prolongement de fabrication classique avec application modérée de la nouvelle technique mais augmentation des emplois* ».

Charles Josselin s'étonna « *qu'après un déblocage de 4 milliards 200 millions dans ce secteur, il ne soit pas reparti* ». René Pleven, s'inquiéta de voir « *remise en cause la vocation électronique de la Bretagne* » et se promit d'en parler au Secrétaire d'Etat. L'exportation du matériels constuit en Bretagne pourrait en partie apaiser les inquiétudes.

LE TOURISTE VACHE-A-LAIT

Une autre « vocation » de la Bretagne, la *vocation touristique* a suscité des mises au point énergiques autour d'un chiffre contesté du rapport préfectoral, faisant état de 10 milliards de dépenses des touristes dans la région. Déjà l'an passé le poids économique du tourisme avait été mis en cause (4).

«*Je sais bien*, rappela Jean-François Mévellec au CES, *que la Bretagne vit sur trois animaux de base, le porc, le maquereau et le touriste, mais il est faux de dire que le tourisme représente l'équivalent de l'agriculture* » - « *S'il est délicat de mettre le tourisme en statistiques*, soutint tout de même Alphonse Boulbain, *je sais que pas une commune du littoral ne pourrait sans lui équilibrer son budget* ». - A quoi Jean-Yves Le Meur répliqua « *il y a aussi des communes qui en crèvent à cause des équipements qu'il entraîne* ! » -

Au CR, Alphonse Arzel démontra comment tout avait été utilisé pour grossir le chiffre d'affaires du tourisme et arriver aux 10 milliards : y sont comptés non seulement les dépenses en nourriture, logement, loisirs, « *mais aussi et c'est surprenant, les achats ou grosses réparations de résidences secondaires* les investissements divers (hôtels, camping, colonies de vacances, centres d'accueils...) et même « *une part d'amortissement et d'assurances des véhicules* » ! ! et de classer « *l'apologie qui est faite du tourisme comme facteur de développement, comme une vaste entreprise de mystification* » - A « *la duperie des 10 milliards* » Alphonse Arzel oppose « *une note réalisée par la Mission Régionale en 1974 qui donnait un produit brut touristique de 2 milliards 850 millions pour la Bretagne* ».

Cette mise au point avait été faite au cours d'un rapide examen du « *Plan Océan-Bretagne* » que nous avons déjà présenté (5).
Un dossier offrant « *une trop grande municipalité et rédacteurs*, nota Victor de Cadenet, *et ne présicant pas assez la place dans l'économie régionale de chaque secteur mer* » - « *Un document très hétérogène avec certaines monographies qui ont été sous-traitées*, reprocha Louis le Pensec : *il est présomptueux de parler de Plan pour ce qui n'est qu'une esquisse de projet d'orientations* Et Louis Le Roux d'insister : « *encore faudrait-il qu'un tel plan ne dépasse pas les possibilités de la région ; comment se fera le financement ?* »

Charles Josselin avait remarqué de son côté que « *le rapport voyait l'avenir de chantiers navals comme la S I C C N A de St Malo avec optimisme ; en se basant sur quoi ?* question sans réponse, ainsi qu'une deuxième relevant « *un regain des écoles d'apprentissage maritime ; pour déboucher où ?*

NANTES-ST NAZAIRE DE BRETAGNE

La façade maritime s'est désormais imposée elle aussi parmi les priorités non seulement régionales mais aussi nationales. En effet les inflexions apportées en termes géographiques aux données permanentes de l'aménagement du territoire sont de trois types : les *façades*

LE C.M.B. PRÊTE

maritimes, notamment l'Atlantique, les *zones rurales* en perte de vitesse comme le Massif Central, et les *régions frontalières* en prise directe avec les économies étrangères.

Cependant nous avons déjà relevé l'intervention de Georges Lombard « *s'inquiétant des réticences de la population. Il n'y aura jamais de plan Océan-Bretagne, car il sera rejeté !* » Brest a la répartition navale c'est acquis et confirmé par la décision de réaliser une 3ème forme de radoub, cela ne suffira pas mais les brestois et l'ensemble des Bretons accepteront-ils plus ? Devant le CES le préfet s'était fait ironique : « *le pôle industriel de la Bretagne serait Nantes-St Nazaire ; ainsi serait affirmé son appartenance à la Bretagne comme tout le monde le souhaite* ». Même le pétrole de la Mer d'Iroise, s'il y en a, serait raffiné à l'entrée de la Loire.

Jean Guyomarc'h avait bondi : « *il y a un gros pourcentage de chances de trouver du pétrole au large des côtes bretonnes ! Or la région se prépare mal à cette éventualité. Il est urgent que le CES propose au CR d'engager une étude concernant notamment une raffinerie. On risque encore une fois de passer à côté ! Il faut que ce soit un objectif prioritaire* ».

Au cours du débat sur la *Centrale nucléaire*, cette crainte de « passer à côté » fut un argument capital pour un vote favorable, malgré les avertissements de Jacques Fortin ; celui-ci vota contre en s'appuyant en partie sur un avis du Club de Rome que Joseph Martray accusa « *de propagande lamentable* ». Au C.R. une délégation avait gagné le bureau pour y déposer une pétition de 26 000 signatures contre le nucléaire ; René Pléven leur demanda de respecter l'ordre des séances et de passer par le secrétariat. Henri Ducassou secoua son assemblée avec fougue : « *dire oui-mais comme en mars, c'est dire non ; que les Bretons ne jouent plus aux Normands et sachent dire un oui franc* ».

Le tout reste de savoir, selon Jacqueline Desouches, si vraiment il y a un tel besoin en énergie pour justifier ce programme nucléaire, « *tout en étant sans hostilité de principe au nucléaire, nous* (les socialistes) *demandons qu'il soit modulé avec les énergies nouvelles* ». Elle évoqua aussi les mesures de sécurité à prendre, ce qui valut une boutade de Michel de Bennetot : « *l'industrie du chapelet en France coûte plus de vies que le nucléaire !* »

Pour en revenir à Nantes, ou plutôt pour y aller plus facilement le crédit de travaux à réaliser sur la route Rennes-Nantes fut enfin voté (6) mais seulement pour 2,5 millions, soit la moitié de l'apport de l'Etat qui avait été ramené de 8 à 5 millions. Le Préfet toutefois laissa entendre que le FIAT (fonds d'intervention de l'aménagement du territoire) pourrait accorder un nouveau crédit et que l'EPR pourrait prévoir alors un nouvel apport.

BREZHONEG ER SKOL

Ramenée parmi les priorités en fin de discussion, la *culture régionale* avec *l'enseignement de la langue bretonne* l'a été ainsi à Galway par Pierre Denis et Pierre Bernard, habituels promoteurs à l'E.P.R. C'est après avoir reçu une délégation d'Emgleo Breiz que le CR a demandé au ministre de l'Education de prendre dans l'immédiat cinq mesures en faveur de l'enseignement tant de la langue que de l'histoire et de la civilisation bretonnes.

Des manifestes et des manifestations, tel le rassemblement culturel de Guingamp le 26 octobre, disent assez combien l'opinion appuie ces revendications : « *Brezhoneg er skol, le Breton à l'école* ». Quelle place sera faite au budget 76 de l'Education ? les parlementaires ont l'occasion dans la seconde quinzaine de novembre, au moment de la discussion de ce budget, de prendre des positions fermes. l'E.P.R. fera de nouveau le point à sa prochaine réunion.

. . .

A l'ordre du jour de chaque reunion figure également, tel un revenant, le dossier de l'installation immobilière de l'E.P.R. Avec sagesse, le rapporteur Yves Le Gabellec - successeur du défunt Paul Ihuel qui prophétisait à ce sujet (7) - proposa « *de différer toute installation coûteuse, de laisser la base à Rennes mais de siéger une fois à Rennes, une fois ailleurs* ».

Ainsi fut-il décidé. « *Ne décidons rien pour le long terme, faisons d'abord une expérience ; Brest est prêt à accueillir les Assemblées.* C'était bien sûr son maire Eugène Bérest qui parlait. Et les invitations de surgir, de Lorient à St Malo en passant par Ploërmel ou Pontivy. Le choix du permier déplacement sera fait en janvier lors de la prochaine réunion qui se tiendra une nouvelle fois à Rennes.

Raymond Letertre.

(1) *Armor-magazine* - N° 66-67 - Juillet - août 1975 - page 9. (2) M.M. Bernard - Le Foll - Lombard - Planchet - Pleven, du C.R. de Cadenet - Denis - J. Le Meur, du CES. (3) La conférence a, depuis, son secrétariat permanent à Rennes. Un gros rapport de Georges Pierret, secrétaire général, a d'ailleurs marqué la Convention de Galway ; à partir d'une enquête précise il présente une étude comparative de la planification régionale dans seize régions intérieures à la Communauté économique Européenne et quatre régions extérieures, l'assortissant de réflexions et de propositions d'actions. La prochaine réunion des régions périphériques maritimes se tiendra en mai 1976 dans les Pouilles : l'EPR de Bretagne y avait adhéré en tant que tel ; voir *Armor-magazine* - N° 62 - mars 1975 - page 11. (4) *Armor* n° 60 - Janvier 1975 - page 14 - « Tourisme : en actif et passif au bilan ». (5° *Armor* N° 69 - octobre 1975 - pages 14-15. (6) *Armor* N° 66-67 - Juillet-Août 1975 - page 9 - « Un lacet peut étrangler » (7) *Armor* N° 58 - novembre 1974 - pages 11-12 et renvois.

Détruire l'Etat jacobin

Une fois de plus, devant les revendications des régions, l'Etat parisien tente de finasser, d'opposer sa force d'inertie et manifeste par là son invariable conservatisme.

Mais que l'on prenne garde ! L'affaire corse aura été peut-être la dernière chance offerte pour faire admettre que, faute de réaliser une décentralisation profonde, notre pays court demain à l'éclatement.

Tant que l'on n'aura pas compris que l'unité est faite de diversité et de complémentarité, et que l'uniformité est au contraire le pire des dissolvants, il n'y aura pas de salut pour l'unité française.

Au nom d'un égalitarisme jacobin, imbécile et criminel, on refuse le droit à la différence, la possibilité pour chaque communauté d'être respectée dans son identité : on ne légifèrera pas encore longtemps pour un citoyen abstrait et anonyme ; on ne peut pas impunément tenter de déraciner un peuple entier.

AUJOURD'HUI, C'EST LE REVEIL, DEMAIN, C'EST LA REVOLTE.

M. Simeoni a raison de déclarer que « la revendication n'est plus matérielle ; elle est devenue qualitative, spirituelle et politique ». Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit de l'honneur et de la dignité de communautés millénaires bafouées, laminées par le rouleau compresseur du César-Etat bureaucratique et totalitaire, dont les méthodes n'ont pas changé, de Robespierre à Napoléon, de Jules Ferry à Poniatowski.

Les Corses et bientôt tous les Français avec eux, s'insurgent pour leurs Libertés, leurs langues et leurs traditions.

Pendant plus d'un siècle, les Français ont été des assujettis. Aujourd'hui, ils veulent être des citoyens, maîtres de leur destin, de leur ville, de leur province. Tous les autres remèdes sont dérisoires. Une planification économique régionale mieux adaptée ne résoudra rien. La question est politique.

Il s'agit de savoir si la France de demain sera une société organique de communautés libres, fédérées dans une volonté nationale authentique ou une masse uniforme et anonyme de robots asservis et écrasés par un Etat tentaculaire et policier.

A force d'immobilisme et d'aveuglement, la République Une et Indivisible risque de s'effondrer pour avoir méconnu les aspirations des Républiques Françaises.

Toute une classe politique s'unit, malgré ses divisions de surface, pour défendre ses privilèges et empêcher qu'on ne touche au monopole de la représentation qu'elle s'est arrogée. Que la voix d'un peuple s'élève et elle ne vise qu'à l'étouffer.

Il est temps de détruire le monopole de l'Etat parisien et partisan.

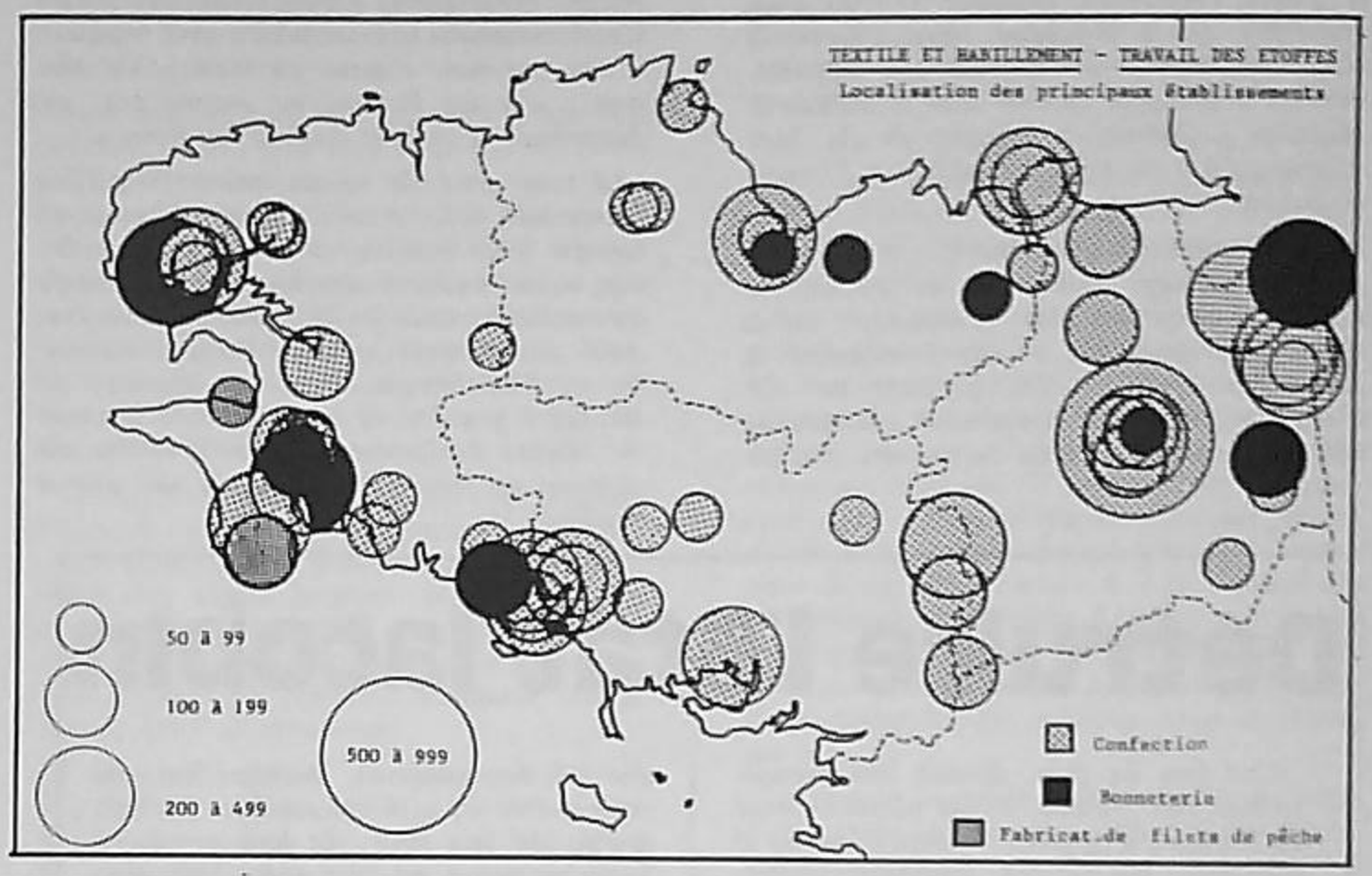
A nous de développer et d'organiser, en dehors des idéologies et des intérêts financiers qu'elles camouflent, la montée des nouvelles couches sociales locales et régionales qui donneront à la France son visage véritable : celui d'une amitié séculaire entre des Peuples Libres.

Gérard Delaplace

du Comité directeur du Mouvement National pour la Décentralisation et la Réforme régionale.

Les difficultés de l'industrie du textile et de l'habillement

Le 22 Septembre 1975, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, se déclarait convaincu du rôle nécessaire de l'industrie textile dans l'économie et pour le maintien de l'emploi ; mais il semble indispensable, selon Léon-Louis Weill, que « les pouvoirs publics et les professions s'accordent sur la réalisation d'une politique sectorielle clairement définie » afin de permettre à ces entreprises de « surmonter la crise conjoncturelle, tant qu'elle persistera ». Qu'en est-il des répercussions de cette crise au niveau de l'industrie du textile et de l'habillement en Bretagne ?



« ILS N'EN MOURAIENT PAS TOUS... MAIS TOUS ÉTAIENT TOUCHÉS... »

« Il n'est pas d'entreprise en ce secteur, qui ne soit en difficulté, l'essentiel est de savoir les surmonter », nous a confié un industriel de l'habillement. Les plus directement atteints sont ceux qui fabriquent en grande série des articles de sous-vêtements en sous-marque. Par contre ceux qui ont choisi un bon créneau de production : articles typiques, cirés, pulls marins, sous-vêtements de luxe..., résistent mieux aux difficultés actuelles.

Comment se présentent ces différents secteurs ?

UN GRAND NOMBRE D'UNITÉS DE PRODUCTION DE TAILLE MOYENNE

Le secteur du textile et de l'habillement se caractérise par un grand nombre d'unités de production : 1800 en 73 (3700 en 62). Plus des trois-quarts des établissements n'ont aucun salarié : c'est l'image traditionnelle du travailleur indépendant, à domicile. Leur part en nombre d'établissements est prépondérante, bien qu'elle se soit réduite de moitié en 10 ans.

Ces petits établissements travaillent « sur mesure » - couturiers - tailleurs -, alors que les grands font de la confection et du prêt à porter.

Il y a peu d'établissements de 1 à 15 salariés, mais plus de la moitié des salariés travaillent dans des entreprises de 100 à 500 employés, au profit desquels s'est opérée depuis 10 ans une vaste transformation des structures.

Les grandes unités sont rares ; elles préfèrent créer 2 ou 3 établissements de taille moyenne moins lourds à gérer.

le dossier d'Eliane Deshayes



Les industries du textile de jadis - tissage de toile, par exemple - ont aujourd'hui pratiquement disparu. La réduction du nombre d'établissements des industries annexes des textiles est allée de pair avec une forte augmentation de leur taille : cette évolution est dûe au développement de la bonneterie qui nécessite des investissements relativement lourds. Notons aussi la fabrication des filets de pêche concentrée dans le Sud-Finistère.

L'Ille-et-Vilaine regroupe plus de la moitié des entreprises ayant plus de 100 salariés et le Finistère compte le plus grand nombre d'établissements dans ce secteur.

Les industries du textile et de l'habillement sont des activités urbaines : 84 % des établissements de plus de vingt salariés sont implantés dans les villes. La jeunesse de nombreuses entreprises et le caractère fortement féminin de l'emploi contribuent à expliquer cette localisation.

Si, peu nombreuses sont celles implantées en Bretagne mais dépendant malheureusement d'une société extérieure, leur influence est cependant primordiale, car ce sont en général des établissements de grande taille : le seul de plus de 20 salariés à siège social extérieur employait en 73 environ 5000 personnes, soit plus de 40 % du total régional.

La plupart des sièges sociaux extérieurs à la région sont situés sur les bords de la Seine, phénomène particulièrement net qui correspond au rôle d'entrainement de Paris dans ce domaine. C'est une situation qu'il faut déplorer et qui illustre bien le caractère fallacieux et hypocrite de ce que l'on appelle « la décentralisation ».

LÀ OÙ LE « BAS » BLESSE

Le textile et l'habillement ne sont pas en Bretagne des activités où les échanges extérieurs sont très développés : ils ne représentaient en 73 que 2 % du total régional.

Fortement déficitaire pour les textiles (22 % en 73), le commerce extérieur breton est plus proche de l'équilibre pour l'habillement (88 %)

pulls marins
Armor·lux
sous-vetements

BONNETERIE D'ARMOR

B. P. 87
29103 QUIMPER

Tél. (98) 95.05.29 et 90.05.29.



La Bretagne est, en effet, fortement importatrice de matières premières (fil de laine, coton, synthétique etc...) aussi que de différentes catégories de tissus.

L'origine ou la destination de ces courants d'échanges reste le plus souvent européenne (avec une part prépondérante du Bénélux et de l'Italie), mais les importations de toile de jute de Tunisie sont notables, de même que les exportations de « dentelles et autres produits du coton » vers le Sénégal.

Les échanges sont également déficitaires en ce qui concerne les « étoffes de bonneterie », mais ils sont plus favorables à la Bretagne dans les autres catégories de produits de la bonneterie avec, là encore, des trafics essentiellement européens.

Cependant la Chambre Syndicale des fabricants de bonneterie de l'ouest s'inquiétait récemment de « l'évolution des importations d'articles de maille qui envahissent le marché français », et déplorait qu'à une période où cette « industrie connait une baisse d'activité dûe à un ralentissement de la consommation les importations anormales continuent de progresser ».

Ainsi les importations de sous-vêtements qui en 73 représentaient 22 % de la production nationale ont atteint 46 % en 75. « Ceci est dû à un doublement du volume des importations en 2 ans, progression qui représente le travail de près de 5000 salariés de bonneterie et 3000 tonnes de filés en moins pour les filatures françaises pour le seul secteur de l'habillement ».

On peut s'étonner de trouver parmi ces importations :
16 % provenant des pays de l'Est
15 % provenant d'Asie
3 % provenant du Maghreb.

Il semble que seules des mesures de régulation du marché puissent éviter de compromettre l'avenir de cette industrie.

UN EMPLOI À MAINTENIR POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS D'INDUSTRIALISATION DE LA BRETAGNE

Par l'emploi, le textile et l'habillement constituent une des premières activités industrielles bretonnes : nettement moins importante que la mécanique et l'agro-alimentaire, cette branche dépassait encore légèrement début 74, la construction électrique et l'électronique.

La concurrence des pays en voie de développement constitue une menace pour certains industriels. Cette concurrence peut également se manifester dans ces pays à bas salaires plutôt qu'en Bretagne, menaçant la main d'œuvre féminine.

Le maintien de l'emploi féminin dans ce secteur est indispensable pour un développement équilibré de l'industrialisation de la Bretagne.

E.D.



Un déséquilibre fâcheux

Les banques, c'est bien connu, et c'est légitime, prêtent aux uns l'argent des autres, se rémunèrant elles-mêmes au passage. Il est intéressant d'examiner de plus près ces mouvements de capitaux dans notre région.

UN CREDIT DEUX FOIS RESSERRE

Dans l'ensemble économique formé par les cinq départements bretons, les avoirs de la clientèle des banques s'élevaient à 28,7 milliards de Francs à la fin du deuxième trimestre 1975 (1).

A la même époque, les crédits consentis par les guichets bancaires de Bretagne s'élevaient à 26 milliards de Francs. Soit un rapport Crédits/Dépôts égal à 0,90. Un an auparavant ce rapport était de 0,95. Le resserrement du crédit a donc notablement diminué les capacités d'utilisation, par notre région, de ses propres disponibilités.

Le phénomène est général, mais s'applique en Bretagne à un rapport Crédits/dépôts déjà anormalement bas. A titre de comparaison, les quatre départements du Maine-Anjou-Vendée conservent cette année un rapport de 0,94, après une chute du même ordre de grandeur. Mais là, il y a un an, les crédits atteignaient le montant des dépôts (rapport Crédits/Dépôts = 1).

« CHERS » PAYS DE LOIRE...

La situation prend un relief particulier si l'on se penche sur le cas de la Loire-Atlantique, dont on connaît le sort administratif actuel. Le montant des dépôts, à la fin du deuxième trimestre 1975, atteignait dans ce département la modique somme de 7,21 milliards de Francs (2). Mais le montant des crédits accordés par les guichets bancaires en Loire-Atlantique ne s'élevait, lui, qu'à 6 milliards de Francs. Soit un rapport Crédit/Dépôts de ... 0,83. Le plus bas de la circonscription des « Pays des Loire ».

Autrement dit, l'argent déposé par nos compatriotes de Loire-Atlantique est utilisé ailleurs. En Mayenne par exemple (rapport Crédits/Dépôts = 1,12), mais aussi plus loin, et le découpage administratif dont ressortent les statistiques « régionales » se révèle une fois de plus très efficace pour dissimuler la réalité économique.

UN CREDIT QUI COUTE CHER ... AU PRÊTEURS QUE NOUS SOMMES

Le volume des sommes en cause et la rémunération dérisoire des dépôts font que ce déséquilibre coûte très cher à la Bretagne. Nous serions en droit d'attendre du « Plan de relance » bien autre chose que le rajeunissement en fanfare des vieilles promesses.

Pense-t-on que nos entreprises et nos ménages ne sauraient pas quoi faire des disponibilités que leur assurerait une élévation de quatre ou cinq points du rapport Crédits/Dépôts.

Michel FRANCOIS

(1) : Les chiffres sur lesquels s'appuie cette étude sont tirés des publications périodiques de l'I.N.S.E.E. (Directions régionales de Rennes et de Nantes). (2) : Le volume des dépôts dans les quatre départements du Maine-Anjou-Vendée est deux fois moins élevé que le volume correspondant enregistré en Bretagne. Cette précision ne manque pas non plus d'intérêt.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier
et à nous retourner
10, rue Vicairie
Boite postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M .....
Profession : .....
Adresse : .....
.....

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Raver les mentions inutiles.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29e année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption

Abonnement : 35 F - S. CHEREL
109, boulevard de Verdun, Rennes
C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

Pour régulariser le marché de la viande

Le Comité Régional du Bétail et des Viandes s'est réuni pour la première fois sous la présidence d'Olivier PHILIP : la Bretagne est, après le Limousin, le second pays où un tel Comité est installé. Composé de quinze membres nommés pour trois ans, qui représentent, à côté de l'administration, la profession agricole, la coopération agricole du secteur du bétail et des viandes, le commerce du bétail et des viandes et l'industrie des viandes, le Comité constitue un instrument de la concertation interprofessionnelle dans la gestion du marché de la viande. M. Perol, directeur de l'O.N.I.B.E.V., a rappelé les missions et les modes d'action de cet établissement public à caractère interprofessionnel, dans l'organisation et la régularisation du marché.



M. Dufour remet le chèque à M. et Mme Dennielou : au second plan, M. Dordain.

le 500.000e livret...

Avec 500 000 livrets de Caisse Nationale d'Epargne, le Centre de C.N.E. de Rennes à passé un cap ; l'événement a été fêté par l'administration des Postes au cours d'une réception au restaurant administratif des P.T.T., rue Poullain Duparc. Les vedettes en ont été M. et Mme Dennielou, un couple quimpérois qui a 5 enfants ; M. Dennielou est titulaire du livret de C.N.E. 29 349 045 N. En tant que 500 000ème titulaire, M. Dennielou et son épouse ont reçu un chèque (postal évidemment) de 2 000 francs des mains de M. Christian Dufour, du cabinet du Secrétaire d'Etat aux Postes et télécommunications, en présence de nombreuses personnalités, notamment MM. Dordain, sous-directeur des services financiers, Luard, directeur régional des Postes, et Lucant, directeur régional des Télécommunications.

Par ailleurs, des médailles de bronze de la C.N.E. ont été remises à MM. Richard (Rennes), Blanc (Pertré), Morice (Langon), Voisin (Treguier), Hellegouarch et Dallic (Guéméné).

Créée par la loi du 9 avril 1881, la Caisse nationale d'épargne créa son agence d'Ille-et-Vilaine en 1892 et se donna des structures régionales en septembre 1927, structures modifiées en juin 1951. Quatre des cinq départements bretons sont rattachés au Centre de Rennes qui traite chaque jour 7 500 pièces comptables venant de 911 bureaux. Il comptait 29 salariés en 1965, il sont maintenant 73. Contribution à l'économie régionale : le Centre rennais de la CNE a octroyé en 1974 1651 prêts pour un montant de 532 545 000 francs.



de g. à dr. Mme et M. Dennielou, MM. Luard, Dufour.

Orientations pour le tourisme

Les Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme ont tenu leur assemblée générale à St Brieuc sous la présidence d'Alphonse Boulbain, entouré du préfet Georges Badault et de Yves Le Foll, député-maire.

ÉTE 75... LA MEILLEURE SAISON DEPUIS LONGTEMPS

La saison 1975 a été la meilleure depuis longtemps remarque Roger Huon, secrétaire général de l'UDSI, mais ce succès dû à un concours de circonstances propices : beau temps, conjoncture politique et économique, ne doit pas préjuger des saisons futures : il semble, en effet, que les efforts pour étaler la saison soient demeurés infructueux ; ou même une recrudescence de fréquentation des touristes en Août.

La clientèle étrangère a permis cependant une saison plus précoce par remplissage partiel en juin et elle l'a prolongée jusqu'à la mi-septembre.

C'est vers ce potentiel de clientèle que devrait être orienté l'effort publicitaire, et particulièrement vers l'Allemagne rhénane, la Hollande, la Grande-Bretagne et la Belgique, d'une façon générale les pays qui, de par leur position géographique sont intéressés.

Des initiatives ont été prises localement afin d'offrir aux visiteurs des vacances attrayantes; relevons entre autres les sorties de « pèche à pied » et d' « escalades » organisées sous la conduite de jeunes trégastellois.

L'excursion, ce moyen de découverte collective, pourrait être développé en formant des guides spécialisés parmi les jeunes que leurs goûts et l'origine locale prédisposeraient à cette mission.

Une innovation : les liaisons touristiques Lannion-Jersey permettant une excursion d'une journée.

A AMELIORER...L'HEBERGEMENT

Afin que les touristes passent au mieux leur temps de vacances, les structures d'accueil doivent être constamment améliorées et si l'imagination pourvoit à l'animation des stations, l'hôtellerie ne peut toujours faire face aux investissements nécessaires au maintien en catégorie « tourisme » et le nombre des hôtels continue à diminuer : la Bretagne intérieure semble la plus menacée. De nouvelles créations apportent heureusement quelques compensations de qualité.

Les meublés (80 000 lits en Côtes-du-Nord) ne sont pas toujours classés mais ils présentent l'avantage, pour certains, de location à la semaine ou à la quinzaine.

Les campings, surchargés sur la côte, trop peu fréquentés à l'intérieur, sont parfois des modèles de réussite : Jugon-les-Lacs donne l'exemple d'une action concertée de propagande d'animation et de gestion.

Les doléances présentées en matière de tarifs par les gestionnaires des campings suscitèrent l'intervention d'Emile Boutbien : réfutant l'argument de prix trop bas en Bretagne, il prouva, chiffres en main, qu'ils sont souvent supérieurs à la moyenne nationale et en bonne concurrence avec ceux pratiqués sur la Méditerranée !

Parmi les réalisations : les liaisons car-ferry de « Brittany-Ferry » et leur incidence sur le tourisme breton ; et les idées : développement du tourisme rural dans la perspective de liaisons côte-intérieur avec comme exemple le Pays de Rance et une idée forte : « la création d'un flux touristique à la journée depuis la côte pouvant inciter les ruraux à développer les équipements d'accueil et de loisirs ».

LE TOURISME : UNE INDUSTRIE EXPORTATRICE NON NÉGLIGEABLE

Le tourisme, au plan hexagonal, laisse un bénéfice réel d'environ 60 %. Ses recettes représentent, transport compris, l'équivalent du total des exportations françaises vers notre 4ème client : la Grande-Bretagne ! Les recettes en devises de la restauration paient à peu près intégralement nos importations des pays pétroliers tels que l'Algérie et le Koweit.

Il apparait donc comme indispensable de continuer de développer les activités touristiques, sans perdre de vue toutefois les risques que certaines initiatives peuvent faire courir à l'environnement et la qualité de vie. C'est le problème que souleva Georges Badault, sensible à la sauvegarde d'un environnement qui est notre plus sûre richesse, il craint « que le tourisme ne porte en lui les germes de son propre échec futur ».

Pour ce tourisme qui nous concerne tous, les S.I. et O.T. exerceront leur rôle de propagande, d'accueil, d'information avec toujours plus de conviction afin que le développement de cette « industrie » ne soit pas seulement une affaire d'argent mais surtout une histoire d'amour... celle de la Bretagne.

Eliane Deshayes

EMGLEV AN TIEGEZHIOU

Lidet e vez an Oferenn-Sul e Roazhon da 10 eur e chapel skolaj Sant Varzhin, straed Antrain.

Goude an Oferenn en em gav dud en ur salemvod e-kichen ar chapel. Evajoù tomm a vez kinniget d'ar re a vez eno hag amzer vez gant kement hini da zivizout diwar benn kudennoù lies-seurt.

Brezhonegerien Roazhon a vez degemeret laouen koulz er chapel hag er sal emvod.

Deuit ganeomp, eta, bep sul, etre 10 eur ha kreisteiz. Kemennit ar c'heloù d'ho kerent ha mignoned - Bennozh Doue deoc'h !

Eamon de Valera

père de l'Irlande moderne



par Pierre Joannon

Tout Breton se sent concerné par la République d'Irlande, seul Etat celte indépendant. Afin d'aider nos lecteurs à le mieux connaître, nous avons demandé à Pierre Joannon de lui consacrer une chronique régulière. Ecrivain de 32 ans, docteur en droit, co-rédacteur en chef de la revue Etudes irlandaises, Pierre Joannon est l'auteur d'une Histoire de l'Irlande (éd. Plon, 1973), couronnée par l'Académie française ; il achève une biographie de Michael Collins, le Che Guevara irlandais des années 20.

A la fin de 1975 qui vit sa mort, nous avons voulu inaugurer cette chronique par l'évocation d'Eamon de Valera, père de l'Irlande moderne.

Eamon De Valera est mort à Dublin le 29 Août 1975. Peu d'hommes auront exercé sur leur pays une influence aussi forte et aussi durable.

Fils d'émigrants pauvres, né à New-York le 14 Octobre 1882 et confié très tôt à un oncle qui habite l'Ouest de l'Irlande, il grandit au milieu des souvenirs de l'insurrection Féniane et de l'agitation agraire avant de participer, à Dublin, au grand mouvement de renaissance linguistique, littéraire et politique qui agite les esprits au tournant du siècle.



Le Général de Gaulle et le Président de Valera à Dublin en Juin 1969. (Photo Lensmen)

LE LUNDI DE PÂQUES 1916

Tous les espoirs semblent permis aux jeunes nationalistes de cette époque. Le libéral Asquith n'a-t-il pas promis de concéder à l'Ile-Sœur cette autonomie qu'elle réclame depuis des années ? C'est compter sans les descendants des colons anglo-écossais d'Ulster qui s'arment et constituent un gouvernement provisoire pour défendre l'Union avec la Grande-Bretagne. Au Sud aussi on s'arme. Mais la première guerre mondiale rétablit l'Union Sacrée dangereusement compromise. Cela n'est pas du goût des nationalistes avancés : le lundi de Pâques 1916, ils déclenchent une folle insurrection à Dublin et proclament la République. Il ne faudra pas moins de seize mille tommies soutenus par l'artillerie de campagne et les pièces d'une cannonière remontant la Liffey pour déloger les rebelles après une semaine de combats acharnés. De Valera qui commande une des positions-clé du dispositif républicain est le dernier à se rendre. La répression est impitoyable. Tous les chefs du soulèvement sont passés par les armes. De Valera ne doit la vie sauve qu'à une problématique nationalité américaine invoquée in extremis par le consul des Etats-Unis. Des milliers d'Irlandais prennent le chemin des camps.

UNE RÉPRESSION SANGLANTE

La population irlandaise qui, dans son immense majorité, avait boudé cette aventure insensée prend fait et cause pour les victimes de cette répression aveugle. Aux élections générales de 1918, le Sinn Fein enlève 73 sièges sur 195, s'érige en Parlement indépendant, le Dail Eireann, élit De Valera comme Président et proclame l'indépendance du pays. Le même jour, l'I.R.A. passe à l'action en province, déclenchant cette guerre d'embuscade qui préfigure les sanglants affrontements de la décolonisation la plus récente.

Tandis que De Valera gagne les Etats-Unis où il est traité en véritable chef d'Etat, Michael Collins organise la résistance populaire qui met en échec les hordes de mercenaires, « Black and Tans » et Auxiliaries », lâchés sur l'Irlande pour assurer la « pacification ». Devant l'échec de celle-ci, le tortueux Lloyd George fait voter le Parlement de Westminster une loi qui officialise la Partition et se résout à inviter de Valera à entammer des pourparlers de paix.

LA SOLITUDE DE VALERA

Les véritables négaciations s'ouvrent au 10 Downing Street, le 11 Octobre 1921: De Valera qui n'y participe pas est représenté par Griffith, le fondateur du Sinn Fein, et Collins, le chef en fait sinon en titre de l'I.R.A. Un Traité conférant à l'Irlande du Sud un statut de Dominion est signé le 6 Décembre 1921. Les ultras-nationalistes crient à la trahison. Mais le Traité est ratifié conformément au vœu de l'écrasante majorité du pays. Partisan d'une troisième voie, De Valera n'en rejoint pas moins les républicains purs et durs. La guerre civile éclate, plus sauvage et plus meurtrière encore que la guerre d'indépendance. La génération des combattants de la liberté est décimée. Une fois de plus De Valera reste seul.

UNE ÉCLATANTE VICTOIRE DIPLOMATIQUE

Devant l'inégalité des forces en présence, il ordonne à ses troupes de déposer les armes.



Insurrection de Pâques 1916. L'intérieur de la Grande Poste Q.G. du soulèvement nationaliste. Au 1er plan, Padraic Pearse, James Connolly (couché) et Tom Clarke. (Photo National Museum of Ireland)



Général Post-Office après la bataille (Photo National Library of Ireland)

Peu après, il se sépare des ultras-nationalistes et fonde un parti, le Fianna Fail (Les Soldats de la Destinée) qui, à la faveur des difficultés rencontrées par le gouvernement, enlève la majorité des sièges aux élections de 1932. De Valera est élu Président du Conseil Exécutif de l'Etat Libre. A coups d'amendements constitutionnels il abroge les derniers liens qui unissaient l'Irlande à la Grande-Bretagne. La guerre économique qui en résulte va saigner l'Irlande pendant six ans, de 1932 à 1938. Mais De Valera aura finalement le dernier mot. L'accord anglo-irlandais du 25 Avril 1938 rétablit la liberté commerciale entre les deux îles, n'affecte en rien la nouvelle constitution de l'Eire, et restitue à l'Irlande les ports et installations de défense précédemment occupés par l'Armée Anglaise en vertu de 1921. C'est une éclatante victoire diplomatique pour De Valera.

Intraitable dans ses relations avec l'Angleterre, il ne l'est pas moins dans ses rapports avec l'opposition extra-parlementaire. Démocrate autoritaire, il réprime avec autant d'énergie les menées irrédentistes de l'I.R.A. clandestine que l'agitation des « Chemises Bleues » fascistes du Général O'Duffy. Il montre la même détermination sur la scène internationale, utilisant la Présidence de la Société des Nations pour dénoncer avec force la politique suicidaire des grands Etats. La trahison permanente des grands principes de l'internationalisme genevois a tôt fait de le convaincre qu'il n'existe, pour un petit pays comme l'Irlande, qu'une solution possible en cas de conflit : la neutralité.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE : LA NEUTRALITÉ

Lorsque la seconde guere mondiale éclate, le Dail Eireann proclame la neutralité de l'Eire. Dans le privé, De Valera ne cache pas sa sympathie pour la cause Alliée. Les aviateurs anglais ou américains contraints d'aterrir en Irlande du Sud sont reconduits à la frontière alors que les allemands sont internés jusqu'à la fin de la guerre. Officiers Irlandais et Anglais collaborent souvent ouvertement. Rien n'est fait pour empêcher les citoyens de l'Eire de passer l'eau pour s'engager dans l'Armée ou l'industrie de guerre britaniques. Plus de cinquante mille irlandais revêtiront l'uniforme anglais. A l'inverse les menées pronazies de l'I.R.A. seront impitoyablement réprimées. Là, toutefois, s'arrête la complaisance de De Valera. La neutralité de l'Irlande est sans appel. Les menaces de Churchill, le chantage à la partition, les mesures de rétorsion de Roosevelt, le blocus économique même, resteront sans effet. Jamais la popularité du leader irlandais ne sera aussi grande qu'à ce tournant tragique du destin de son pays.

LE TEMPS EST VENU...

Mais l'après-guerre révèle, comme dans le reste de l'Europe, une profonde aspiration au changement. Par deux fois De Valera est obligé de céder la place à une coalition parlementaire hétérogène qui proclame la République d'Irlande le jour de Pâques 1949, mais achoppe à une situation économique difficile compliquée par une nouvelle « campagne » de l'I.R.A. contre l'Ulster. Rappelé aux affaires De Valera mate en un tournemain la subversion républicaine. Mais il sent le monde bouger autour de lui. La génération de la guerre d'indépendance et de la guerre civile cède la place à des hommes nouveaux qui refusent de se laisser engluer dans les vieilles rancunes du passé. Au Dail Eireann, les débats économiques prennent le pas sur la polémique politique. Lucide, De Valera comprend que son temps est venu. A soixante-dix sept ans, complètement aveugle, il passe la main à son brillant second Sean Lemass et se fait élire à la Présidence, charge honorifique et sans pouvoir dont il respectera scrupuleusement les limites, s'interdisant dorénavant toute intervention directe dans les affaires de l'Etat. En Juin 1973, après avoir exercé deux mandats successifs, il abandonne la vie publique et s'enferme dans un silence plein de hauteur.

UN DE GAULLE IRLANDAIS ?

A l'heure des bilans, on ne saurait nier que l'Irlande de ses héritiers ne ressemble pas à la nation égalitaire et frugale de ses rêves. Le développement accéléré, l'afflux des capitaux étrangers et l'adhésion au Marché Commun ont conduit le pays aux portes de cette société de consommation qu'il tenait en piètre estime. La langue et la culture gaéliques qu'il chérissait pèsent de peu de poids face aux impératifs de l'industrialisation qui a permis de tripler le niveau de vie des Irlandais en quinze ans et de mettre un terme à l'émigration. Quand à la réunification qui lui tenait tant à cœur, elle s'estompe dans la violence et le chaos où sombre l'Irlande du Nord. Il n'en reste pas moins vrai que l'homme qui s'est éteint paisiblement en 1975 dans sa quatre-vingt douzième année incarnait à sa façon, austère et pointilleuse, une certaine idée de l'Irlande qui lui survivra. L'écrivain Donald S. Connery, repris par le New-York Times américain et l'Observer anglais, avait suggéré dans un spirituel essai sur « Les Irlandais » : Le Général de Gaulle a peut-être pris l'exemple sur lui ».

Pierre Joannon

Solidarité britto-flamande

Un exposé fait l'an dernier à Kêrvreizh avait permis de présenter le problème de Schaarbeek, une commune de l'arrondissement de Bruxelles où une majorité d'immigrants extra-européens et de francisés refuse de respecter les lois linguistiques de l'état belge et profite de son poids pour opprimer la minorité flamande dans son propre pays. Les violentes manisfestations faites à l'époque par l'ensemble des mouvements flamands avaient obtenu de vagues promesses de veiller à l'application de la loi.

Deux nouveaux faits font rebondir l'affaire. D'une part le « sac », par des inconnus, des locaux de l'école primaire néerlandaise d'état (école communale flamande) de Schaarbeek. C'est la vingt-deuxième fois depuis sa création il y a deux ans. D'autre part. le condamnation à trois mois de prison ferme et neuf mille francs d'amende, de Bert Van Boghout, coupable d'avoir troublé une séance du conseil communal de Schaarbeek à coups de tomates trop mûres. Bert Van Boghout est le secrétaire général des groupes « Were Di ». Il fit notamment partie, à ce titre, des équipes de « Were Di » qui organisèrent de nombreux camps de travail en Bretagne : Restauration de calvaires et de chapelles sur la commune de Plomelin, restauration de la chapelle de Guicquelleau au Folgoët, etc. D'autres membres de « Were Di » travaillèrent plusieurs étés à l'édification de « Ti Kendalc'h » à Bains-sur-Oust. Kêrvreizh a immédiatement ouvert une souscription. Les dons sont à envoyer au CCP de Kêrvreizh, 53 56 83 Paris, en précisant « Pour Were Di ».

D.S. Delorma

La Bretagne et les pays arabes

La revue « france-Pays arabes » a consacré une partie importante de son n° 55 aux relations actuelles et possibles, au plan économique, entre la Bretagne et les Etats arabes. D'excellents textes (préfacés par le ministre Norbert Ségard) de Henri Queffelec, Jean Markale, Raymond Letertre, Geneviève Moll, Dominique Lecroq, René Vautier (interviewé par Mohand ben Salama, Olivier Lenoir, y situent bien notre pays et ses possibilités encore qu'il soit regrettable que, dans une étude de cette importance, on ait ignoré, une fois de plus, la Loire-Atlantique, le plus développé économiquement de nos départements. Cette réalisation, menée avec la collaboration de la Chambre régionale de commerce et la Foire internationale de Rennes, est une première ouverture ; d'autres suivront, notamment avec le voyage d'une délégation d'industriels bretons en Algérie préparé par Gilles Munier, Michel Chabrat et le ministre algérien Layachi Yaker (*France-Pays arabes*, 12-14, rue Augereau, Paris).

Précisions sur les Moines celtiques

A la suite du reportage publié dans notre précédent n°, le Révérend Bernard Ghoul, abbé général de l'Ordre monastique d'Avallon, nous demande de préciser que « le terme d'Eglise celtique est une dénomination particulière et déposée, à laquelle notre Ordre d'Avallon n'appartient pas et n'a jamais appartenu (...). De fait, l'Ordre d'Avallon est issu de l'Eglise Celtique, mais n'en est nullement partie intégrante. Ce ne sont ni les mêmes structures, ni la même direction, ni les mêmes buts ».

cahier spécial

Les Pays de Vilaine

De la coordination à l'expansion

Créé en 1969 pour coordonner les actions des responsables politiques, administratifs et professionnels des trois départements et des deux régions de programme, le COCAPAR, Comité de Coordination pour l'aménagement des Pays de Vilaine a, en partie, rempli sa mission. La coordination en effet se précise.

Au niveau des agents de l'Etat tous s'accordent sur le fait que le développement de Saint-Nicolas-de-Redon (44, pays de la Loire) est inséparable de celui de Redon (35, Bretagne) et de Rieux (56, Bretagne).

Au niveau des chambres d'agriculture : les relations entre les conseillers techniques des trois chambres départementales et l'ingénieur agronome du COCAPAR se concrétisent.

Les chambres des métiers, à l'initiative du COCAPAR, ont décidé de travailler ensemble à la mise en place d'un centre de formation d'apprentis (C.F.A.), qui sera le centre de formation initial des jeunes, le centre de formation continue des gens du métier et la maison de l'artisanat utilitaire et artistique des pays de Vilaine.

Les chambres de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire, du Morbihan et de Rennes ont accepté de coordonner leur action dans ce « pays » en créant, à la demande du COCAPAR, une antenne interconsulaire. Il serait souhaitable que les autres chambres économiques acceptent de créér des antennes identiques. Notre « pouvoir » n'est hélas qu'un pouvoir de « suggestion ».

Le technicien de l'antenne interconsulaire des C.C.I. des trois départements est aussi économiste du COCAPAR et à ce dernier titre :

1° __ agit au nom de la commission industrie-emploi ;

2° __ est en relation permanente avec l'association Ouest-Atlantique. Cette association ayant accepté que le comité des pays de Vilaine soit son relais pour les enquêtes et les actions à conduire sur le « terrain ».

La coordination étant pratiquement acquise, notre comité se doit, à l'aube du 7è. Plan, de proposer un projet d'aménagement du bassin de la Vilaine : de Guichen à la Roche-Bernard et de Bain-de-Bretagne et Guéméné-Penfao à Questembert, de façon à rentabiliser les quelque 10 milliards de deniers publics investis à Arzal.

*La politique du 7è. Plan sera une politique contractuelle, nous sommes prêts à conclure avec l'Etat un « **contrat de mise en valeur** » des pays de Vilaine.*

La commune de Redon a obtenu un « contrat de ville moyenne ». Elle est, en effet, le centre économique, social et culturel des pays de Vilaine. C'est un heureux mais timide premier pas.



Photo J. Le Boux

Le comité de coordination jouant la carte de l'expansion devra préciser aux pouvoirs publics du plus haut niveau qu'il y a urgence à mettre à l'étude ce plan d'aménagement et de développement des pays du bassin de la Vilaine ; plan qui normalement doit avoir comme axe économique la Vilaine et les canaux, voies complémentaires du rail et de la route.

Le schéma d'aménagement du littoral breton de cette zone sera alors complété par le schéma d'aménagement de l'intérieur trop souvent oublié, hier, par les administrations.

C'est pour notre pays la seule possibilité de conquérir une image de marque susceptible de concurrencer efficacement les attractions sclérosantes de Nantes, Rennes et Vannes.

Le dossier spécial, que présente Armor-Magazine seule publication bretonne offrant ses colonnes au comité de pays, vous fera prendre conscience des problèmes qui sont les nôtres.

Je voudrais que vous y trouviez aussi la ferme volonté des responsables : élus professionnels et politiques, de voir se concrétiser l'aspiration des populations du bassin de la Vilaine à vivre dans des conditions normales : emploi assuré, cadre naturel de vie respect... au cœur du Pays qui les a vus naître.

J. B. Lelièvre
Président du COCAPAR, conseiller général d'Ille et Vilaine, conseiller Régional de Bretagne.

deville
CHARLEVILLE
chauffage central mazout

Distribution tous matériels
POUR INSTALLATION,
CHAUFFAGE
ET SANITAIRE

M. BUCAS

APPAREILS MÉNAGERS & ÉLECTRO MÉNAGER

LE BROUSSAIS - 35600 REDON —— Tél. : 71.08.46

snet

12, QUAI JEAN BART – 35600 REDON
Tél. (99) 71.16.60 (lignes groupées)
—— Télex SNET 730819 F ——

- **SNET machines agricoles Garnier :** presses - ramasseuses, faucheuses, rotatives, et à section, remorques agraires et épandeuses, ensileuses automotrices et tractées, appareils de préparation du sol
- **SNET Manutention Mabille Europa :**
  - — Etude et installation de carrières, réalisation et montage
  - — Manutention continue, transporteurs à bandes, transporteurs à vis, sauterelles
- **SNET sous-traitance :**
  - — Mécanique générale, mécano - soudure
  - — Tôlerie et chaudronnerie acier, inox et alliage léger
  - — Etudes et réalisations, outillages, prototypes et machines spéciales

BAR

LE REDONNAIS

A. DOINEAU

* Sandwiches
* Hots Dogs
* Résultats sportifs
* Jeux

4, place de Bretagne

3560(REDON - Tél : 71.02.22.

La bogue d'or à Redon

A l'initiative du groupement culturel breton des Pays de Vilaine, présidé par J.B. Vighetti, un concours de chants traditionnels de Haute-Bretagne a réuni à la fin d'octobre à Redon plus d'un millier de personnes.

Incluse dans la quinzaine de la châtaigne (pendant laquelle l'on grilla plus d'une tonne de marrons), cette fête a connu un grand succès dû à son originalité certes mais aussi à l'intérêt que de telles rencontres peut représenter pour le maintien d'un patrimoine que l'on voit peu à peu disparaître. Au départ, deux concours étaient prévus : l'un pour les chants des pays de Vilaine, récompensé par une Bogue d'argent, l'autre pour les chants du pays gallo récompensé par une Bogue d'or. Pour le premier, des éliminatoires avaient permis de retenir une vingtaine de personnes pour la finale.

Finalement, le jury a estimé que les interprètes de la Bogue d'argent avaient la qualité suffisante pour concourrir à la Bogue d'Or et ont réuni tous les chanteurs dans une même catégorie...

Le classement s'est fait d'après deux critères essentiels : l'interprétation (sans accompagnement et sans harmonisation) et le caractère local de la chanson.

Plus qu'un concours, cette journée fut le terrain d'une rencontre amicale entre jeunes et anciens venus écouter les complaintes et chants à danser des régions où la tradition est encore parfois bien vivante.

Palmarès

1er prix, Bogue d'or : Albert Poulain, Pipriac.

2ème prix, Bogues d'argent : Jeannette Maquignon, St Martin / Oust ; Mme Bily, Les Fougerêts ; Les Sœurs Réminiac, Queineuc ;

5ème prix : Les Chanteurs du Pays de Redon. 6ème prix : Marie-Christine Salmon, Redon. 7ème prix : MM. Denece et Nael, St Martin / Oust. 8ème prix : Mme Sculo, Limerzel. 9ème prix : Mr. Rouxel, Redon ; Mrs Chatel, Guillaume, Burban, St Martin / Oust ; Les filles de Rieux, Rieux ; Les chanteurs d'Outre Ille, St Grégoire. 13ème prix : Jacques Toupel, Redon. 14ème prix : Les Namnètes, Nantes.

•

Prix Simone Morand (chanteurs - conteurs) - 1er prix : Mr Burban, St Séglin ; 2ème prix : Mr Hainry, St Séglin.

Classement des meilleurs chanteurs extérieurs aux Pays de Vilaine (dans l'ordre) : Chanteurs d'Outre Ille, St Grégoire (35) ; Les Namnètes, Nantes (44) ; Les Chanteurs du Pays de Rance, Dinan (22) ; Les Troubadours du Gouessant, Moncontour, (22) ; (avec les encouragements du jury) : Les chanteurs de Dinan ; Les chanteurs de Bruz.

Redon, ville moyenne :

une nouvelle chance

Il y a un peu plus d'un an, Redon a eu le privilège de voir sa candidature retenue pour bénéficier des avantages prévus en faveur des Villes moyennes.

On peut effectivement parler de privilège, car cette qualité apporte avec elle beaucoup d'avantages et nombreuses étaient les villes françaises qui souhaitaient l'obtenir.

Sur le plan général, la politique des « villes moyennes » a été conçue pour améliorer la qualité de l'urbanisation française pendant plusieurs années et pour limiter l'extension de la capitale, le Ministère de l'Equipement a insisté sur les « métropoles d'équilibre » permettant de mieux répartir sur le territoire les concentrations urbaines. Proche de Redon, on peut ainsi trouver la métropole de Nantes-St-Nazaire.

Mais cela risquait, à moyen terme, de renouveler à l'échelle des régions, le déséquilibre dont souffre la France avec Paris. Cette nouvelle politique a donc été imaginée pour harmoniser le développement du pays en conservant l'attrait et la vitalité des villes moyennes.

Mais il n'est pas dans l'intention du Gouvernement d'aider « toutes » les villes moyennes dont la progression générale est satisfaisante. Il faut aider « celles qui ajoutent l'imagination à la croissance », montrant « qu'elles veulent et qu'elles peuvent croître en qualité et en plénitude urbaine ». Cet objectif a entraîné l'élaboration d'une méthode extrêmement simple : en réalité, c'est du « sur mesure » qu'il faut faire et pour chaque ville les aides pourront être différentes.

Avant d'en venir à Redon, en particulier, précisons que les aides de l'Etat sont de deux sortes : après l'élaboration d'une série de projets, l'Etat prend en charge les études correspondantes puis il finance, dans une proportion très importante les réalisations qui suivront et qui ne fénéficieraient autrement d'aucune aide spécifique. De plus, l'ensemble de l'opération est mené dans un dialogue direct entre la commune et le ministère, sans aucun intermédiaire.



L'aérodrome de Redon.

Notre premier souci après avoir obtenu l'inscription de la ville a été de mettre au point une méthode. N'étant lié par aucun texte réglementaire et ayant le souci de faire la synthèse de tous les souhaits des habitants, le Conseil Municipal a choisi cette fois la plus large concertation. En règle générale, toutes les réunions concernant l'opération ont été élargies à des personnes ne faisant pas partie du Conseil et en nombre égal aux Conseillers.

A leur suite c'est la solution d'un questionnaire diffusé à toute la population qui a été retenu pour recueillir son sentiment et le bulletin municipal de la ville en a été le support.

Ce questionnaire, préparé là aussi par une Commission extra-municipale, a donné lieu, après son dépouillement par les soins du G.E.P. (1), à une exposition au Centre social qui a duré plusieurs semaines et qui regroupait, en outre, différents travaux scolaires sur le même thème : « mieux vivre à Redon ».

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

S.A. M. LE ROUX

56 NOYAL-MUZILLAC - B.P. 15 à Muzillac - Tél. (97) 26.62.05 - 26.62.08 (4 lignes groupées)
Télex n° 74 894
AGENCE REGION PARISIENNE: 17, rue Planchat - 75020 PARIS - Tél. 370.26.20 - 370.25.20 - Télex PARIS 68514

BATIMENTS INDUSTRIELS - USINES - ENTREPOTS

Qualification professionnelle : 802-2 862-853-410 - 420 — Catégories *****

Membre de la
Chambre syndicale des Entrepreneurs
de Constructions métalliques de France

Ce sont ces éléments qui ont servi de base à trois groupes de travail qui ont été constitués au début de l'année, l'un consacré aux activités économiques, l'autre au cadre bâti, et le troisième aux activités socia-culturelles. (1).

Le projet, tel qu'il figure au pré-dossier, reprend deux orientations : des actions de type urbaniste sur le centre de Redon et son environnement et des actions d'animation, tant en ce qui concerne les activités économiques qu'en ce qui concerne les activités culturelles.

Les éléments du dossier

ACTION SUR LE CENTRE HISTORIQUE DE REDON

1° Un secteur piétonnier appuyé sur la Grande-Rue et sur les ruelles perpendiculaires avec pour partie la place Saint-Sauveur, la place Duchesse-Anne, la rue Victor-Hugo et le place du Parlement. Cela entraîne la restauration des façades et le réaménagement des sols (2).

2° La restructuration de la place de Bretagne pour mieux l'intégrer au paysage urbain, avec la suppression du passage à niveau et son remplacement par un passage inférieur réservé aux piétons.

Cette place subsisterait comme parking, mais son aménagement en serait partiellement traité sous forme d'espaces verts.

3° Le quartier du port : Dans une action complémentaire à celle déjà engagée par l'A.R.I.M., une étude approfondie permettrait de redonner à ce quartier très ancien de Redon plus d'attrait et plus d'animation.

LES EQUIPEMENTS

4° Les halles conserveraient leur fonction économique et culturelle (bibliothèque, salle d'exposition), mais seraient restaurées et tout le premier étage supprimé avec possibilité d'aménagement d'un patio au centre.

5° Une structure permanente d'animation serait mise en place pour la coordination de l'action socio-culturelle à Redon et dans le pays.

6° Le Centre socio-culturel polyvalent, dont le principe a été retenu, ainsi que la localisation - qui n'est pas définitive - sur le boulevard de la Liberté : cette opération doit faire l'objet d'une étude approfondie dans les jours prochains.

LES ESPACES VERTS

7° La vallée du Thuet : Il s'agit de créer un « axe vert » reliant le centre aux nouveaux quartiers de la ville avec des équipements légers (plantation, aire de jeux, terrain d'aventures) et l'aménagement d'un plan d'eau.

8° Le parc du Tertre : En utilisant l'ensemble boisé existant et qui appartient pour sa plus grande partie à la ville, il serait possible à peu de frais d'y créer un lieu de promenade attrayant.

9° Le camping de la Belle-Anguille : Dans un lieu particulièrement agréable et bien situé, il faudrait acquérir les terrains nécessaires pour aménager un camping municipal de haut standing.

10° Les bords de l'eau et les action de rattrapage : Il s'agit de plantations et d'aménagements légers le long des rives du canal et de la Vilaine pour les rendre plus praticables et plus agréables et sur les principales entrées de Redon ; une action particulière serait consacrée aux plantations des zones industrielles.

11° Une structure permanente d'urbanisme : Pour accompagner la réalisation du contrat en assurant le contrôle de la qualité des opérations engagées ou prévues au P.O.S. durant trois années, une mission serait confiée à une équipe permanente composée de techniciens de la ville et renforcée par un collaborateur contractuel.

LES ACTIVITES ECONOMIQUES

12° Terrains et locaux : Il s'agit, là aussi, de l'aménagement paysager des zones industrielles avec la création d'une zone artisanale et d'un atelier relais pour compléter, en l'améliorant, la capacité d'accueil de la ville aux nouvelles entreprises.

13° La formation : Une étude doit être menée en collaboration avec la F.P.A. et la formation continue pour maintenir à Redon les stages de formation actuellement en cours et en créer d'autres selon les besoins exprimés par les différentes entreprises.

14° Le conseil aux entreprises : Promouvoir une instituation locale en liaison avec la Chambre de commerce pour apporter, dans différents secteurs où des besoins se sont exprimés, les appuis qui souhaient les chefs d'entreprises.

Le pré-dossier soumis au Comité Interministeriel des Villes moyennes le 9 octobre a été accepté et nous allons entamer dans le même esprit l'élaboration du contrat définitif qui devrait donner à notre ville une nouvelle dimension.

Jean Tiger
Maire de REDON

(1) G.E.P. : Groupe d'Études et de Programmations de la Direction départementale de l'Équipement. (2) - La dimension exacte de ce projet ne sera arrêté qu'après concertation avec les commerçants concernés.

Ameublement

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES RUSTIQUES

Maison BOUCHARD

Fondée en 1904

6, rue du Pavé – **35470 BAIN-DE-BRETAGNE** – Tél. : **47.71.22**

IMPRIMERIE A. NOBLET

Tous travaux publicitaires commerciaux industriels

41, RUE NOTRE DAME

ATELIERS :
2, AVENUE DU PATIS

35600 **REDON** - TÉL. : **71.01.74**

Nanouchka Yann-FRANCE

S. A. Yannick DUBOIS

6, RUE THIERS

Téléphone 71.01.49. et 71.04.89. 35600 **REDON**

Les Pays de Vilaine et la crise

Les aspects économiques touchant un pays, dans la conjoncture actuelle, doivent être présentés avec un certain recul, qui n'exclut pas de traiter à chaud les problèmes actuels que l'on situe ainsi dans une perspective plus large. Une telle approche facilite la recherche de solutions dans la mesure où elle incite à ne pas s'arrêter aux « problèmes » dont l'importance justifie de passionner les débats, et où elle incite donc à situer ces problèmes dans un ensemble plus vaste, où l'on peut trouver les points forts et les points faibles de l'économie de nos Pays de Vilaine.

Le premier point qu'il convient de préciser pour donner une idée de l'entité des Pays de Vilaine, c'est sa population. L'ensemble de la zone-test des Pays de Vilaine définie il y a plus de cinq ans, comprenait 250 403 habitants pour une superficie de 4704 km2. La pratique a montré que cette zone était trop étendue. La plupart des dossiers techniques élaborés lors d'implantations nouvelles, ou pour des études d'emploi, fait apparaître des frontières plus restreintes où l'on recense, en 1975, 102 000 personnes, réparties dans une zone limitée par un rayon moyen d'environ 20 km. Cette délimitation n'est pas forcément souhaitable, même si elle correspond à la réalité d'aujourd'hui : il appartient aux Politiques de prévoir l'avenir et d'élaborer une stratégie préparant cet avenir.

Le recensement de 1975 dont on connaît les résultats provisoires fait apparaître les accroissements suivants :



Notre évolution démographique est donc particulièrement peu satisfaisante. Il faudra attendre des résultats plus précis pour en connaître les causes exactes : natalité, mortalité, émigration.

Si l'on fait une analyse par commune, on s'aperçoit que les plus forts accroissements de population touchent les pôles d'attraction : Redon, La Gacilly, Guipry-Messac, St-Gildas-des Bois, Questembert, et les communes situées sur des axes routiers.

Pour la ville de Redon, on note une relative stabilité de la population, (1968 : 9367 ; 1975 : 9649), soit un accroissement de 3 %, alors que les communes périphériques (Allaire, St-Perreux, Bains-s/Oust, Ste-Marie, St-Nicolas-de-Redon, St-Jean-la Poterie) passent de 9859 en 1968 à 10.855 en 1975, soit un accroissement de 10,13 %.

En 1968, cette population se répartissait de la façon suivante : (source RPG 1968)

Recensement	1962		1968		1975	
Population Zone COCAPAR	259 M	100,1 %	258,5 M	100 %	265 M	102,5 %
Population Zone Restreinte	102,5 M	100,3 %	102 M	100 %	100,5 M	98,3 %
BRETAGNE	2382 M	97 %	2452 M	100 %	2584 M	105,4 %

M : millier d'habitants.

ELECTRICITE INDUSTRIELLE

BATIMENTS
AUTOS

TOUS DEPANNAGES ELECTRIQUES
SPECIALISTE CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE (agréé E.D.F.)

J.L. Etienne Route de la Baule - LA ROCHE BERNARD-FEREL
Tél : 08.60.30.

RAISON

ÉLECTRO-MÉNAGER
INSTALLATIONS
DE CUISINES

44290 GUEMENE-Tél : 222
35600 REDON Tél. 71.07.30

Je suis intéressée par une cuisine et je souhaite la visite de votre représentant

Mme... .....
Rue.....
Commune .....

	Population totale	Non actifs	Actifs	Actifs agricoles	Actifs Non-agricoles
Ensemble de la zone restreinte	102 280	57 804	44 476	21 669	22 817
	100 %	56 %	44 %	—	—
			100 %	48,7 %	51,3 %

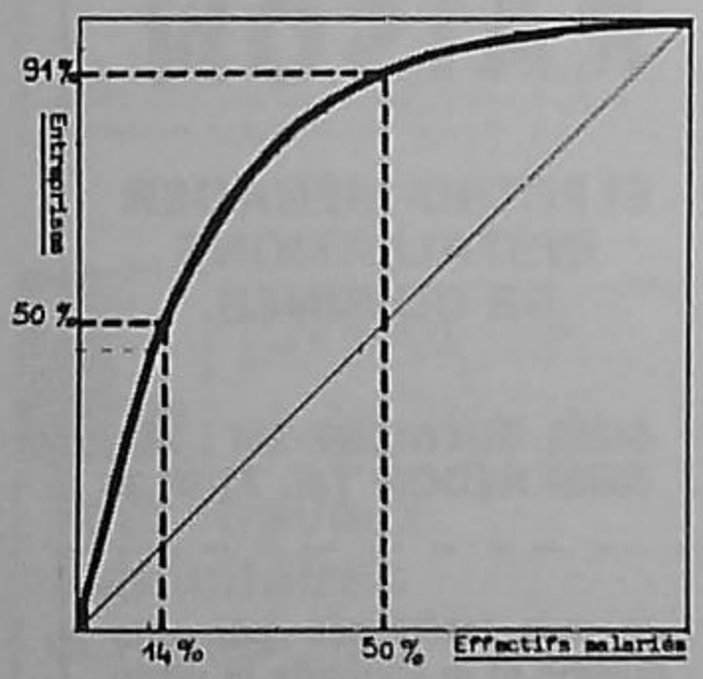
Si l'on tient compe qu'environ 3300 personnes quittent quotidiennement cette zone pour se rendre à leur travail, on peut voir que la masse des travailleurs y est d'environ 20 000 personnes, auxquelles on peut ajouter le potentiel de 3300 que représentent les migrants, dont une bonne part dans le domaine de la mécanique.

Pour compléter cette présentation de la population, il est nécessaire d'évaluer les départs en retraite, que l'on peut estimer à 140 départs/an de 1975 à 1980, estimation ne tenant pas compte de l'abaissement probable de l'âge de la retraite, et l'arrivée des jeunes pour le marché du travail, que l'on peut estimer à 540/an pour les sections techniques (BT, BEP, CAP et CEP) ; (il faudrait ajouter les autres élèves qui se préparent à l'enseignement supérieur). Ce qui laisse un solde positif supérieur à 400 personnes/an, auquel il convient d'ajouter les mutants agricoles.

UNE FORTE CONCENTRATION SALARIALE

Si l'on s'en tient à la zone restreinte, on peut constateur que près de 50 % de la population salariée dans des entreprises de plus de 10 salariés, est employée par 9 % des entreprises, ce qui constitue une forte concentration.

COURBE DE CONCENTRATION DES SALARIES PAR ENTREPRISES



9 % des entreprises emploient 50 % des salariés.
14 % des salariés sont employés par 50 % des entreprises.

Cette concentration peut paraître dangereuse dans la mesure où, lorsqu'une de ces entreprises est en difficulté, c'est toute la région qui en souffre, on en a eu un exemple récent avec « l'Affaire Garnier » qui mettait en cause 670 emplois. Cette concentration peut dont engendrer des problèmes douloureux, mais dont les effets sont limités par la répartition des marchés. En effet, les débouchés d'usines comme Flaminaire (briquet de luxe), BIC (briquet jetable), SRPI (mécanique de précision, optique, matériel électrique), Bertrand Faure (automobile et autres), SNET (ex-Garnier, matériel agricole, matériel de manutention), Fonderies du Chatelet, Mottais Tabago (chantier naval et menuiseries métalliques). Duval (plastiques), Laiterie moderne, Unipectine, Yves Rocher, etc... sont très différents, et il faut une crise très générale pour que la majorité de ces industries soit atteinte simultanément. La contrepartie de ce butoir est évidemment que le risque d'avoir au moins une de ces entreprises en difficulté est certainement élevé.

Un autre inconvénient de cette concentration est que les autres entreprises de taille plus modeste qui emploient tout de même 4140 salariés environ (pour les entreprises de plus de 10 salariés de la zone restreinte) ont quelques difficultés à se définir en tant que groupe, et ont donc des difficultés à négocier à parité avec l'Administration et avec les municipalités, qui remplissent un rôle de plus en plus important dans la gestion des entreprises. Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Rennes, Lorient et St-Nazaire ont fait un premier pas pour remédier à cette faiblesse en créant une Antenne Interconsulaire à Redon. La municipalité de Redon emboite le pas et prévoit dans son « contrat de ville moyenne » dont il est question par ailleurs, d'amplifier cette action que l'administration encourage. Ces deux actions nouvelles ne prétendent pas être un remède immédiat et parfait, mais visent à se perfectionner chaque jour dans l'efficacité des services rendus.

LE PROBLEME DE LA QUALIFICATION

Faciliter les rapports des entreprises avec leur environnement, administration, municipalité, banques, marchés, etc... n'est pas le seul objectif de l'Antenne Interconsulaire. Le développement économique de la région qui lui incombe, comprend également tous les travaux et recherches permettant de mener à bien les dossiers des implantations d'industries, en liaison avec l'Association Ouest-Atlantique, les municipalités ou le SIVOM de Redon.

PHARMACIE
LE COUSTUMER

56350 ALLAIRE

Tél : 71.01.04.



PARFUMERIE
DIETETIQUE
PRODUITS VETERINAIRES



6700 scolaires en 1975 dans les seuls établissements d'enseignement de Redon (Photo J. Le Boux).

Parmi ces travaux d'études, le problème de la qualification de la main-d'œuvre tient une large place et est reposé périodiquement. Pourtant, la région paraît bien pourvue, puisque, pour les seuls établissements scolaire de Redon, on recense près de 6700 scolaires en 1975. Les élèves sortant avec des diplômes techniques seront 536 en juin 1976, répartis de la façon suivante :

BT	:	124
BEP	:	222
CAP	:	177
CEP	:	13
Total	:	536

(*Sources : enquêtes auprès des établissements scolaires.*)

les sections de mécaniques se composant de 169 élèves sortants.

On pourrait donc penser qu'il n'y a pas de manque de personnel qualifié dans la région. Ce n'est pourtant pas l'opinion généralement admise. En fait, il faut distinguer, là encore, les grosses et les petites entreprises. Pour les grosses entreprises, il y a peu de problèmes. Le niveau des élèves sortants est satisfaisant, et fait qu'ils sont très perfectibles dans les postes pour lesquels ils ont été embauchés : l'entreprise leur donne le complément de formation. Il n'en va pas de même pour les petites entreprises, où il est difficile de former sur le tas un ou deux nouveaux arrivants, car lorsqu'on a 50 salariés, un nouveau salarié représente 2 % du personnel et demande du temps à un ancien pour l'adapter à sa fonction ; 2 %, c'est donc un coût minimum ; quand on a 10 salariés, cela représente 10 % du personnel. Il est donc bien difficile pour de telles entreprises, actuellement, de prendre une main-d'œuvre qui n'a que ses diplômes. Et ce mécanisme joue également pour la formation permanente : se séparer d'un ouvrier sur 10 pour l'envoyer en stage, est une aventure difficile à gérer. D'autre part, dans le cadre de la Formation Permanente, il est très difficile de « monter » des stages dans la région de Redon : Trouver un nombre suffisant de stagiaires désirant se perfectionner sur les mêmes choses, à la même époque, relève du tour de force.

Là encore, le problème se pose en des termes différents pour les grosses entreprises qui, souvent, organisent leurs stages dans l'entreprise. Une solution est actuellement à l'étude, où collaborent les Pouvoirs Publics, les Chambres de Commerce et d'Industrie et le COCAPAR.

UNE FORTE PROGRESSION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

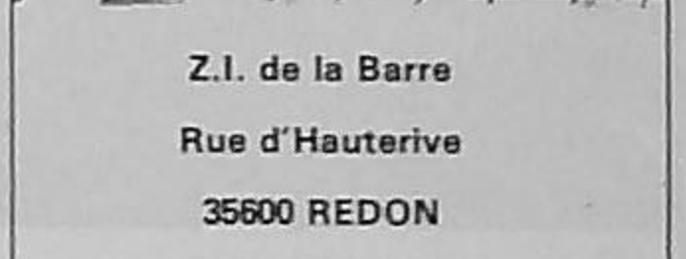
Ces considérations générales qu'il convenait de faire, ne doivent pas laisser dans l'ombre la situation actuelle de l'emploi dans les Pays de Vilaine. Pour disposer de chiffres concernant les demandeurs d'emploi, il faut vous référer à l'Agence Locale de l'ANPE, qui couvre une zone différente des précédentes, plus restreinte, elle aussi à cheval sur les trois départements et sur les deux régions de programme. On pourra noter avec satisfaction que les Pouvoirs Publics ont, dans ce cas précis, reconnu administrativement que les frontières départementales et régionales sont une entrave au développement de notre « Pays ».

Les chiffres indiquent une forte progression des demandeurs d'emploi :

Mai 1974	Mai 1975	Sept 1975
300	810	950

Cette progression est très importante, l'une des plus importantes de Bretagne. Ces chiffres doivent être considérés avec la plus grande prudence. Les uns affirment qu'ils sont très faibles en regard de la réalité, les autres les trouvent incomparables, du fait des changements de comportement des personnes sans emplois. En effet, les services de l'ANPE de Redon sont de mieux en mieux connus et appréciés, et les nouvelles lois font que beaucoup de gens qui ommettaient de s'inscrivent plus volontiers maintenant. Dans ce sens, le chiffre de 300 en mai 1974 aurait ce sens, le chiffre de 300 en mai 1974 aurait été vraisemblablement plus important, si le comportement des « sans emplois » avait été le même qu'en 1975. La comparaison est donc impossible. Ce qui ne signifie pas qu'il faille rejeter les chiffres de l'ANPE. Même s'ils sont imparfaits, ils ont le mérite d'être utilisables par ceux qui veulent gérer notre région qui peuvent arguer de chiffres précis concernant le nombre précis de cadres, d'agents de maîtrise, d'ouvriers et d'employés, par branche d'activité, auprès des industriels ou des administrations concernés par la création d'activités nouvelles dans la région.

CARRELAGES-MARBRES
MOSAÏQUES
SOLS PLASTIQUES



Z.I. de la Barre
Rue d'Hauterive
35600 REDON
Tél. : 71.04.21.

la tour décor
PEINTURES MOQUETTES
- PAPIERS PEINTS -
Décorations de Noël
Particuliers et Commercants
35600 REDON - Tél. (99) 71.00.46

Voyages MORAND



56200 LA GACILLY
Tél. 08.10.01

42,32 % D'ACTIFS

Pour resituer l'emploi dans la région de Redon, on peut rappeler que, pour une population de 248.704 habitants, on compte 42,32 % d'actifs, ce qui est supérieur à la moyenne de Bretagne qui était de 40,2 % en 1968. Cet écart étant dû à la population active agricole (45,10 % de la population active, contre 34,5 % pour la Bretagne).

On peut donc voir que, si le taux global d'activité (42,32 %) est supérieur à la moyenne, cela est dû à la population agricole, et si cette dernière diminuait jusqu'à rejoindre la norme bretonne, on peut estimer qu'il faudrait combler un écart de 11.275 emplois, auquel il faut ajouter la différence entre les départs à la retraite et l'arrivée des jeunes sur le marché du travail qui est supérieure à 200 emplois/an. Il s'agit d'un phénomène structurel de notre Pays de Vilaine. Les organismes concernés ont donc œuvré pour y remédier. Pour l'agriculture, un effort particulier a été fait et se poursuit actuellement par le COCAPAR, visant à un meilleur aménagement des terrains cultivés (remembrement, équipement des fermes, etc...), à la création d'activités nouvelles (coopératives de déshydratation, marron de Redon, etc...) à une meilleure utilisation des marais (un périmètre d'expérimentation est en cours de réalisation, faisant suite aux études menées auparavant, et s'inscrivant dans le cadre beaucoup plus général du barrage d'Arzal, qui, en régularisant le cours de la Vilaine, assure la maîtrise du plan d'eau et permet la mise en culture des marais, la reprise de la navigation, en plus de la constitution d'un très important réservoir d'eau).

LE BESOIN D'UN AMÉNAGEMENT CONCENTRÉ ENTRE 3 DÉPARTEMENTS ET DEUX RÉGIONS DE PROGRAMME

On peut rappeler au passage que cet aménagement du bassin de la Vilaine est dû à l'Institution Départementale, qui inscrivait ainsi dans les faits le besoin d'un aménagement concerté entre les trois départements et les deux régions de programme représentés dans notre Pays.

Cet investissement que représente le barrage d'Arzal d'environ 56.000.000 F., impliquait naturellement d'être rentabilisé au maximum. Les sommes ainsi engagées sont de l'ordre de 11.092.000 F. et concernent en outre les travaux de rescindage et de recalibrage, l'usine de Férel, qui devra fournir 90.000 m/3 d'eau potable, le port de commerce de Redon.

Le port de commerce de Redon, qui passe auprès de certains esprits critiques pour une dépense somptuaire et inutile, semble en fait être appelé dans un proche avenir, à permettre des implantations nouvelles, qui n'auraient pas été envisageables sans lui, et les magasins généraux qui s'y trouvent, représentent une surface de 1500 m2, sont toujours remplis au point que la création d'un second bâtiment est envisagée par la CCI de Rennes.

La construction de l'aérodrome est également un équipement qui a été critiqué. Désormais, son utilité est évidente, car non seulement, il a permis d'effectuer des transports urgents vers des centres hospitaliers mais il est très apprécié des industriels tant locaux qu'extérieurs. Il ne faut pas négliger non plus l'impact publicitaire de cette piste de 800 m en dur, inscrite sur les cartes, impact qu'il est malaisé de quantifier, mais que l'on peut imaginer en rappelant que, par le biais de la SNCF, le nom de Redon, qui est le pôle d'attraction des Pays de Vilaine, est connu à la gare Montparnasse, et donc sur les fiches d'horaires de la SNCF.

Le chemin de fer est le troisième avantage de Redon, puisque les lignes - Quimper - Paris, Quimper - Bordeaux et Marseille, y passent. A titre indicatif, il faut 4 heures pour se rendre à Paris en train. Ainsi, les zones industrielles de la région sont d'un accès facile, tant par les voyageurs, que les marchandises de toutes les régions de France.

214 HECTARES DE ZONES INDUSTRIELLES

Ces zones industrielles représentent au total en octobre 1975, 214 ha de surface utile, dont 129 sont occupés. Il reste donc actuellement 85 ha disponibles, chaque zone particulière ayant des avantages qui lui sont propres : prix, accès, climat, équipement, facilités de logement, enseignement, etc... Tous ces renseignements étant disponibles au COCAPAR qui est ainsi prêt à recevoir les investisseurs, à leur présenter les sites susceptibles de correspondre à leur besoin et à les mettre en rapport avec les organismes aménageurs des différentes zones industrielles.

CADRE DE VIE ET SERVICES

Le cadre de vie et les services mis à la disposition du public et des industriels sont analysables en fonction de deux critères principaux : le premier est l'écartelement administratif, déjà évoqué à plusieurs repri-



Barrage d'Arzal (Photo J. Le Boux)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

REDON 35 LE GOFF ROYER

Tél : 71.04.43.

61, rue de Vannes

- Vous assure une surveillance et une coordination permettant une rapidité d'exécution
- Une finition soignée

DÉMARCHES GRATUITES

VOTRE PAVILLON PERSONNALISE ETUDIE AVEC SOINS SUIVANT VOS GOÛTS ET POSSIBILITES

PORCELAINE

CADEAUX

LE MARAIS



Listes de Mariages

48, GRANDE-RUE

35600 REDON - TÉL. : 71.08.09



ses, qui explique les difficultés d'obtenir le financement d'équipements publics d'intérêt inter-régions de programme ou interdépartemental. Le deuxième critère est la distance qui sépare Redon, petit pôle d'attraction, des grands centres périphériques : Rennes, Nantes, St-Nazaire et Vannes. Ces distances, en moyenne 62 Km, font que les équipements de ces grands centres sont d'un accès très facile : universités, spectacles, hôpitaux, tous services spécialisés, proches, mais suffisamment éloignés pour justifier que l'isolement de Redon impose l'existence d'un certain nombre d'équipements et d'une vie culturelle qui lui sont propres.

Ainsi, l'hôpital de Redon comporte 364 lits répartis entre différents services :

Services	Nb de lits
Médecine générale	60
Cardiologie	4
Chirurgie	60
Maternité	30
Médecine infantile	18
Invalides et personnes âgées	142

A tous ces services, il faut évidemment ajouter la radiologie et le service d'urgence. Pour les cas particulièrement graves et urgents, les moyens de transfert sur les CHU de Rennes ou de Nantes, sont prévus soit par route, par la procédure de « l'ouverture d'itinéraire », soit par air : hélicoptère et avion.

En outre, le service des personnes âgées doit être transféré dans la zone de Lanrua. C'est dans doute l'un des points chauds de notre équipement hospitalier : il faudrait réaliser assez rapidement la 2ème tranche de travaux pour assurer à nos « anciens » un minumum de confort.

6 700 SCOLAIRES

Dans un autre domaine, se vérifie le même phénomène : en matière scolaire. Le simple chiffre de 6700 scolaires montre bien que le service existe sur place, préparant les scolaires aussi bien à des diplômes de techniciens qu'aux baccalauréats (A, B, C, D, E et G). Pour ceux qui choisissent de continuer leurs études, ou pour ceux qui veulent apprendre des spécialités particulières, ils peuvent se rendre dans les centres périphériques : Rennes, Nantes (ville universitaire), Vannes, Auray, St-Nazaire, pour les plus proches.

UNE ACTIVITE CULTURELLE TRES VIVANTE

Les activités culturelles bénéficient également du même phénomène. Les personnes et les associations sont très au courant de ce qui se passe à Rennes ou à Nantes, en matière de spectacle principalement, car Redon n'a pas la dimension voulue pour rentabiliser de telles activités. En contrepartie, la vie culturelle est très vivante et touche de nombreux domaines : Bagad de Nominoë, Bogue de Redon, Comité des fêtes, école de musique, harmonie municipale, école de danse, Fédération des foyers de jeunes des Pays de Vilaine, ARATEC (Association pour le renouveau de l'Artisanat Traditionnel et de Création), association de protection de la nature, Association musicale des Pays de Vilaine, etc... C'est à St- Vincent-sur-Oust, à quelques minutes de Redon, que l'on trouve Ti Kendalc'h, où salles, chambres, cuisines, bibliothèque, cadre, animateur, sont à la disposition de ceux qui veulent promouvoir la culture bretonne.

Sur le plan sportif, la vie associative est également très florissante ; on peut dénombrer près de 20 associations sportives où l'on peut pratiquer la plupart des sports : foot-ball, basket-ball, tennis, voile, équitation, judo, athlétisme, cyclisme, ping pong, lutte bretonne, natation. Les efforts consentis par les communes, et particulièrement par Redon, sont concrétisés par la présence d'équipements nombreux : stades, terrains de football, piscines couvertes et d'été, salle omnisport. A tout cela, il faut ajouter les randonnées pédestres et équestres.

UNE CERTAINE STABILITÉ

Après ce tour d'horizon, on peut voir comment se situent les Pays de Vilaine dans la crise. En fait, notre région a des assises agricoles qui lui assurent une certaine stabilité, que viennent conforter les lois sur l'indemnisation du chômage économique, même si les mécanismes mis ainsi en place suscitent des comportements critiquables. Les déséquilibres macro-économiques causés par ces nouveautés, concernent les Pays de Vilaine, autant que les autres régions, mais pas plus. La déségréable situation des chômeurs n'est pas propre à notre région.

Par contre, il importe de prévoir l'avenir, ainsi que les moyens de contrôler cet avenir à notre échelle.



Photo J. Le boux

TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

Toutes distances

Bernard GLOT

16, rue de Galerne
35600 REDON
Tél : 71.08.36.

ENTREPRISE GENERALE C. VILLA

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL

Zone industrielle de Briangaud
B.P: 90
35600 REDON
Tél : (99) 71.14.94.

L'AVENIR PAR LE BIAIS DES CONTRATS

Tout d'abord, l'avenir des pays centrés sur un pôle d'attraction semble assuré par le biais des « contrats de pays » et des « contrats de ville moyenne », dans lesquels les Pouvoirs Publics s'engagent financièrement. Mais une telle politique n'a de raison d'être que si les transports sont améliorés, non seulement pour les marchandises, mais aussi pour les hommes. En effet, que penser d'une usine à la campagne, si le personnel qui y travaille voit son choix limité à une ou deux entreprises. De même pour l'investisseur, est-il prudent de créer une usine dans une commune où il donnera du travail à 50 ou 80 % de la main-d'œuvre non agricole ? Même pour un centre urbain comme Redon - St-Nicolas, auquel on doit ajouter les communes périphériques qui en deviennent la banlieue, il serait très important de développer les communications routières avec Rennes, Nantes et Vannes. Le recensement de 1975 prouve que la présence de ces axes routiers est un facteur de développement démographique : les ménages construisent sur les communes proches des axes routiers.

Sur un autre plan, l'avenir des Pays de Vilaine est lié aux qualifications demandées par les entreprises. Ces qualifications doivent nécessairement être de plus en plus élevées et les usines conçues en conséquence. En effet, on observe sur le plan mondial que les industries à main-d'œuvre nombreuse et non qualifiée vont s'implanter dans les Pays du Tiers Monde. Ce changement d'organisation des ateliers de travail ne peut pas être réalisé rapidement ; c'est une évolution continue qui doit être encouragée avec ténacité.



Photo G. Simon

DES PAYS SENSIBLES AUX FLUCTUATIONS CYCLIQUES DE L'ECONOMIE

Enfin, les Pays de Vilaine sont particulièrement sensibles aux fluctuations cycliques de notre économie. Lorsque le taux de croissance est élevé, les créations d'entreprises sont fréquentes et peuvent être réparties sur l'ensemble du territoire ; le lieu d'implantation peut être décidé selon des critères qui s'ajoutent au profit, la rentabilité des investissements étant correctement assurée par hypothèse. Parmi ces critères supplémentaires, on peut citer la recherche d'un meilleur environnement et l'acceptation par les investisseurs de se plier aux desseins des Pouvoirs Publics en matière d'aménagement du territoire.

Mais lorsque le taux de croissance national dimunue, il est évident que les investisseurs sont contraints d'assurer la sécurité de leur entreprise et de leurs capitaux. Ils s'implantent donc, ou se développement dans des zones à forte densité industrielle, ce qui minimise leurs risques et parfois leurs coûts, même si cela se produit au détriment des finances publiques. Les Pays de Vilaine ont sans doute une spécialité dans le travail des métaux. Mais le tissu industriel n'y est pas assez dense pour bénéficier du mécanisme décrit ci-dessus. Dans ces conditions, il est judicieux de suggérer aux Pouvoirs Publics d'inciter très fortement ces investisseurs à venir s'implanter dans l'Ouest, et dans les Pays de Vilaine pour la mécanique, en leur garantissant; par exemple, une sécurité au moins équivalente à celle qu'ils auraient connue dans les régions à forte densité industrielle.

« MOISSON »

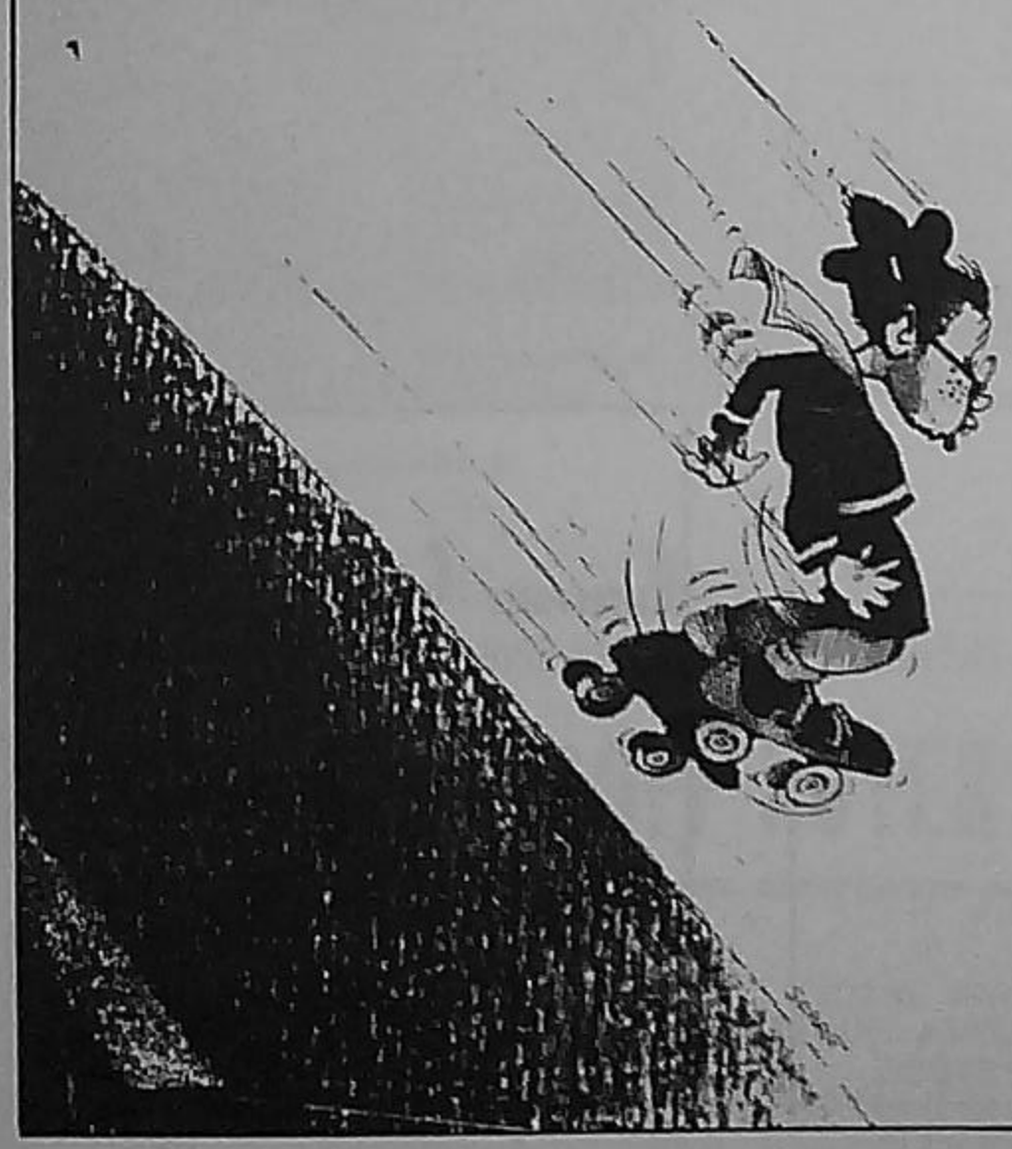
un placement exceptionnel,

d'un rapport exceptionnel

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST

REDON 1, Place de Bretagne

Il n'est jamais trop tôt... pour être assuré à L'U.A.P.



UAP

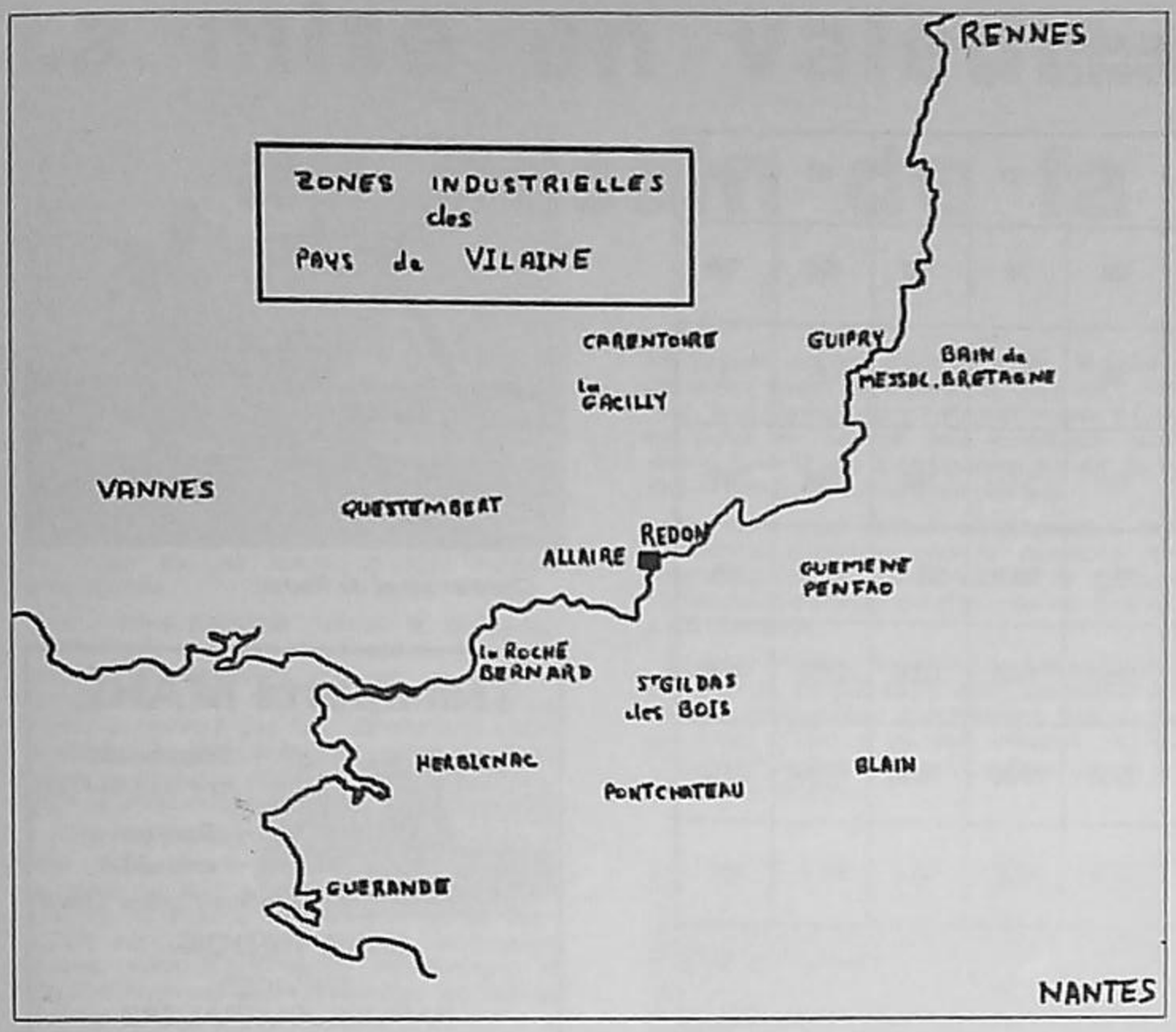
Marcellin DENIAU

Agent d'Assurances

TOUTES ASSURANCES ET CREDITS

Place de l'Église
LA ROCHE BERNARD
Tél : (99) 08.60.62.

Rue Pasteur
HERBIGNAC
Tél : (40) 45.83.92



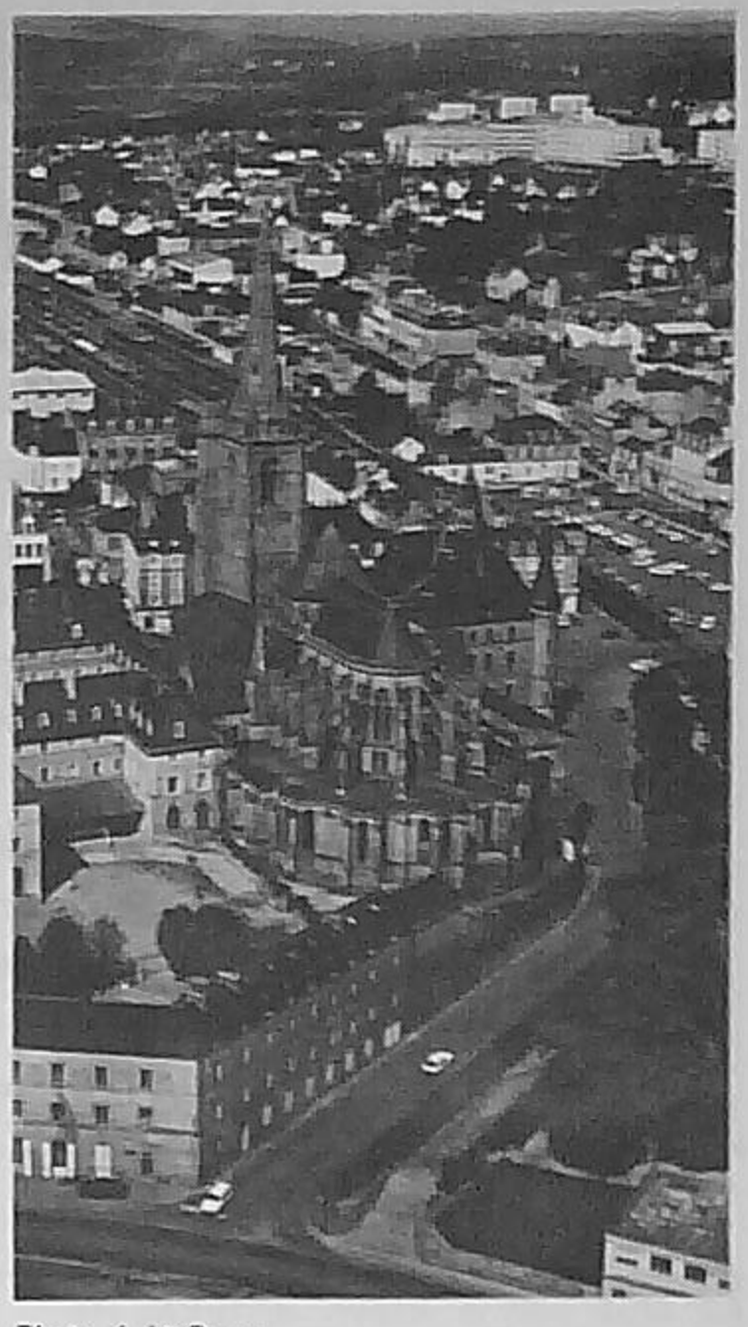


Photo J. Le Boux.

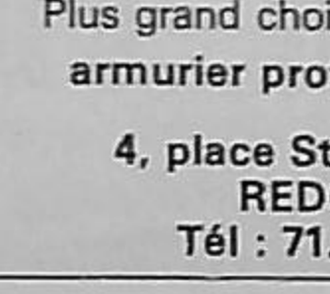
ZONES INDUSTRIELLES DES PAYS DE VILAINE

Commune	dépt.	Surface utile ha	Surface disp. ha	dist. Nantes route	dist. Rennes route	Gare SNCF	Aéro-drome	Port
ALLAIRE	56	8,5	4,5	80	72	8 Km	12 Km	5 Km
BAIN DE BRETAGNE	35	4,4	2,9	72	28	—	25 Km	—
BLAIN	44	10,4	3,2	37	80	—	—	—
CARENTOIR	56	3,5	3,5	86	53	—	—	—
GUERANDE	44	4,8	4,8	St Naz. 16	130	—	—	—
LA GACILLY	56	11	3,5	80	58	15 Km	10 Km	17 Km
GUEMENE-PENFAO	44	18	17	55	58	—	—	—
GUIPRY	35	8,5	1,5	60	42	—	—	—
HERBIGNAC	44	3,5	1,5	68	106	—	78 Km	—
MESSAC	35	7	0	60	42	oui	—	—
PONTCHATEAU	44	20	4,2	49	93	oui	—	—
QUESTEMBERT	56	6,1	0,7	90	Vannes 25	oui	—	—
REDON - Briangaud	35	17,6	5	65	64	oui	oui	2 Km
REDON - Portuaire	35	38	21	65	64	oui	oui	oui
LA ROCHE-BERNARD	56	30	17	68	99	—	—	—
ST-GILDAS-D-BOIS	44	6,5	1,5	60	92	oui	—	—
TOTAL		227,3	91,3					

BAR HOTEL
RESTAURANT
GAUTIER
RIEUX

S.A.
G. GAUTIER
Entreprise de
TERRASSEMENT
ET TRANSPORT
56350 RIEUX Tél : 71.09.57.

POYAC'S SPORTS



CAMPING
CHASSE

Le spécialiste de l'équipement sportif

toutes les grandes marques :
ADIDAS - COQ SPORTIF
RECORDMAN - KOPA
Chemises LACOSTE

Camping ANDRE JAMET
Agent CARAVELAIR

Meilleurs prix
Plus grand choix de la région
armurier professionnel

4, place St-Sauveur
REDON
Tél : 71.16.55.

REPARTITION DES SALARIES PAR TAILLE D'ENTREPRISES

Classes INSEE	40	41	42	53	54	65	66
Effectif moyen	10	15	35	75	150	350	750
Nombre d'entreprises	10	57	50	15	8	5	2
Nombre d'entreprises cumulé	10	67	117	132	140	145	147
% d'entreprises/classe cumulé	6,8	45,5	79,6	89,8	95,2	98,6	100
Effectif par classe	100	855	1750	1125	1200	1750	1500
Effectif par classe cumulé	100	955	2705	3830	5030	6780	8280
% d'effectif/classe cumulé	1,2	11,5	32,7	46,2	60,7	81,9	100

(Septembre 1975)



Chantier naval de Redon

Le bureau du COCAPAR

Chargés des relations parlementaires : M. Simon, député-maire de Lieuron ; M. De La Forest, sénateur-maire d'Irodouër.

Président : M. B. Lelièvre, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, conseiller régional de Bretagne.

Vice-présidents : MM. Tiger, président du SIVOM, maire de Redon ; Du Dresnay, président du Conseil général de Loire-Atlantique, maire de Fégréac ; Dr Menand, conseiller général du Morbihan, maire de Carentoir.

Secrétaire général chargé de l'information : Dr Lafaix, président de l'Office touristique des Pays de Vilaine.

Secrétaire : M. Lahaye, président de l'Association familiale de Redon.

Trésorier : Dr Bleher, président du CABVO, maire de Peillac.

Trésorier adjoint : M. Regent, Jeune Chambre Economique.

Assesseurs : MM. Guillemot, vice-président de la F.D.S.E.A. du Morbihan, président de la commission agriculture du Cocapar ; Leclerc, président de la commission industrie du COCAPAR ; Vighetti, responsable de la commission tourisme du COCAPAR ; Hervieux, Chambre des Métiers du Morbihan, maire de St vincent-sur-Oust ; Duval et Bucas, Chambre de Commerce et d'industrie de Rennes ; Seiller, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique ; Villeriot, Union Locale F.O. ; Greffion, président de la Fédération des foyers et Maisons de Jeunes des Pays de Vilaine.

Transports MAHÉ



Siège social :
7, rue du Mal-Foch
Bureaux et entrepôts :
Rue Charles Sillard

35600 REDON

SERVICES RAPIDES JOURNALIERS

REDON-PARIS REDON-RENNES
REDON-NANTES
TRANSPORTS Déménagements
Toutes distances

Institut de Beauté

Catherine Abry

Diplômée d'Etat

Diplômée CARITA

26, rue Duguesclin

35600 REDON

Tél : 71.22.74



L'HOTEL DE L'OUEST pub restaurant

vous propose : * SES REPAS D'AFFAIRES
* SES SPÉCIALITÉS REGIONALES

Jacques MARTEL

14. rue des Douves - 35600 **REDON** - Tél. (99) **71.10.91**

PARKING FACE A L'HOTEL

La mise en valeur des marais du bassin de la Vilaine

L'aménagement du bassin de la Vilaine et notamment la mise en service du barrage d'Arzal en 1970 ont permis d'envisager la mise en valeur des marais (10.000 hectares répartis sur les trois départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan) dans un contexte hydrologique plus favorable ; c'est à partir de cette date que les tentatives de mise en valeur de ces terres se sont surtout développées.

Les marais exploités jusque là de façon traditionnelle et extensive (coupe de fois, puis vaine pâture) peuvent apporter un appoint considérable aux exploitations riveraines quand ils ne sont pas tout simplement indispensables à la viabilité de celles-ci. C'est pourquoi plusieurs initiatives furent encouragées de différentes manières :

— Le COCAPAR (Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine), à la demande des agriculteurs, et en liaison avec les Chambres d'Agriculture et les conseillers agricoles, a effectué de nombreuses études, socio-économiques notamment, et pris des contacts pour rechercher les appuis techniques.

— Les services agronomiques de 4 sociétés d'amendements et engrais : Société MEAC (amendements calcaires), Société Commerciale des Potasses et de l'azote, Société Reno, Société Nationale pour la vente des Scories Thomas, ont décidé d'apporter leur concours à cette opération par la mise en place d'essais et de démonstrations dans différents secteurs.

Les buts de ces essais et démonstrations étaient multiples :

— réaliser un inventaire sommaire des besoins en éléments chimiques dans divers types de marais ;
— déterminer les cultures possibles dans chaque secteur comparativement aux possibilités d'intensification de la prairie permanente ;
— mettre au point les différentes techniques culturales à employer et les plans de fumure appropriés ;
— sensibiliser et conseiller les agriculteurs.

Concrètement cette action s'est traduite sur le terrain par la mise en place de nombreux essais portant sur des cultures diverses : colza, chanvre, maïs, ray grass d'Italie, et hybrides, haricots, luzerne, trèfle violet, seigle, prairie naturelle, peupliers, etc...

Le bilan de cette action, établi à la fin de l'année 1973, a permis de constater des résultats très encourageants. Toutefois, bien des points restaient dans l'ombre : des échecs inexpliqués avaient été enregistrés, le milieu physique restait pratiquement inconnu ; de plus, une généralisation des techniques mises au point ne pouvait être envisagée sans risque, faute d'une connaissance globale de la nature physique et chimique des sols.

C'est donc pour essayer de répondre à ces différentes questions que le concours du laboratoire INRA de Pédologie de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes a été demandé.

Devant l'ampleur du travail à réaliser (étude des sols de 10 000 ha) il était nécessaire de recruter un ingénieur spécialement chargé de ce projet ; ceci a pu être effectué par le COCAPAR, grâce au concours financier de la Rénovation Rurale.



Culture de Maïs dans les marais de Saint-Perreux (Essai M.E.A.C.)

La mission qui lui a été confiée, doit s'échelonner sur deux années et présente deux aspects.

— l'étude pédologique des 10 000 ha de marais devant aboutir à une carte pédologique et à une carte des aptitudes culturales permettant donc de déterminer les zones méritant une mise en valeur agricole ;
— le contrôle scientifique, le suivi des essais mis en place par les quatre sociétés précitées, et le conseil aux agriculteurs désireux de mettre en valeur leurs marais.

Ces travaux, qui s'intègrent dans le plan d'aménagement global du Bassin de la Vilaine mis en œuvre depuis plus de 10 ans par l'Institution Interdépartementale, permettant déjà de dire que la productivité agricole de ces terres peut être multipliée par 3 à 5 tant en quantité qu'en qualité. Ils n'ont été rendus possible que grâce au concours de quelques agriculteurs pionniers aidés par les organismes, sociétés et services concernés, qu'ils soient publics ou privés.

Mais aujourd'hui, l'époque des « aventuriers » se termine. De plus en plus d'agriculteurs les rejoignent, et cette seule constatation permet de mesurer le haut degré de réussite de ces travaux qui auront accéléré la mise en valeur agricole des marais du Bassin de la Vilaine.

C. Millet
Ingénieur Agronome,
Chargé de Mission au COCAPAR.
A. Philippot
Responsable Agronomique
de la Société MEAC.



Contrôle de rendement d'un Ray grass d'Italie dans les marais de Glénac. (Essai M.E.A.C. S.C.P.A.)

Plastiques DUVAL



8, avenue du Pellerin - B.P. 1
35600 REDON
Tél : (99) 71.00.47. et 71.04.70.
marques déposées
DULFLOR - DULVEX - REQUIN

groupe **pinault**france

bois □ panneaux
menuiseries

Ets METAYER s.a.

Les Grands Prés - Rue des Noés
35600 REDON
Tél : (99) 71.06.18.

POUR TOUS VOS PROBLÈMES
D'ISOLATION

LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS :

L'inspecteur LE POULEN, s'est endormi dans le canot d'un chalutier : LA GAVOTTE.

Mais au large des côtes, il assiste à la venue mystérieuse d'un sous-marin qui fait surface.

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean_Roger Morel

L'impressionnante manifestation populaire de Guingamp

pour la langue et la culture bretonnes



Le défilé (photo Echo de l'Armor et de l'Argoat)

Réussi en tous points, tant par l'ampleur, la composition et la détermination de la foule déplacée que par la dignité dans laquelle il se déroula, le rassemblement du 26 octobre à Guingamp marquera une date particulièrement importante dans la campagne ouverte le 18 juillet par la Déclaration publique des Mouvements culturels bretons.

Après la journée des enseignants, le 7 octobre, qui permit de toucher les jeunes de plusieurs centaines de classes, le meeting de Guingamp et la puissante manifestation qui suivit aura constitué la seconde étape du programme d'action aux formes multiples préparé ces dernières semaines. D'autres dispositions seront rendues publiques en temps opportun et on peut être certain qu'elles se révèleront aussi efficaces que les deux premières étapes du plan concerté par les Fédérations culturelles.

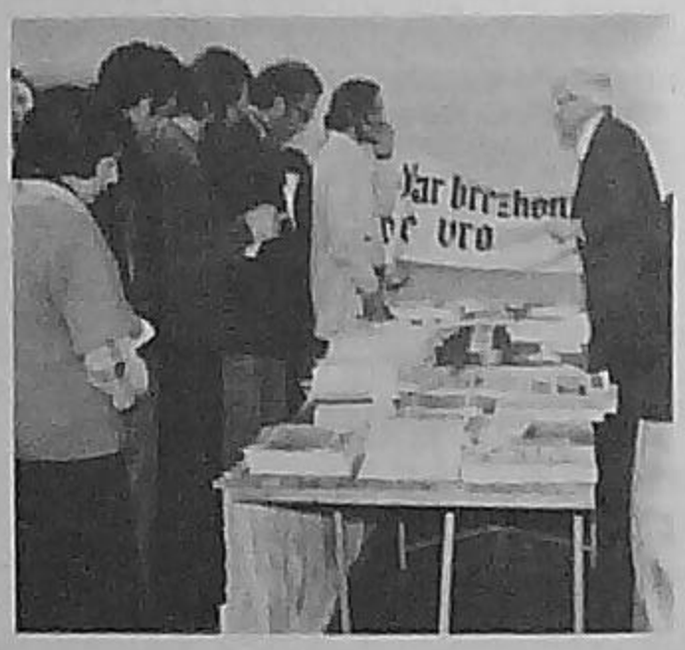
Les représentants du Pays Nantais à Guingamp y ont notamment déclaré :

« Le Pays Nantais a été séparé du reste de la Bretagne sans demander l'avis du peuple. Pourtant nous sommes aussi bretons que ceux qui habitent de l'autre côté de la Vilaine : la culture bretonne est très vivante chez nous dans une soixantaine d'associations adhérentes à des Fédérations bretonnes. Nos chanteurs sont connus dans toute la Bretagne : Servat, Tri Yann, Kirjuhel, Arbatz... Les Festou-Noz sont très populaires en Pays Nantais : le 6 Septembre 1975, au Château des Ducs de Bretagne, le fest-noz d'adieu des Kouerien Sant-Yann a rassemblé huit mille personnes ! Chaque jour s'approfondit la coupure entre les deux parties de la Bretagne. Regardez dans votre journal combien sont rares les nouvelles du Pays Nantais. Inversement les journaux nantais ne nous informent pas beaucoup sur le reste de la Bretagne. Cette coupure voulue par le pouvoir est foncièrement mauvaise et la situation va en empirant, notamment grâce au zèle du préfet des « Pays de la Loire » qui consacre une bonne partie de son temps à nous faire croire que la région bureaucratique des « Pays de la Loire » existe. Il fait sa propagande jusque dans les écoles ! A force, il est à craindre que les gens soumis à ce matraquage quotidien finissent par croire qu'ils ne sont plus en Bretagne. Or, cette coupure est mauvaise en particulier parce qu'elle affaiblit la riposte des travailleurs bretons face à une situation économique qui pose les mêmes problèmes spécifiques de Nantes à Brest. Cette coupure est mauvaise encore parce qu'une Bretagne sans l'estuaire industriel de la Loire est une région très diminuée sur le plan économique, ce qui l'enpêchera de réaliser de grands projets créateurs d'emplois. Ce qui compte, c'est notre volonté commune de vivre ensemble dans une Bretagne réunifiée. Cela ne résoudra pas pour autant le problème breton mais *ce sera un premier pas en avant pour sortir de la situation présente* et *un progrès de la démocratie*.

Voilà pourquoi nous organisons à Nantes une grande manifestation : un meeting avec l'appui de nos chanteurs suivi d'un défilé à la Préfecture (7 ou 14 Mars 1976).

Pour défendre les droits de notre peuple, et pour faire la preuve vivante de notre unité, vous viendrez très nombreux au Château des Ducs de Bretagne, pour la Fête de l'Unité de la Bretagne ».

Les livres à l'honneur (photo Echo de l'Armor et de l'Argoat)



Per Denez à Galway :

L'Europe doit aider les langues et cultures celtiques

Une Convention des Régions Périphériques, organisée par le Conseil de l'Europe, s'est déroulée en Irlande, à Galway, du 14 au 16 octobre. Per Denez, qui y prenait part, a demandé à avoir la parole et a pu intervenir dans la séance finale. Voici une traduction de son intervention, dont plusieurs points ont été retenus dans la « Déclaration de Galway ». (Il s'est exprimé en anglais) :

« Dans son adresse inaugurale à cette Convention, M. George Thompson a souligné l'importance du facteur culturel dans un développement démocratique de l'Europe. M. Thom O'Donnell, ministre pour la Gaeltacht, a repris le même thème. C'est évidement chose importante de réaliser que sous-développement économique et sous-développement culturel vont de pair. Je suis originaire de Bretagne, petit pays de l'Ouest de l'Europe où l'on parle une langue qui s'appelle le Breton. Il m'est impossible de dire combien de personnes parlent Breton, le gouvernement français n'ayant jamais accepté de faire un recensement linguistique dans ses territoires. Le nombre de bretonnants se situe, croit-on, aux environs de 800.000 : il y a une cinquantaine d'années, on donnait le chiffre de 1 million 200.000. Cette langue bretonne est aussi différente du français que le français est différent, par exemple, de l'anglais. Depuis plus de 10 siècles, le breton est le moyen d'expression d'une riche culture tant orale qu'écrite. La langue bretonne reste

donc, même si celà déplait, un fait culturel, l'un des faits culturels qui constituent l'Europe.

Peut-être me permettra-t-on de faire part aux participants à cette Convention de ma propre expérience dans mon propre pays. Le breton est, et a toujours été, la langue de mon foyer et de ma famille. Mes enfants ont acquis le breton comme unique langue maternelle. Lorsqu'ils sont entrés à l'école primaire, on leur à. dès le tout premier jour, dispensé un enseignement en français, langue qu'ils ne comprenaient pas. Pendant la douzaine d'années qu'ils ont passées dans l'enseignement primaire et secondaire, il n'ont pas reçu une heure, je dis bien une heure en douze ans, d'enseignement en breton, ou au sujet du breton. Aujourd'hui, il m'est impossible de m'adresser en breton à un service public : on ne me répondra pas. Aujourd'hui je ne puis obtenir aucun formulaire officiel en breton : il n'en existe pas. Et si je décide d'écouter une émission de radio ou de télévision en breton, il me faudra fait bien attention à ouvrir mon poste à l'heure exacte ; le risque est en effet grand de rater une émission qui ne dispose en général qu de quelques minutes par jour, - deux fois par semaine elles ont jusqu'à une trentaine de minutes !!!

LA PREMIERE PETITION : IL Y A 108 ANS !

La première pétition pour l'enseignement du breton a été faite il y a 108 ans, Depuis il y a eu des centaines de pétitions, demandes requêtes, projets de loi et manifestations. Tout récemment encore les deux conseils nommés pour la Bretagne demandaient un changement de politique. Jusqu'à présent il y a eu quelques promesses, quelques mesures mineures, mais aucun changement fondamental n'est intervenu dans une politique de l'enseignement qui reste celle de la révolution bourgeoise de 1789 : une politique de destruction de tous les parlers non-français. Aujourd'hui, en cette 75ème année du XXème siècle, le Breton n'est pas autorisé dans les écoles primaires ; il peut être enseigné dans les trois dernières années de l'enseignement secondaire, sans pour autant même avoir un statut égal à celui des langues étrangères. Dans les Universités le Breton ne peut pas être pris comme « dominante ». La politique appliqué au Breton est aussi celle que subissent l'Occitan, le Basque, le Catalan, le Corse, le Flamand, c'est à dire environ 10 millions d'hommes. L'Allemand, parlé en Alsace, est la seule langue non-française utilisée, tant soit peu, dans les écoles primaires françaises.

UNE POLITIQUE TOTALITAIRE

Nous ne pouvons accepter la disparition de nos cultures. Nous ne pouvons l'accepter, tout autant pour nous-mêmes que pour l'Europe. Le Président de cette Convention, M. Piombino, a déclaré que l'Europe doit être démocratique. Je regrette de devoir dire que, du point de vue de la culture dont je traite seul ici, l'état français n'est pas démocratique, et que, toujours de ce point de vue, la politique du gouvernement français est une politique totalitaire. Cette politique ne va pas seulement à l'encontre de la justice : elle est aussi contraire aux intérêts de la paix en Europe Occidentale. La politique culturelle est certes aujourd'hui tout à fait différente dans les autres pays celtiques : le Gallois, l'Irlande, le Gaélique d'Ecosse, pour mentionner les plus importantes des autres langues celtiques, sont enseignés dans les écoles. Mais toutes les langues celtiques portent le poids de siècles d'oppression et de destruction, et leur existence même est encore aujourd'hui en danger.

APPEL A L'EUROPE

Il m'apparait donc qu'il est de mon devoir de lancer un appel à cette Convention pour une aide européenne en faveur de nos cultures et de nos peuples.

Je désire ainsi placer devant cette assemblée la motion suivante :

« 1 - que soit crée un bureau européen pour les cultures en danger ;

2 - qu'un fond culturel soit créé par le Conseil de l'Europe dans le but d'aider les activités culturelles dans ces parties de l'Europe où la culture du pays est menacée ;

3 - qu'une commission d'enquête soit créée pour étudier la situation culturelle européenne du point du vue des cultures menacées et qu'un rapport soit rédigé par cette commission ;

4 - qu'un appel pressant et urgent soit adressé au gouvernement français pour qu'il change radicalement sa politique de l'éducation et pour qu'il reconnaisse l'égalité des droits aux peuples minoritaires. »

Telle est la motion que je soumets à cette assemblée et que je demande à M. Ioan Bowen Rees de bien vouloir seconder. »

Per Denez

Une nouvelle étape pour « Ar Skol Dre Lizer »

En ce début d'année scolaire 1975-76, après trente années d'expérience, AR SKOL DRE LIZEZ a entrepris une nouvelle étape sous le signe du RENOUVEAU.

Grâce à ses nouvelles méthodes progressives, modernes agréables et très faciles. elle espère, qu'à ses 866 élèves 1974-75, s'ajoutent de nombreux autres, amoureux du breton et décidés à mener son étude jusqu'à son emploi dans le vie courante.

Le cours comporte désormais :

1°) — Une série de 27 leçons selon le tome 1 de « LE BRETON PAR LES ONDES » de V. Seite, en deux couleurs (17,50 f.) et pouvant s'accompagner d'une bande mini-cassette.

2°) — Une seconde série de 30 leçons selon le tome 2 le « LE BRETON PAR LES ONDES », suite progressive du 1er tome, également sur cassette.

3°) — Enfin, pour les persévérants qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue, il est proposé la méthode « DES-KOM BREZONEG » (20 f.) dont les leçons sur centres d'intéref sont très riches en vocabulaire et en grammaire. avec possibilité aussi de l'avoir sur cassette.

Le cours, sauf l'achat du matériel, est gratuit. On peut le commencer à n'importe quel moment de l'année.

Pour tous renseignements, écrire à Visant Seité, Ty-Carré, Châteaulin 29150. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE DE GRANIT ROSE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

émigration

POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE BRETONNE DANS LA REGION PARISIENNE

Des associations de la région parisienne ont décidé de regrouper dans un Comité de Coordination (Poellgor-Kenurzhiañ) leurs efforts pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes (théâtre, cinéma en breton, etc.). Il est ouvert à toutes les associations qui le désirent. Sont déjà adhérents : Ar Brezhoneg war-raok, Ti ar Yaouankiz, Brezhoneg Yezh Vew, Skol an Emsav, Fiñvskeudennaoueg Vreizh (Cinémathèque bretonne). FALSAB (région parisienne), Steredenn Vor (Longumeau), An Delenn Aour (Châtenay), Kornog war-raok (Boulogne), Da Virviken (Sceaux). Renseignements : Patrig Gouedic, 2 rue André-Chénier 92130 Issy-les-Moulineaux.

CADRES BRETONS DE LA REGION PARISIENNE

— Le 10 décembre à 21 h., salle des arts et métiers, 9 avenue d'Iéna à Paris, conférence de Roger Gaspard : « gestion des affaires publiques, semi-publiques et privées ».

— Le Kerdreuz organise un séjour à Londre les 2, 13 et 14 décembre par avion spécial pour les Cadres bretons.

AMICALE DES BRETONS DE LA REGION DUNKERQUOISE

Des cours de langue bretonne sont donnés à la M.J.C. de Dunkerque, rue du Docteur Louis Lemaire. Les personnes désireuses d'apprendre ou de se perfectionner en breton son priées de s'adresser à M. Lefustec - 27, Impasse Depuydt - 59640 Petite-Synthe.

— Le cercle « Avel Vreiz » se réunit le désormais le mercredi à 17 H 30 pour les enfants de moins de 11 ans et le samedi à 17 H 30 pour les personnes au-dessus de 11 ans : M.J.C. de Dunkerque, rue du Docteur Louis Lemaire. Ceux qui voudraient participer à ses activités y sont cordialement invités. Pour tous renseignements s'adresser à Marie-Louise Raoult, 14, rue du Jeu de Paume, 59140 Dunkerque - Tél. 66.21.60.

LE CERCLE CELTIQUE DE L'OUEST PARISIEN DEVELOPPE SES ACTIVITES

Boulogne-sur-Seine est-il en passe de devenir un des hauts-lieux de rassemblement de la population bretonne en région parisienne ? Le succès rencontré par le tout jeune «Cercle Celtique de l'Ouest parisien » (Kornog war-raog, en breton), créé en avril dernier, semblerait le démontrer. Après un «Fest-noz » qui a rassemblé en juin près de 500 personnes, un programme d'activités régulières vient d'être établi, qui comprend des cours de langue bretonne donnés par Yann-Fulup Le Dantec, des cours de danses bretonnes, des cours de lutte bretonne, ainsi que des sessions musicales intéressant tous ceux, débutants ou instrumentistes confirmés, qui se passionnent pour la musique celtique. Le calendrier de ces activités sera adressé à toute personne qui en fera la demande à Keltia, 85 rue de Paris, 92100 Boulogne-sur-Seine. Joindre une enveloppe timbrée.

Guy TUDY à Clermont-Ferrand

... Le 10 décembre, le Cercle culturel breton de Clermont-Ferrand présente un récital Guy Tudy.

Le Combat des Trente



Le chêne de mi-voie, 26 mars 1351.

« Pour la défense du peuple breton... »

de notre envoyé spécial dans le temps
Yvonig Gicquel

(suite des précédents numéros)

Les deux capitaines conviennent alors du nombre de combattants : trente de chaque côté, du lieu de la rencontre : le chêne de Mi-voie, à moitié route entre Ploërmel et Josselin, de la date : le Samedi 26 mars et enfin des conditions d'un combat à volonté : chacun se battrait à sa guise, soit à pied, soit à cheval, avec les armes de son choix.

Ainsi, pour la défense du peuple breton, est décidée « la bataille des trente », par deux hommes d'armes qui, au cours de cette guerre civile, défendaient chacun une cause lui semblant la plus juste.

LE DEUXIÈME BEAUMANOIR, MARÉCHAL DE BRETAGNE

L'un, au moins, avait le mérite d'être Breton ; la terre de Beaumanoir est située sur le haut cours de la Rance. En 1309, on signale un Beaumanoir, Jean II, se battant en duel judiciaire et en « bataille jugée » contre le vicomte de Rohan. Ce Jean II eut deux fils : l'aîné, Jean III, est le père de Jean IV, chef de la bataille des trente ; le puiné Robert (donc oncle du capitaine de Josselin) a été Maréchal de Bretagne du parti de Charles de Blois, ce qui était la première charge militaire du duché ; en 1342, à la bataille de Cadoret (à 8 km au Nord-Ouest de Josselin, sur les bords de l'Oust) perdue par les Bretons de Blois, c'est lui qui commande l'arrière-garde de l'armée blaisienne ; en 1347, il est pris par les Anglais à la grande bataille de la Roche-Derrien et meurt de ses blessures. Sa charge de Maréchal de Bretagne passe alors à son neveu, Jean IV de Beaumanoir qui, en cette année 1351, tout en exerçant ses fonctions de chef des armées blaisiennes, défend la place forte de Josselin, d'une grande importance stratégique au centre de la Bretagne, d'autant qu'elle appartient désormais à la « Maison de France ».

Au début de ce siècle, par arrêt de l'an 1307, Philippe Le Bel a confisqué les biens de l'héritier du Porhoët, Guy de Lusignan, accusé à l'époque de « crime de félonie » parce qu'il avait livré Cognac et Mercins aux Anglais. Après la mort en 1314 de Yolande, sœur de Guy de Lusignan, à laquelle le roi de France avait accordé la jouissance du Porhoët, il donne l'investiture de ce comté à son fils, Charles de France, Comte de Marche et de Bigorre, Sire de Crécy, qui fait hommage de Fougères et de Porhoët au duc de Bretagne, Jean III, en 1316. Devenu roi de France, en 1320, sous le nom de charles IV Le Bel, il cède ses terres bretonnes à Philippe de Valois, son cousin germain. Ce dernier devenant roi de France, à son tour, en 1328 (c'est Philippe VI, le protecteur de charles de Blois) les redonne à son fils, Jean de Valois (roi de France sous le nom de Jean II Le Bon, depuis l'an dernier, 1350). Entre temps, Jean de Valois, avant de devenir roi, fait cession du Porhoët et de Fougères à son oncle, Charles de France, Comte d'Alençon ; marié à Marie d'Espagne, il en eût quatre fils : Charles (évêque de Lyon), Philippe (archevêque de Rouen), Pierre et Robert ; les deux aînés viennent de recevoir, en 1346, l'apanage des deux fiefs bretons.

C'est ainsi que Josselin, désormais propriété de la famille de France, est devenue, automatiquement, un bastion privilégié de Charles de Blois qui appartient à cette même famille capétienne. Celui que le roi de France a fait duc de Bretagne, en 1341, contre la volonté d'une partie de la Bretagne, a confié à son fidèle maréchal, la garde du château reconstruit par Eudon II de Porhoët et fortifié depuis par ses divers possesseurs. La ville de Josselin, elle-même bien défendue, derrière de solides remparts, compte donc, en 1351, nombre de guerriers appartenant à l'élite de la noblesse bretonne, ralliée à Blois ; elle a notamment pour mission de tenir en bride la garnison anglaise de Ploërmel qui domine tout le centre de la Bretagne, car de nombreux châteaux en place-fortes (tel Rohan) ont été entièrement détruits, en ces dix dernières années.

Beaumanoir - qui a dû oublier le duel de son grand-père avec un Rohan - s'est marié à Marguerite de Rohan et est désormais allié à l'une des plus puissantes familles bretonnes soutenant Charles de Blois, maréchal de Bretagne, parent des Rohan, il est donc l'un des plus grands personnages du duché, dont l'autorité est indiscutée.

Aussi, malgré la trêve du moment, lors de son retour à Josselin, après l'entrevue avec Bembrough, est-il fort félicité par ses compagnons d'armes qui se réjouissent de ce combat singulier, placé sous son commandement. Tous s'écrient avec violence :

- Oui, oui, nous irons gaîment détruire Bembrough et ses soudards. Ce n'est pas de nous qu'il tirera rançon. Nous sommes vaillants, agiles, opiniâtres. Les Anglais périront sous nos coups.

Prenant conseil de ses principaux compagnons, Beaumanoir choisit neuf chevaliers, puis vingt écuyers, tous certes, partisans de Blois mais, tous également, des meilleurs familles de Bretagne. Voici la liste de ces trente champions : Jean de Beaumanoir ; les neuf chevaliers : Jean de Trinténiac, Guy de Rochefort, Even Charruel, Robin Raguenel de Saint-Yon, Caro de Bodégat, Guillaume de la Marche, Olivier Arrel, Jean Rousselet, Geofroy du Boys, les vingt écuyers : Guillaume de Montauban, Alain de Tinténiac, Tristan de Pestivier, Alain de Keranrais, Olivier de Kéranrais, Louis Gouyon, Le Fontenois, Huet Catus, Geofroy de la Roche, Geofroy Poulart, Morice de Trézeguidy, Guyon de Pontblanc, Morice du Parc, Geofroy de Beaucours, Celuy de la Villéon, Geofroy Mellon, Jehannot de Sérent, Olivier Bouteville, Guillaume de La Lande, Symonet Richard.

Du côté anglais, Bembrough sélectionne six soldats allemands (mercenaires servant Edouard 3), dix-neuf anglais (dont deux célèbres guerriers de l'époque : Robert Knolles et Hugue de Calverly) et quatre Bretons « Montfortistes » : Perrot de Comenan, Guillemin Le Gaillart, Raoulet d'Appremont, d'Ardaine. La rumeur prétend que Bembough avait eu bien du mal à trouver des gens d'armes de race noble (c'était une obligation, pour un tel combat) et qu'il arma spécialement chevalier , « un grossier rustaud, appelé Hulbure ou Hubbite Le Vilain ; c'était, dit-on, un misérable goujat qui avait la « panse plus grosse qu'un cheval et pouvait porter au cou un setier de fèves », cet hercule forain avait promis d'écraser, sous sa masse, tous les Bretons !



Le défit de Beaumanoir à Bembrough

TRENTE CONTRE TRENTE, A LA MI-VOIE

Le jour du combat venu, Bembrough, part, dès l'aube, et excite ses hommes :

- *Compagnons*, crie-t-il, *nous avons aujourd'hui la victoire. Beaumanoir tombera en notre puissance ; tous les siens seront tués ou prisonniers et nous les enverrons à notre gentil roi Edouard. Les Bretons, battus à plates coutures n'oseront plus tenir devant nous ; la Bretagne et la France seront la proie des Anglais. Vous pouvez être sûrs de ce que je vous dis, car j'ai fait lire mes livres ; j'ai fouillé dans les prophéties de Merlin ; c'est lui qui a prédit tout cela.*

Tout autre est le chant de poète du peuple breton qui n'aime guère les Anglais, depuis les ravages du Plantagenet Henri 2 et les crimes de Jean Sans Terre.

... « *Le mois de Mars avec ses marteaux, vient frapper à nos portes ; les bois sont courbés par la pluie qui tombe à torrents et les toits craquent sous la grêle.*

Mais ce ne sont pas les seuls marteaux de Mars qui frappent à nos portes ; ce n'est pas la grêle seulement qui fait craquer les toits.

Ce n'est pas seulement la grêle, ce n'est pas la pluie tombant à torrents qui frappe ; pire que les vents et la pluie, ce sont les Anglais détestables ! ... »

Pendant que Bembrough se fiait à Merlin, Beaumanoir, lui entend plusieurs messes, avec ses compagnons, à l'église Notre-Dame du Roncier de Josselin, et se prépare pieusement à sa dure journée.

... « *Seigneur Saint Kado, notre patron, donnez-nous force et courage, afin que nous vainquions les ennemis de la Bretagne.*

Si nous revenons du combat, nous vous ferons présent d'une ceinture et d'une cotte d'or et d'une épée et d'un marteau bleu comme le ciel.

Et tout le monde dira, en vous regardant, ô seigneur Saint-Kado béni :

Au Paradis comme sur terre, Saint Kado n'a pas son pareil !... »

Tôt arrivé à la mi-voie, Bembrough s'impatiente ; mais dès que Beaumanoir paraît, il lui demande d'ajourner le combat. Alors Even Charuel s'écrie :

- *Messire, nous sommes ici trente, venus en ce pré, garnis de bonnes armes, tout exprès pour combattre Bembrough et venger sur lui le mal qu'il fait à la Bretagne et à son noble duc. Malheur à qui s'en ira d'ici sans se battre ou remettre la bataille à un autre jour !*

Mais Bembrough ironise :

- *Vous êtes fou, Beaumanoir. Vous voulez donc détruire d'un coup toute la fleur des barons du duché ! Quand ils seront morts, impossible de retrouver leurs pareils.*

Beaumanoir répond :

- *Détrompez-vous, Bembrough, je n'ai point ici avec moi le baronage de Bretagne, ni Laval, ni Loheac, ni Montfort, ni Rohan, ni Quintin, ni Léon, ni Tournemine, ni les autre grands barons. Mais j'ai, avec moi, de nobles chevaliers et la fleur des écuyers de Bretagne, qui ont tous juré de vous détruire ou de vous faire prisonniers, vous et les vôtres, avant l'heure de complie.*

- *Les Bretons sont perdus. Frappez sur eux ! Tuez tout et qu'il n'en échappe pas un !* hurle Bembrough.

Et le combat commence.

UN REGAL POUR LE PEUPLE

Près du chêne de mi-voie, dans une vaste prairie, les deux troupes sont disposées en ligne. Bien loin, en arrière de chacune d'elles, se tiennent les chevaux, les hérauts, les gens de service de chaque parti. Plus au-delà, en large cercle, la foule des spectateurs, accourue de Josselin, de Ploërmel et de tous les alentours, s'apprête à contempler avidement, tant il est vrai, que, de tout temps, le peuple aime se repaitre des combats singuliers et des luttes sanglantes.

... « *Dis-moi, dis-moi, combien sont-ils mon jeune écuyer ?*

- *Combien ils sont ? je vais vous le dire ; combien ils sont, seigneur : cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze. Quinze ! et d'autres encore avec eux : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze.*

- *S'ils sont trente comme nous, en avant ! amis et courage ! Droit aux chevaux avec les fouchards ! ils ne mangeront plus notre seigle en herbe !*

Les coups tombaient aussi rapides que des marteaux sur des enclumes : aussi gonflé coulait le sang que le ruisseau après l'ondée : aussi délabrées étaient les armures que les haillons du mendiant ; aussi sauvages étaient les cris des chevaliers dans la mêlée, que la voix de la grande mer »...

La première phase du combat est une véritable mêlée ; chacun des combattants se rue sur l'adversaire, sans la moindre stratégie cohérente. Les luttes individuelles et désordonnées ne favorisent pas les gens de Beaumanoir ; deux sont tués : Jean Rousselot ou Rouxelet, chevalier et Geofroy Mellon ou Moëlon, écuyer ; trois autres, gravement blessés, sont faits prisonniers, dont deux chevaliers, Even Charuel, Caro de Bodégat et un écuyer, Tristan de Pestivien. Epuisés de fatigue, tous les combattants s'accordent alors une suspension d'armes, au cours de laquelle Beaumanoir arme, chevalier, sur sa demande, Geofeoy de la Roche, alors que tous boivent force vin d'Anjou, renommé pour bien désaltérer et peut-être aussi pour mieux doper.

MORT DE BEMBROUGH ET JOIE CHEZ LES BRETONS

La courte trêve prend fin et c'est la deuxième phase du combat

... « *La tête de Blaireau (Bembrough) disait alors à Tinténiac qui s'approchait :*

« - *Tiens, un coup de ma bonne lance, Tinténiac et dis-moi si c'est un roseau vide.*

« - *Ce qui sera vide dans un moment, c'est ton crâne, mon bel ami ; plus d'un corbeau y grattera et becquetera ta cervelle.*

Il n'avait pas fini de parler, qu'il lui avait donné un coup maillet tel qu'il écrasa, comme un escargot, son casque et sa tête à la fois.

Keranrais, en voyant cela, se mit à rire à grince-cœur.

- *S'ils restaient tous, comme celui-ci, ils conquerraient le pays !*

- *Combien y en a-t-il de morts, bon écuyer ?*

- *La poussière et le sang m'empêchaient de rien distinguer.*

- *Combien y en a-t-il de morts, jeune écuyer ?*

- *En voilà cinq, six, sept, bien morts* »...

Le poète a quelque peu brodé. En réalité, c'est Kéranrais qui porte un coup de lance sous le crâne de Bembrough ; ce dernier s'abat lourdement. Pendant que ses compagnons se jettent sur Kéranrais, le chef anglais, d'un effort désespéré, se relève et cherche son adversaire ; il trouve, devant lui, Geofroi du Bois, qui lui lance, à tour de bras, sa hache d'armes dans la poitrine. Bembrough tombe à mort. Dubois, triomphant, s'écrie :

- *Beaumanoir, mon cher cousin germain que Dieu garde, où es-tu ? te voila vengé.*

Cette mort imprévue jette une telle émotion dans les deux camps que la bataille s'interrompt. Les Bretons célèbrent par des cris de joie la mort de Bembroug. Beaumanoir les fait taire :

- *Laissez celui-là, allez aux autres et combattez fort ! le moment en est venu.*

Crokart, un aventurier allemand mais bon soldat, regroupe alors les anglais qui obéissent à leur nouveau chef. C'est une nouvelle phase du combat ; les anglais, étroitement serrés au coude à coude, brandissent, devant eux, leurs longues piques et forment une ligne de bataille impénétrable, contre laquelle les Bretons redoublent leurs attaques. Crokart s'écrie :

- *Seigneur, voyez comme Bembrough, qui nous a amené ici, nous manque juste au moment du danger. Tous ses livres de Merlin qu'il a tant aimés, il n'en a pas tiré deux deniers. Voyez-le, il gît « goule bée, étendu tout à plat sur ce pré ». Quant à vous, bons Anglais, je vous en prie, agissez en hommes de cœur. Tenez-vous étroitement serrés l'un contre l'autre et que quiconque vous attaque tombe mort ou blessé !*

(à suivre)

1977, année d'Anne de Bretagne

Anne de Bretagne est née à Nantes le 25 janvier 1477. On va donc bientôt fêter son 500ème. anniversaire...

Un destin exceptionnel

Anne de Bretagne est très certainement l'une des femmes les plus populaires de notre histoire. Son nom est passé dans la légende ainsi que dans de nombreuses chansons. La petite nantaise doit sans doute cette célébrité à sa forte personnalité et plus encore à son destin exceptionnel.

Née à Nantes en 1477, Anne se retrouve orpheline à 11 ans. Duchesse de Bretagne, elle se montre un véritable chef d'Etat. En 1970, elle épouse par procuration l'Empereur d'Autriche, Maximilien, mais ce mariage est annulé et elle épouse en 1491 le Roi de France Charles VIII puis après la mort de celui-ci, son successeur Louis XII en 1499. Elle meurt le 9 janvier 1514 et est enterrée à Saint-Denis mais, selon sa volonté, son cœur est ramené en Bretagne, dans « sa bonne ville de Nantes ».

Intelligente, volontaire, grande voyageuse pour l'époque (elle retournera notamment en Bretagne en 1498, 1505, 1507 et 1509), européenne comme on savait l'être à cette époque, amie des arts et des lettres (elle nous a laissé elle-même une abondante correspondance), elle a également eu la chance de vivre à une époque prodigieuse, la Renaissance.

Une époque prodigieuse

La fin du XVème siècle a été pour la Bretagne une période de très grande prospérité économique. Un peu partout naissent ou se développent les industries du drap, de la toile, de la soie (à Nantes), du verre, des forges, des poteries, etc... Les navires de Nantes et des autres ports bretons sont signalés dans les ports d'Ecosse, du Portugal et de la Mer Baltique. Une nouvelle classe sociale apparaît, la bourgeoisie commerçante, symbolisée à l'époque par un homme comme Pierre Landais. Les institutions municipales se développent.

C'est à cette époque que l'imprimerie apparaît en Bretagne à Bréhand-Loudéac dès 1474 puis à Rennes, Tréguier et Nantes. Pierre du Chaffault, Evêque de Nantes compose le premier missel connu en Bretagne et imprimé en 1482. La Très Ancienne Coutume de Bretagne est imprimée pour la première fois à Tréguier en 1485. A Tréguier encore, Jehan Lagadeuc fait imprimer en 1499 le premier dictionnaire breton, la Catholicon, qui est en même temps le premier dictionnaire français.

C'est aussi une très grande époque pour le théâtre populaire. Plus de cent mystères différents sont joués en Bretagne à la fin du XVème siècle et au début du XVIème siècle et on en a conservé des manuscrits dont les plus connus sont Buhez Santez Nonn, les Quatre Fils Aymon et le Grand Mystère de Jésus.

Dans le domaine des lettres, on retient aussi des noms comme celui de Jehan



Doc. Breizh Kendalc'h

Meschinot (1430-1509), poète attitré du Duc François II puis de sa fille Anne, et dont on connaît surtout l'admirable recueil de poèmes « Les Lunettes des Princes » (Nantes 1493). C'est aussi l'époque des premiers grands chroniqueurs comme Pierre Le Baud (mort en 1505) et Alain Bouchard (né à Batz) ; auteur de la première Histoire de Bretagne (imprimé en 1514).

Mais c'est surtout dans le domaine des arts, tout spécialement de l'architecture, que l'époque d'Anne de Bretagne nous a légué un héritage fantastique. La fin du XVème et le début du XVIème sont une période extrêmement brillante pour les arts en Bretagne. C'est l'âge d'or de la miniature et de l'enluminure (Livre d'Heures d'Anne de Bretagne, Livre d'Heures des Rohan, Livre d'Heures à l'Usage de Nantes). C'est aussi une grande époque pour l'art du vitrail, de la peinture murale et de la sculpture (rétable de la cathédrale de Rennes, tombeau de la cathédrale de Dol et surtout le chef d'œuvre de Michel Colomb, le tombeau de François II à Nantes).

Cette époque est celle du gothique flamboyant, plus tardif en Bretagne que dans d'autres régions mais marqué d'un style très particulier propre à la Bretagne. On ne finirait pas de citer les chefs d'œuvres d'architecture réligieuse, civile ou militaire de cette époque : Saint-Fiacre, près du Faouët, église Kernascléden, Landivisiau, Guimiliau, Lamballe, collégiale Saint-Aubin de Guérande, Notre-Dame de Kroaz-Baz à Roscoff, Notre-Dame du Paradis à Hennebont, la chapelle Saint-Sauveur à Dinan, l'église Saint-Nonna à Penmarc'h, Notre-Dame de Piété au Croisic, le Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, Saint-Jean du Baly à Lannion, Saint-Jean-du-Doigt, l'église de Pleyben, la cathédrale de Nantes (façade et tours exécutées de 1434 à 1508), etc... Beaucoup de châteaux (notamment celui de Nantes) cesseront d'être des forteresses pour devenir des palais. Cette époque marque de son sceau le château de Châteaubriant (galerie du Château Neuf), Vitré, La Motte-Glain, Pontivy, Josselin, Blain, etc...

A la charnière des deux siècles
A la rencontre des deux époques

Ayant vécu à la charnière de deux siècles, Anne de Bretagne a vécu aussi à la rencontre de deux époques. Constantinople est tombée aux mains des Turcs en 1453 et c'est le 12 octobre 1492 (Anne de Bretagne a alors 15 ans) que Christophe Colomb découvre l'Amérique. Magellan fera le tour du monde de 1519 à 1522. C'est aussi l'époque de la Réforme avec Martin Luther (1483-1546). L'Europe Occidentale quitte définitivement le Moyen-Age et entre dans l'époque moderne.

(Ce texte nous a été remis par un « Comité provisoire pour le 5è. centenaire d'Anne de Bretagne. Nantes ». Il servira de base à un large débat sur cette souveraine qui fut tant aimée en son temps, si discutée plus tard...)

Bloavezh Anna-Vreizh

Lakaet eo bet anv Anna-Vreizh d'ur pont war ar stêr liger. Dalidañ ***500 vet bloavezh ganedigezh Anna Vreizh*** *a vez goulennd skoazell an holl gevredigezhioù gant Sindikad Intrudu Naoned (S.I. Ekerzh un emvod kelaouiñ eo bet kinniget gant an Aotrounez Vié ha Bruneau, rener hag adrener ar S.I. aozañ da vat bloavez) voun an dukez.*

— Emvodoù, diskouezadegoù, avadennoù... zo tu aorañ.

— Asantet eo bet gant an Aotrou André Morice, senedoir ha maer Naoned paeroniañ an holl strivadennoù-mañ.

— Un diskouezadeg a vo er C'Hastell o todenniñ doareoù bevañ an dud e Breizh da vare an Dukez hag o lakaat anat darvoudoù pennañ he buhez.

— Ur blakenn goun a vo siellet eno ivez...

— Spi a zo gant an aozerien degemer e

— Spi a zo gant an aozerien degemer e diskouezadeg meur ar bleunioù (1977) plant-noz nevez, dezho anv an Dukez.

— Tu a vefe ivez da bost-lizhzroù Bro-C'Hall embann timbroù warn skeudenne Anna Vreizh.

— ... ha bernioù traoù all zo tu da ginnig...

— Gant renerien ar S.I. eo bet kinniget sevel ***Kenstrivadeg Tresañ istor Breizh*** *etre* ***Bugale holl sholioù ar vor.*** *E Kêr An Naoned e vo aozet an diskouezadeg Eresdennoù.*

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

De Le Gonidec à l'Assimil breton

La parution de l'Assimil breton marquera dans l'histoire de la langue bretonne : la seconde mort de Le Gonidec, juste en l'année où l'on célèbre son deuxième centenaire.

Ce Breton de Paris, inspirateur de Brizeuc et de La Villemarqué a eu bien du mérite, mais à tout peser je crains que son rôle ait été encore plus néfaste que bénéfique. Il a codifié à sa manière la grammaire et l'orthographe du breton. Pourtant sa grammaire ne vaut pas celle de son prédécesseur Grégoire de Rostrenen et quant à son orthographe, très inférieure à celle de Don Le Pelletier, elle a été la source de querelles et d'embarras dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis.

L'initiative catastrophique, dans le système instauré par Le Gonidec, a été d'adopter pour le *s* doux intervocalique et final, la graphie *z*. Il allait aussi à l'encontre de la tradition bretonne et séparait le breton du gallois, car le *z* représentait précédemment la spirante dentale correspondant au *dd* du gallois et au *dh* du cornique. Or Le Gonidec ne l'ignorait pas puisqu'il mentionne dans son dictionnaire l'existence de la prononciation de la dentale spirante.

Il créait donc la confusion de *z* avec *s* doux, et son « orthographe » phonétique n'était plus valable pour l'ensemble de la langue bretonne, mais seulement pour le Léonard. Lorsqu'on l'appliquait aux autres dialectes, en reproduisant les différences de prononciation que nous connaissons, on donnait l'impression que les autres dialectes avaient perdu quelque chose par rapport au Léonard. D'où l'illusion que le meilleur breton, voire le « vrai breton » était de Léon. Grave erreur, car si le moyen-breton disait *dez* avec spirante dentale, le Léonard disant *deiz* et le Trégorrois et le Vannetais disant *de* sont tous également loin de l'origine. Le Léonard es en réalité le plus novateur des dialectes bretons.

Toujours est-il qu'écrire *noz ha deiz* n'est pas difficile pour un Léonard, mais pose des problèmes à tous les autres, alors que la manière ancienne *nos a dez* ne gênait personne.

Plus d'un bretonnant s'en était rendu compte, mais les entraves de la routine et l'écheveau des respects séculaires des « pères » ou des « tontons » de ceci ou de cela faisait avorter les initiatives intelligentes, comme celle de Jean Le Roux dans sa traduction bretonne du Peredur gallois qui créait un breton unifié presque parfait.

On sait que des discussions réunissent à Guingamp les tenants de deux sortes d'orthographes bretonnes, ceux du système Falhun d'une part, et ceux du breton unifié codifié par R. Hemon d'autre part. Le principe des discussions consiste à cataloguer les différences et à choisir entre les deux systèmes, ou à trouver un moyen-terme. L'inconvénient est que là où les deux systèmes sont vicieux mais d'accord on ne risque pas de perfectionner le système.

Or l'un des principaux vices des graphies bretonnes actuelles était cette confusion de *s* et *z*. F. Morvannou, avec son Assimil a fait sauter ce verrou et nous ne saurions trop l'en remercier. Un second verrou inhérent aux graphies Léono-Gonidekiennes est la confusion de *v* et *w* (que Dom Le Pelletier, au 18è. siècle, évitait pourtant) D. Morvannou les a restitués en grande partie ce qui arrangera bien les Trégorrois et les Vannetais.

Je ne doute pas que les fossiles à parapluie taxeront F. Morvannou d'inconscience, sinon de trahison. Pour moi il a fait preuve de réalisme, de bon sens et de courage.

Le Gonidec, adieu, et sans regret.

A.J. Raude

N.B. : L'orthographe de l'Assimil est aussi utilisé par le journal *Pobl Vreizh*.

ESPOIR

JOURNAL DES COMPAGNONS MISSIONNAIRES CELTIQUES

Abonnement d'un an : 20 F.

Abbé Henri HILLION.
Ermitage des 7 Saints.
Vieux Marché - 22420 Plouaret
CCP 2909 85 K Rennes

Promotions Armor-magazine

Plus de 300 exemplaires d'Armor magazine ont été distribués le 30 novembre aux participants du grand banquet annuel organisé, dans les Salons Delbor à Paris, par le Cercle artistique des Coiffeurs bretons de Paris sous la présidence de Marie-Annick Dubois, jeune maire de st-Martin-des-Prés, et de la Duchesse des Bretons de Paris.

Les Celtes ont-ils découvert l'Amérique ?

Alors que l'on continue d'apprendre dans les écoles que l'Amérique fut découverte par Christophe Colomb au XVè siècle ou par les Vikings au Xè, un travail d'ordre archéologique fait récemment laisse supposer que ce sont en fait d'autres Européens qui ont fait cette découverte mille ans auparavant.
« B.B.C. World Service » a enquêté et notre ami Georges Duchesne nous envoie ses commentaires...

Les mystérieux navigateurs qui ont, les premiers, traversé tranquillement l'Atlantique étaient des Celtes, selon la dernière théorie d'un groupe de scientifiques américains. Ils étaient issus de la race qui dominait la plus grande partie de l'Europe Occidentale entre l'année 1000 avant J.C. et la montée de l'empire romain. Selon eux, des faits convaincants prouvent que des Européens celtes ont séjourné sur les côtes du New Hampshire et du Vermont il y a environ 2500 ans. La preuve elle-même consiste principalement en des inscriptions sculptées dans des pierres trouvées dans quelques sites archéologiques.

DES INSCRIPTIONS EN CARACTÈRES OGAMIQUES

La société épigraphique américaine, spécialisée dans le déchiffrement des anciens chiffres et symboles, a finalement identifié ces inscriptions comme étant des exemples de l'ancienne écriture celtique, dite ogamique.

Dans cette écriture, les lettres de l'alphabet sont représentées par des lignes droites. On peut en trouver des exemples sur plusieurs monuments de pierre existant encore en Europe Occidentale, notamment en Grande-Bretagne et en Irlande. Mais, apparemment, on n'arrive pas à savoir de quelle partie de l'Europe sont venus ces premiers navigateurs : de Grande-Bretagne, d'Armorique ou d'Espagne ?

Le docteur Barry Fell, professeur de zoologie à l'Université de Harvard, qui a beaucoup travaillé à la traduction des transcriptions, dit que les sculptures ogamiques trouvées aux U.S.A. datent d'une époque se situant entre 800 et 300 avant J.C. Après, dit-il, on perdit la trace de ces Celtes. Il est alors possible, ajoute-t-il, qu'ils aient disparu en tant que groupe ethnique par suite de mariages avec des Indiens rouges indigènes.

C'est une théorie curieuse et sujette à contreverse mais elle ne doit pas être rejetée. Les premiers Celtes étaient réputés bons navigateurs et l'éventualité de pêcheurs entreprenant un long voyage (peut-être par le Groënland) n'est pas à exclure.

UN PRINCE GALLOIS AU XVIè SIÈCLE...

Ce n'est pas la première fois que l'on avance qu'un Celte a atteint l'Amérique avant Christophe Colomb. On raconte qu'un prince gallois, nommé Madoc, a traversé l'Atlantique au XIIè siècle et trouvé une petite colonie sur la côte de l'Alabama dans le golfe du Mexique. Ce fait légendaire a été utilisé par la reine Elisabeth au XVIè siècle comme base de la déclaration officielle en vue du partage de la souveraineté du nouveau monde avec l'Espagne.

Récemment, en Amérique, une recherche archéologique et linguistique est venue renforcer l'histoire de Madoc qui pourrait très bien ne pas être de la fiction mais basée sur des faits réels : des forteresses ont été découvertes en Alabama qui ne sont ni d'origine américaine, ni d'origine espagnole. Un rapport d'experts européens a établi qu'elles avaient été construites d'après un modèle seulement connu au Pays de Galles avant la conquête de l'Angleterre par les Normands.

De toutes façons, semble-t-il, les Celtes sont pour quelque chose dans la découverte de l'Amérique.

Garlonn : l'envie physique de manipuler les couleurs

Peintre, poète, metteur en scène un jour sans doute... L'art de Garlonn procède d'une unité jaillie du fond d'elle même et d'une nature celte commune et partagée. Quelle longue quête poursuit-elle ? Et ces vers qu'elle écrivit seraient-ils une clef de son œuvre !

« C'est la mélange rare
Des musiques divines
qui conduisent en enfer,
qui préparent le deuil
D'étranges renaissances. »

Yannick Pelletier : « Depuis combien de temps peignez-vous ? Pourquoi le chox de la peinture comme moyen d'expression ?

Garlonn : Je peins depuis 5 ans. Je n'arrivais pas à faire les livres que je projetais mon premier livre, « Tan e galon », ne sortait pas, telles furent les raisons intellectuelles qui m'ont conduite à tenter cette forme nouvelle d'expression. A cela s'est ajoutée une contingence d'ordre sensorielle : en convalescence, me trouvant dans l'atelier de ma sœur Katell, j'ai eu physiquement envie de manipuler les couleurs. Sur une toile, j'ai projeté ce qui est venu du fond de moi. Le résultat - que j'ai appelé « Le goûter des Bigots » - était fortement agressif. J'ai représenté deux « grenouilles de bénitier » et un curé autour d'une table ; ils étaient en noir, la table était rouge et sur celle-ci, une soupière blanche d'où sortait un diable nu. Des collectionneurs suisses ont voulu acheter cette toile et m'ont persuadée de continuer à peindre.

Y.P. : Comment vous expliquez-vous le sujet insolite mais spontané de cette toile ?

G. : Sans que je sois anti-cléricale, l'Eglise représente à mes yeux un ensemble de choses que je déteste, de la pudibonderie à l'inquisition. Emanant de Rome, l'Eglise est d'essence latine ; elle s'est faite la complice de l'état français dans la dépersonnalisation de la Bretagne et une complice d'autant plus perfide qu'elle avait la confiance des paysans. Elle a fait tout ce qu'elle a voulu de la conscience populaire et l'a mise à la merci de la bourgeoisie. De plus, la religion chrétienne a détruit le druidisme qui était l'expression de notre pensée. Quand on veut lier catholique et breton, cela procède d'une erreur d'analyse...

DES TOILES - SPECTACLES

Y. P. : Qu'est-ce-qui a motivé le choix de votre style ?

G. : Ce n'est pas un choix au sens propre. Je déteste qu'on me dise que je suis un peintre naïf, alors que je le sais. Donc je suis ce que je suis. Ma vocation était de faire de la mise en scène, ce vers quoi j'essaie de tendre dans mes toiles en créant un spectacle. Chaque toile est une recherche de mouvement, de dramatisation. J'aime mélanger le drame et la bouffonnerie, car tout ce qui est humain est à la fois tragique et bouffon. On rejoint là Shakespeare, qui était celte.

DE BRUEGHEL A GLENMOR

Y. P. : Acceptez-vous que l'on compare votre peinture à celle de Brueghel ?

G. : Cela me fait très plaisir, bien que j'admire davantage Jérôme Bosch et me sente plus proche encore de Lucas Cranach avec lequel je partage la goût des transparences. J'aimerais peindre une toile qui ne serait que des superpositions de transparences, représentant des mondes différents qui s'enchevêtrent les uns dans les autres.

Y. P. : C'est une transparence au sens philosophique...

G. : Oui c'est une attitude dans la vie, qui correspond à un besoin de vérité. Je veux montrer qu'il existe des couches superposées de vérités et qu'il ne faut en ignorer aucune.

Y. P. : Vous rejoignez « La Septième Mort de Glenmor...

G. : Oui... J'adore ce livre auquel je veux consacrer une exposition. Je l'ai lu religieusement. Pour moi, ce livre est une somme qui établit une continuité entre les anciens écrits et notre époque.

LES INTERFERENCES DES MONDES

Y.P. : Etes-vous surréaliste ?

G. : Dans la démarche, sûrement. La réalité brute ne m'intéresse pas. Il faut qu'elle soit traduite, sublimée. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le moment présent, mais ce qui est au-delà. Je ressens aussi le besoin de créer des mondes différents et de tâcher à découvrir les interférences des mondes, des vies et des gens...

Y.P. : Peignez-vous avec un but précis ?

G. : Absolument pas. Je fais ce qui me plaît, puis j'essaie de l'imposer. Généralement, ça marche ! je projette sur mes toiles ce qui est en moi, sans me préoccuper de savoir si cela sera reçu ou non.

VERS LE CINEMA !

Y. P. : Vous aimeriez faire du cinéma, je crois...

G. : C'est exact. J'aimerais écrire des scénarios en faire la mise en scène et peut-être interpréter certains rôles. Cela me permettrait de créer des situations, des drames. Ce projet me tient fort à cœur.



Y. P. : Quels seraient vos sujets ?

G. : Je ne tiens pas beaucoup à les dévoiler ; disons : la mythologie, les traditions et coutumes de Bretagne. J'y mêlerai des intrigues un peu surréélles.

Y. P. : Vous vous en tiendrez aux thèmes celtiques...

G. : Oui. Je me sens un peu comme un miroir au travers duquel passent des choses qui ne viennent pas de moi, mais de bien ailleurs. Il y a l'expression voulue et celle venue de l'inconscient collectif. C'est pourquoi je veux m'en tenir à l'inspiration celtique... »

Yannick Pelletier

Ar gouel

La composition qui honore notre couverture ce mois-ci a pour thème « ar gouel »... la fête. Garlonn a eu la gentillesse de la composer spécialement pour le n° de décembre d'Armor magazine : décembre mois de la fête. Elle y a rassemblé, dans une grande envolée symbolique, quelques uns de ses personnages préférés sur lesquels elle plane, évanescente, blond témoin de la Celtie pour nous tous éternelle. Que Garlonn soit remerciée au nom de tous nos lecteurs. - ***Yann Poilvet.***

Bernard Potel

un statuaire de la tradition celtique



Il y a dans le regard de Bernard Potel cette brillance qui témoigne de la passion. Passion pour l'art, passion pour la Celtie. Elle l'a amené à une rare maîtrise du bois, matière noble s'il en est au pays de Brocéliande.

Pour illustrer sa dernière - et puissante - création, il a composé un poème où il écrit :

La nuit des temps est passée
recouvrant de son voile d'oubli
ton immense forêt de légendes.
Aujourd'hui, seul un arbre est resté,
Symbole fidèle, accroché à ta terre.
Ses racines sont de chair
et sa sève de sang.
Son cœur est prêt d'éclater,
Il n'en peut plus de garder le secret
de ses amants unis par l'éternité.

Bernard Potel a 29 ans aujourd'hui ; il a commencé à sculpter vers huit ou neuf ans. Sa première œuvre : une composition étonnante de fraîcheur, un enfant accroché dans une position quasi fœtale. Sous la protection de la fée Garlonn, son bon ange, dont on sait l'exigence quant à la qualité, il a beaucoup évolué ces derniers temps et il a pris confiance en lui : il a décidé de vouer sa vie à l'art.

Rarement un artiste aura imposé son talent si vite dans un domaine pourtant si difficile. Il le doit à sa fraîcheur, à sa sincérité, à la foi qui sourd de ses statues : « je veux faire revivre, redonner une âme aux personnages bibliques de la Bretagne, en particulier aux vieilles légendes celtiques, si belles et si profondes », me confie-t-il ; « je veux aider à faire renaître une civilisation que l'on voudrait faire oublier et qui est l'une des plus grandes de tous les temps : la civilisation celtique ».

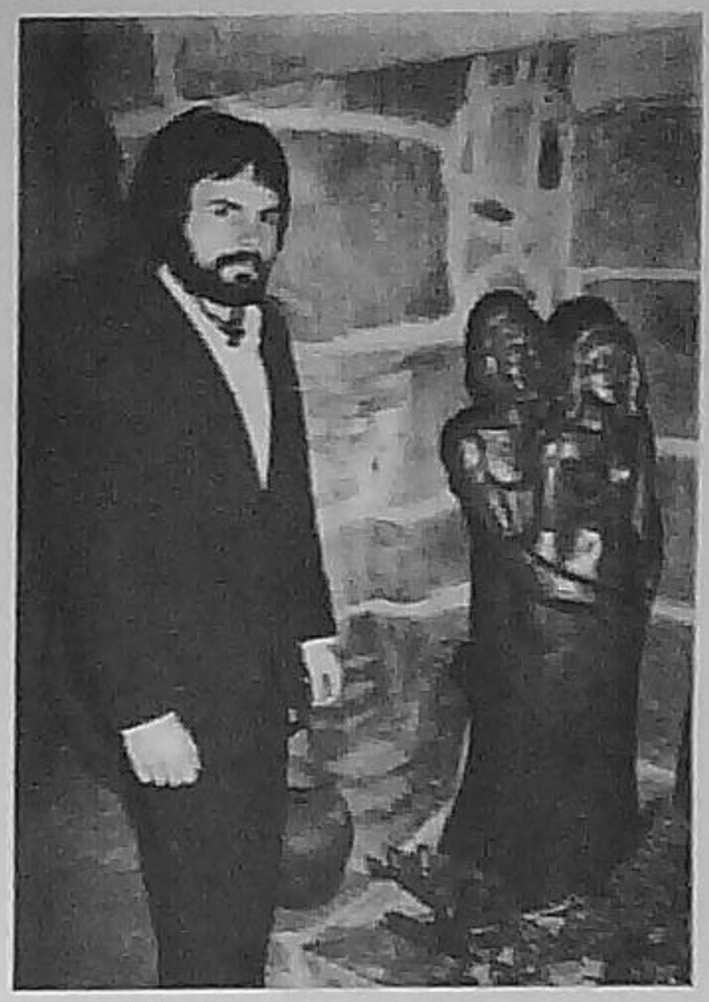
Il faut souligner que Bernard Potel aura eu le mérite de se former seul : il n'a suivi aucune école, ce qui, bien sûr, inspire quelque méfiance aux pontifes de Paris prompts à confondre parchemins octroyés et génie spontané. Pourtant, la qualité de ses œuvres a eu raison des méfiances : son extraordinaire « supplique de Gwénolé » a obtenu la médaille d'argent avec diplome au 6è. concours de l'Académie internationale de Lutèce. Et, partout, de l'exposition estivale du château de Rohan à Pontivy au Salon international de Paris-sud, il a collectionné les succès : salon de Penthièvre, Salon d'hiver de Paris, etc. Il finit même par plaire trop : on a dérobé son Saint Gwénolé dans une exposition parisienne !

Mais Bernard Potel est un homme qui sait garder la tête froide : au délà des fulgurances de son inspiration, il sait que son combat est aussi difficile que celui que mènent ses frères bretons en d'autres disciplines, et il sait aussi qu'il devra travailler dur, contre vents et marées, pour prendre une place définitive dans la grande confrérie des statuaires celtes, celle-là qui, depuis le temps des druides et des bardes, a porté vers nous la tradition immortelle de notre peuple. Dans son atelier de Pléneuf-Val-André, Bernard poursuit sa création avec la persévérance et la modestie des vrais « grands ».

Y.P.

La supplique de Gwénolé





Bernard Potel devant sa dernière sculpture l'arbre de Bocéliande (photo Yannick Guyader)



Garlonn à la harpe

La troisième Biennale

« BRETAGNE 75 »

Après celles de 1971 et 1973, la Société des « Amis de l'Art » de Nantes a présenté une nouvelle biennale : « Bretagne 75 » sous le patronage de la ville de Nante. Le sénateur-Maire André Morice a inauguré en personne cette vaste exposition qui réunit 118 exposants et plus de 200 œuvres peintes, sculptées, tissées, etc... Un nombreux public a visité cette « rencontre » entre artistes provenant de cinq départements de Bretagne, entra autres : Brest, St Brieuc, Lannilis, Guidel, Le Pouldu, Concarneau, Ploemeur, Le Trevoux, Le Conquet, Trebeurden, lorient, Guétande et, naturellement, de Rennes et Nantes.

Cette troisième « Biennale » à Nantes, qui joue aussi le rôle de grande Ville bretonne et de centre artistique vivant, s'est avérée un succès, autant sinon plus que les deux précédentes. « L'Estampe en Bretagne », présentée dans le grand hall du Musée en Juin 1974, lors du Congrès Interceltique, avait déjà attiré une foule de visiteurs considérable ce qui montre éloquemment

l'intérêt que suscite la matrice artistique et culturelle bretonne.

Il serait souhaitable que les principaux *Centres d'arts et de culture* comme Brest, Rennes et Nantes, et autres cités dynamiques bretonnes, n'hésitent pas à créer des « rencontres » et à réaliser des échanges entre Musées, ou « Ecoles » et entre Centres Celtiques et Maisons de la Culture.

Il est temps de sortir des tours d'ivoire, par trop entourées de murailles et de favoriser un large courant de pensée en tous domaines, au profit de tous. Des manifestations d'art : théâtre, musique, arts plustiques, ont lieu à Rennes on en entend nullement parler à Nantes ou à Brest et vice- versa.

Par la 3ë. Biennale « Bretagne 75 », les Amis de l'Art » de Nantes ont voulu d'ouvrir la voie dans ce sens d'élargissement et de rayonnement. Il ne faut pas que ce soit unilateral et encore moins exclusif. Une collaboration et des échanges doivent se créer. Nantes invite et ne demande qu'à être invitée. Ce fut le cas à Cardiff et à Sarrebrück (sous le patronyme de la Bretagne). Ce fut le cas avec le Musée de Brest. Il y a certainement beaucoup à faire dans ce sens entre nos villes.

Michel Noury



Le premier salon d'automne du Penthièvre

On ne dira jamais assez le mérite de Geo Penvêrn et des Amis du Vieux Lamballe et du Penthièvre qui ont entrepris de redonner à cette ville son lustre d'antan, et d'abord d'en faire à nouveau une capitale de l'art et de l'esprit. Le remarquable succès populaire qu'a remporté leur premier Salon d'automne du Penthièvre, à l'Hôtel du Pilori, frère jumeau de la Maison du Bourreau, a montré que leurs initiatives répondaient à un besoin, Il était placé, il est vrai, sous le signe de la qualité : Yvon Guilloux, peintre virtuose dans les ocres et dans les fauves, Yvon Pincemin, dont les teintes ont une saveur de bon vin, l'extraordinaire Maurice Bernard qui maitrise la nature avec une passion sensuelle, le jeune sculpteur Bernard Potel, enfin, étonnant et mystique sorcier du bois, constituait une « affiche » qu'envieraient bien des salons. Avec eux, Lamballe s'est sans doute engagée dans une mission originale.

(*Notre photo* - de g. à dr. Yvon Guilloux, Bernard Potel, Yvon Pincemin, Maurice Bernard. (Y.G.)

Parmi les expositions

Peintre abstrait qui traduit avec passion le déchaînement de l'océan, le belle-ilois *Dominique Abraham* a présenté ses huiles et ses gravures à la M.J.C. d'Hennebont où il était accompagné du nantais *Yves Marion* qui traduit par l'encre, les huiles, le crayon sa vision cosmique du monde.

Un intéressant Tro-Breiz à l'exposition « Paysages et manoirs de Bretagne, présentée au Centre culturel de Saint-Brieuc par *Cécile de La Tour-Kersaintgilly*.

« Arts et Loisirs »

Sur ce thème vient d'être créée l'Association armoricaine d'arts et d'agréments artistiques (dont le sigle est « 5 A ») qui entend rassembler dans ses diverses sections les artistes de toutes disciplines, des écrivains aux... prestidigateurs, en passant par les peintres et les artisans d'art. 22 centres sont prévus dans les principales villes bretonnes et dans la région parisienne (secrétariat : 15, rue Marignan, Brest).

Les Universités de Bretagne

7 000 étudiants à Brest, 16 000 à Nantes, 23 000 à Rennes ... Les chiffres semblent donner un certificat de bonne santé à l'Université bretonne. Pourtant, dans une conférence de presse, le P.C.F. a relevé les problèmes qui abondent en maints secteurs : « le pouvoir, qui subventionne abondamment les grands groupes industriels et financiers, rogne les investissements sociaux, entre autres ceux qui concernent l'Education nationale et les Universités ». Le PCF dénonce donc les insuffisances de crédits, la liquidation de certains secteurs de recherches, la pénurie en personnels, le règne du numérus clausus, le démentèlement, l'autoritarisme qui contre le principe d'autonomie des Universités.

Nantes-Saint-Nazaire : de nouveaux équipements pour 1976

Au cours d'une conférence de presse à Paris, les responsables du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire ont dressé les grandes perspectives de celui-ci pour 1976. Tour à tour, Pierre Tissot, Pierre Andrau, Christian Brossard, Jacques Fischer, Bernard Jullien, Yves Lainé, Charles Simon ont évoqué, en termes impressionnants, l'avenir du port. Nous reviendrons plus longuement le mois prochain sur cette réunion à laquelle *Armor-magazine* était représenté par Morvan Duhamel : on sait l'importance que nous attachons ici à notre premier complexe industriel.

Pour les fêtes



En cadeau de fin d'année, ROBERT PRIGUET vous propose une nouveauté : l'eau de toilette « Jeunesse » qui convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes et à tous les adolescents.

Chez PHEBEL, une gamme variée de produits de beauté a été établie en fonction de la nature de votre peau : qu'elle soit sèche ou qu'elle soit grasse, elle ne se traite pas de la même façon. Phebel vous propose des démaquillants, des laits de beauté, différentes crèmes hydratantes et régénératrices, de jour et de nuit, ainsi que des lotions, des masques et combien d'autres produits qui sont au service de votre beauté.

Un des principaux attraits de la femme, c'est la douceur de sa peau. Malheureusement, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la peau douce. LANCÔME a créé une émulsion crémeuse « Harmoline-peau douce » qui doit s'appliquer chaque jour après la douche ou le bain. D'application très facile, ce produit pénètre parfaitement l'épiderme mais sans laisser de sensation grasse ou collante. Harmoline Peau Douce est vendu par flacon plastique de 180 ml au prix de 50 F.



Si votre peau est sèche, il peut y avoir plusieurs raisons : soit les sécrétions sébacées sont insuffisantes et favorisent le dessèchement, soit le processus de perspiration est accéléré par l'intervention d'agents extérieurs agressifs tels que le vent, le froid, le soleil ou l'air sec.

Pour que votre peau retrouve souplesse et douceur, il faut à la fois rétablir l'équilibre en gras, et recréer l'équilibre en eau.

Deux moyens, deux produits : la crème super-hydratante et la crème nourissante. Ces produits PHAS, soumis à une série d'épreuves biologiques et testés par des dermatologues, rendent à la peau jeunesse et souplesse.

Une nouveauté, mais pour les enfants cette fois. KERASTASE lance le « bain cheveux d'enfant ». Conseillé et vendu par les coiffeurs pour utilisation à domicile, ce shampooing préserve la beauté et la douceur des cheveux des bébés et des enfants. Il lave les cheveux sans risque de délipidation ou de dessèchement car il respecte les protéines de la peau. De plus, il ne pique pas les yeux. Il s'applique comme n'importe quel autre shampooing et peut même être utilisé par les adultes qui ont des cheveux fragiles.

Pour "Vélia", priorité à la qualité

Deux difficultés semblent essentiellement guetter les jeunes maisons de disques : difficultés financières d'une part, difficultés dans le maintien de la qualité d'autre part. Vélia a su échapper à la première par la prudence de ses dirigeants, à la seconde par l'exceptionnelle compétence de son directeur artistique, Yves Philippe - Qui s'en étonnerait quand on sait quel merveilleux comédien est ce dernier et quelle sensibilité l'anime ? Enfin, il serait injuste de ne pas lui associer Léon Guillou dont les connaissances et le savoir-faire techniques contribuent à assurer la qualité des disques Vélia. Nous leur avons demandé de présenter leur maison d'édition...

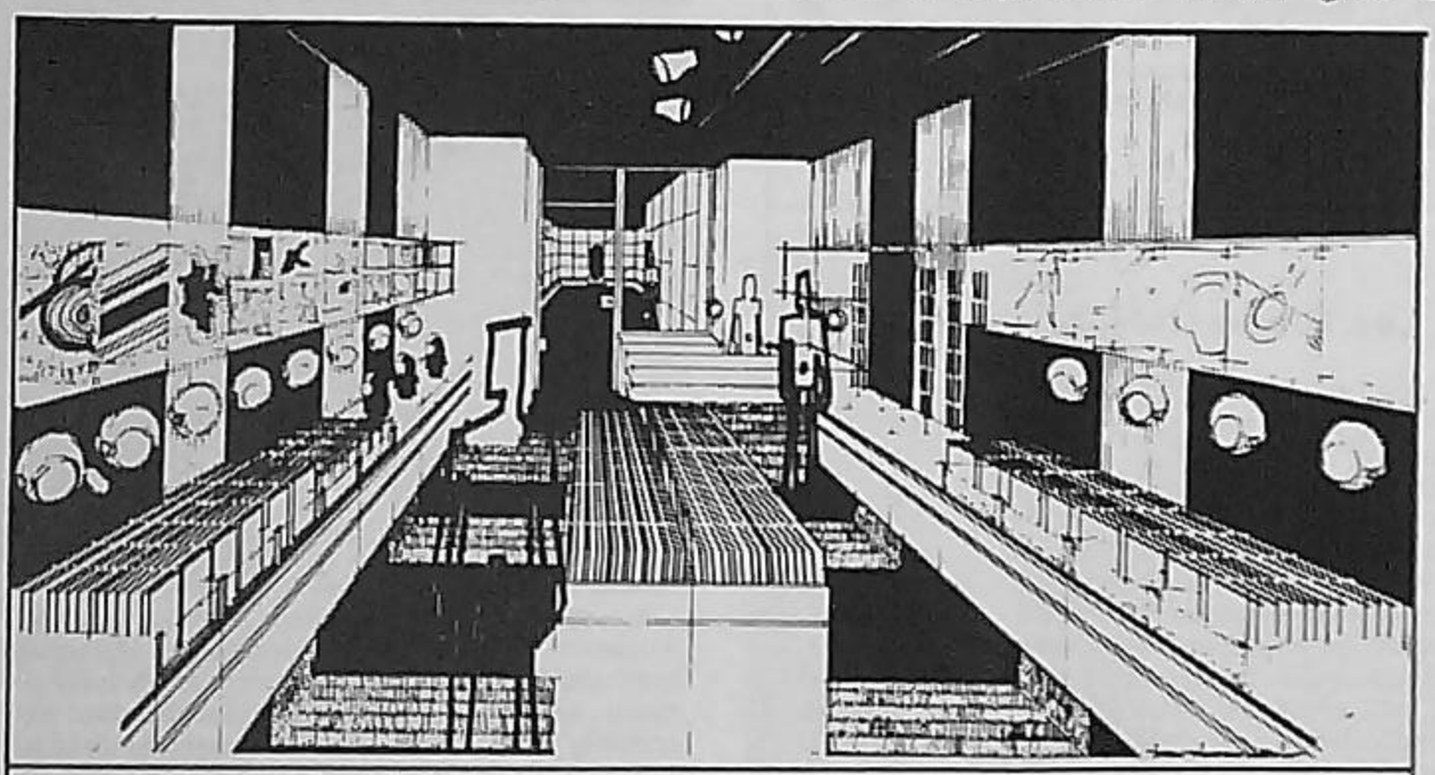
Armor-Magazine : « Qui a conçu le projet de créer Velia ?

Léon Guillou : Le projet est né d'une discussion avec Yves Philippe. Je faisais déjà quelques disques ; celà se passait dans ma cave et c'était plus simple. Malgré tout, j'avais produit le premier 45 T. de François Budet, qu'on demande toujours. Créer une maison d'édition nécessitait un investissement assez lourd en matériel.

Yves Philippe : Nous avons fondé une société à responsabilité limitée grâce à l'adjonction de quelques amis qui ont pris à cœur ce projet et tenaient à le poursuivre si l'expérience se révélait rentable. Car il ne faut pas cacher cette réalité ; c'est une nécessité autant pour nous que pour les artistes que nous enregistrons.

A.M. : Qu'est-ce-qui vous a conduit à concevoir une telle entreprise ?

Y. Ph. : Le désir de créer quelque chose en Bretagne. Bien sûr, nous avons - comme tout le monde - profité de la vogue bretonne, mais je crois que nos réalisations sont d'une bonne qualité et surtout qu'elles sont sensiblement différentes de celles offertes par d'autres firmes.



Monsieur et madame Léon GUILLOU vous invitent à visiter « LE DIAPASON » entièrement rénové.

Vous y trouverez un vaste rayon de disques, cassettes, instruments de musique et surtout un auditorium où vous pourrez écouter à loisir la chaîne Hi-Fi qui vous intéresse.

LE DIAPASON

rue de Rohan **SAINT-BRIEUC**

LE STUDIO DANS LE CHÂTEAU

A.M. : Quelle est votre localisation ?

Y. Ph. : Le siège administratif se trouve à Saint-Brieuc (1), le studio d'enregistrement au château de Kernabat en Plouisy.

A.M. : N'est-ce-pas un peu perdu ? Pourquoi vous-êtes vous fixés à cet endroit ?

Y. Ph. : C'est très simple. Mes parents exploitaient la ferme du château et sont restés en très bons termes avec les propriétaires. Ces derniers nous ont fait confiance, nous ont permis de nous installer et se sont pris d'intérêt pour ce que nous faisions au point de devenir des associés au même titre que ceux de la première heure. Je tiens à dire que tous les actionnaires sont égaux dans notre société.

19 DISQUES EN DEUX ANS

A.M. : Quelles sont vos réalisations ?

L. G. : Depuis juillet 1973, nous avons inscrit 19 disques au catalogue Velia. S'y ajoutent ceux qui ne portent pas la marque et d'autres produits à compte d'auteur.

Y. Ph. : Pour ce qui est du catalogue, nous nous sommes d'abord cantonnés dans la musique bretonne mais en recherchant l'iné-



Yves Philippe - Léon Guillou



Léon Guillou - Yannick Pelletier et Louis Guilloux pendant l'enregistrement du Sang Noir au domicile de l'auteur.

dit par rapport aux productions de nos concurrents. Nous avons eu la chance de trouver Anne Auffret, les Satanazet, Ar Breizerien, les Frères Morvan dont le disque est admirable d'un point de vue artistique, mais aussi parce qu'il s'agit d'un véritable document...

L. G. : Nous n'en restons pas au seul domaine breton. Nous avons abordé le folklore américain avec New Folk Harmony, le folklore français avec Georges Schmidt à la flûte de pan. Un autre disque sera consacré bientôt à ce folklore joué par un ensemble d'instruments traditionnels.

PLUSIEURS COLLECTIONS

A.M. Les disques sont répartis en différentes collections, je crois...

Y. Ph. : Non, pas tous. Il existe une première collection, : Provinciales », à laquelle appartiennent les Frères Morvan et Anne Auffret. Cette collection voudrait être l'émanation réelle d'un terroir, de l'âme de ses habitants. Une nouvelle collection sort maintenant même, dont le premier disque est consacré au « *Sang Noir* » de Louis Guilloux. Elle s'intitule : « *Une œuvre, une voix* ». Le principe est qu'un écrivain marquant lise lui-même des extraits d'une de ses grandes œuvres. Il faut, d'une part, que l'auteur lise bien. Il faut, d'autre part, trouver quelqu'un qui puisse présenter l'œuvre, qui sache choisir des extraits offrant une unité suffisante. Enfin, il faut des écrivains qui soient des maîtres, des gens que l'on écoute... un peu, le sage et c'est l'image que j'ai de Louis Guilloux.

L. G. : Nous projetons de lancer une collection de chants pour enfants, appelée « *Rondo* ». Le problème est qu'il faut sortir d'un coup 4 ou 5 45 tours. Je vais reprendre en mais une collection des disques religieux que nous avons produits sans la marque Vélia. Nous cherchons à faire un disque de chant grégorien, etc... J'aimerais aussi que nous sortions des disques de musique classique et j'ai un projet pour Dvorak. La multiplicité des projets est une nécessité...

LE GROS PROBLEME DE LA DISTRIBUTION

A.M. : Quelle est votre plus grande difficulté ?

L. G. : C'est le problème de la distribution. Il faudrait que l'on trouve partout en France un disque comme celui des Triskell, comme celui de Guilloux. Mais les chaînes de distribution prennent 40 %. Nous assurons nous-mêmes notre distribution pour la Bretagne et Paris. C'est insuffisant ; il nous faudrait trouver des représentants qui aient déjà des cartes et qui puissent prendre du disque afin de couvrir ne serait-ce que les grandes villes françaises.

A.M. : Une dernière question : vous définissez-vous comme une « maison bretonne » ?

Y. Ph. : Tout dépend du sens que l'on donne à cette expression. En tout cas, ne faire que du breton relève à mon sens de l'opportunisme. Nous voulons être des artisans au sens noble du terme. Il ne faut pas suivre une mode mais toujours viser à la plus haute qualité et produire un disque non soumis à l'usure du temps par là-même. C'est un idéal à suivre du mieux possible. Vélia veut être une maison d'édition solide en Bretagne, pour favoriser l'art régional sans pour autant fermer les portes à ce qui nous vient de l'extérieur. »

propos recueillis par

Yannick Pelletier

(1) Velia C.A.S.E. 11 bd Arago - 22000 Saint-Brieuc.

- **PROPRIÉTAIRES**
- **CO-PROPRIÉTAIRES**
- **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
6, rue Saint-Louis - RENNES
Tél. : 79.42.85

Bureaux ouverts : lundi - jeudi - samedi de 9 heures à 12 heures.
Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F - C.C.P. Rennes 715.
CORRESPONDANTS sont demandés.

LANN-BIHOUÉE,

un nouveau disque

En général, lorsque je reçois un disque d'un bagad militaire, je suis sceptique... Il existe en Bretagne d'excellents bagadoù dont j'ai certainement plus plaisir à parler. D'ailleurs, souvent, l'enregistrement de tels disques représente plus une opération commerciale qu'une opération de qualité. La faute n'en revient nullement aux sonneurs appelés qui ne demanderaient pas mieux que d'appartenir, même le temps d'une année, à un autre bagad, mais il est un fait qu'un disque est une carte de visite pour un groupe qui part en tournée.

Une fois n'est pas coutume : le disque enregistré par les célèbres marins de Lann-Bihoué et leur non moins célèbre bagad ne m'a pas déplu. Pourtant, la première impression était mauvaise : je n'ai pas aimé la pochette illustrée d'un pompon rouge ni la mise en page du verso où le texte rappelant l'historique du bagad n'est pas très lisible. C'est donc le contenu qui m'a fait changé d'avis : tout d'abord, la composition même du disque est intéressante : à côté du bagad, un couple de chanteurs (dont la voix du diskaner n'est pas toujours agréable à entendre) et un bon couple de sonneurs de biniou-koz-bombarde. Au répertoire : des mélodies traditionnelles, des danses, des marches.

Certes, la qualité du bagad n'arrive pas à la cheville des sonneurs de Brest - Saint Marc mais les conditions ne sont pas les mêmes non plus.

Le curriculum vitae du bagad n'est pourtant pas mauvais : créé en 1952, il a participé à de nombreuses manifestations dont la revue internationale de Hampton Roads en 1957, le concours international de cornemuses en 1960 d'où il sortit vainqueur, l'exposition de Montréal en 1967 et bien d'autres encore. Mais cela ne veut pas dire grande chose dans la mesure où aucun sonneur n'a participé à deux de ces manifestations. La qualité du bagad varie selon les années.

Sur le plan interne, les sonneurs de Lann Bihoué ont plus d'avantages que leurs camarades de la Lande d'Ouée car ils ont la possibilité de répéter pendant la journée, prenant sur leur temps de service, contrairement à ceux du 41è R.I. qui prennent suu leur temps de repos pour se perfectionner. Cette précision est importante car elle est à l'origine de la différence entre les deux formations militaires.

Pour en revenir au disque enregistré par Vélia, ont peut dire que la « promotion 1975» n'est pas des plus mauvaises.

(*Bagad de Lann Bihoué - Vélia 2230017*)

Alan Stivell :

VOICI VENU LE TEMPS DE LA DELIVRANCE

« Voici venu les temps de la délivrance... nous garderons notre amitié au peuple de France... mais nous abattrons les murailles honteuses qui nous empêchent de regarder la mer... Est-ce trop demander que de vouloir vivre ? »



C'est un avertissement qu'Alan Stivell lance à tous ceux qui font fi de la personnalité bretonne et cherchent à l'étouffer en annihilant notre culture. Que ceux-ci se méfient d'ailleurs car Stivell n'est que l'ambassadeur de milliers de personnes qui n'acceptent plus d'être manœuvrées par un pouvoir plus soucieux de son prestige personnel que du respect des civilisations qui la composent « l'hexagone ».

Mais ce serait donner une fausse idée du dernier disque de Stivell que de le limiter à « délivrance », d'autant que les autres morceaux de ce microsillon enregistré en public à Dublin valent d'être écoutés avec autant de plaisir et d'intérêt.

Accompagné dans sa tournée par le bagad Bleimor, l'un des meilleurs de Bretagne (dont il fut penn-soner pendant plusieurs années) Alan Stivell continue d'expérimenter des arrangements originaux et contribue à faire évoluer une musique qui, sans lui et quelques autres, risquait d'être figée à jamais.

Encore beaucoup de recherche dans ce disque où le fond traditionnel reste toujours présent : c'est la grandeur de Stivell (et son succès) d'avoir rendu accessbile à tous une musique longtemps réservée aux gens du cru ou aux amateurs de festoù-noz.

Ainsi, dans ce 30 cm produit par sa propre maison de disques Keltia III (distribué par Phonogram), Alan Stivell propose à la fois des morceaux de sa composition et de vieux airs arrangés. Autour de lui, une équipe solide d'excellents musiciens parmis lesquels René Werneer, Dan ar Bras, Pascal Stive, Michel Santangeli, Jacky Thomas.

Alan Stivell à Dublin : c'est aussi l'affirmation de son sentiment internationaliste. Partisan de la destruction des frontières, il veut également que la civilisation celtique (qui englobe, outre la Bretagne, l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Galice, l'Ile de Man), s'ouvre au reste du monde et contribue à la construction d'un monde nouveau semblable à celui que préconisaient les anciens Celtes (liberté et égalité des hommes et des femmes, harmonie de l'homme et de la nature...).

Pour l'heure, Stivell continue sont cheminement. Nul ne sait où il le conduira mais faisons-lui confiance car nul doute qu'il ne décevra pas.

(*Stivell à Dublin - Keltia III - 9101 850*)

Anne-Edith Poilvet

Médiocre, le festival de Rennes

S'il est un festival qui ne marquera pas les annales, c'est bien celui des Variétés de Rennes 1975. Une seule initiative intéressante : la soirée « marginale » de la Maison de la culture où François Beranger a su montrer ce qu'il savait faire et où Katell a illustré tout son savoir faire en même temps que son talent. Si l'on avait dû donner l'Hermine d'Or, c'est à elle qu'il aurait fallu penser, ou à Maripol, à Manu, aux Sonerien Du. Et puis, c'est tout ou presque...

Si Daniel Guichard a pu tirer son épingle du jeu en dépit d'une accoustique déplorable de la salle, il n'en fut pas de même pour Eddy Mitchell (une demi salle) ou Claude François, parfait démagogue contesté (« remboursez » disait la salle). Quand aux candidats, il n'y a rien à dire sinon qu'à Rennes on a atteint les bas fond des variétés. Et si un Nantais, François Thomas, a obtenu une hermine d'argent, c'est peut être parce qu'il y mis un peu d'humour pour être moins mauvais que les autres. Deux remarques pour terminer : 1) J'ai regretté que le rennais Yvon Barbeau n'ait pas été retenu pour la finale. Bien sûr, il dérange : bien sûr, il est loin de la variété ; bien sur le public l'a conspué, mais il était sans doute le seul à avoir quelque chose d'original à dire. Et celà aussi distingue. 2) Pourquoi les Kanerien en noz ont-ils participé au concours ? Je crois me souvenir que, dans ces mêmes colonnes, Claude Pasquet, animateur du groupe, écrivait sous la signature déroutante d'« Ar C'Horrigna » à propos du Triskell d'Or et des concours : « Qu'en est-il ? Souvent des injustices, des déceptions ; en fait c'est le public qui juge, c'est de lui que dépend la popularité de quelqu'un. « Sans doute, mais alors pourquoi Kanerien en noz recherchent-ils des déceptions tant au Kan ar Bobl, au Triskell d'or qu'au Festival des variétés ? Par masochisme ou envie d'exister ? La question reste pour moi posée.

A.G.H.

« Fiñvskeudennaoueg Vreizh »

Fiñvskeudennaoueg Vreizh a zo he fal dastum ha skignañ fiñvskeudennadurioù ha luc'hvannadoù diwar-benn Breizh, he yezh, he sevenadur, he hengounioù, he c'hudennoù a-vremañ.

Gant skoazell an obererien o deus prestet : dimp o oberennoù pe zo o vont d'en ober, asamblez gant holl gevredadoù an Emsav, e fell da Fiñvskeudennaoueg Vreizh labourat evit hon sevenadur,

Darempredoù he deus ouzhpenn-se gant kevredadoù heñvel outi eus Iwerzhon, Kembre, Kerne ha Bro-Skos, a-benn ledanaat ar c'henlabour etre ar broioù keltiek war dechenn al luc'hvannerezh.

Erfin, Fiñvskeudennaoueg Vreizh a genlabour gant aozadurioù sevenadurel etrevroadel, ha da gentañ gant an UNESCO ha Kuzul Etrevroadel ar Fiñvskeudennrezk hag ar Skinwel, evit reiñ e blas d'ar fiñvskeudenneresh breizhek. Fiñvskeudennaoueg Vreizh : 15, rue Guy-Moquet, Paris. Tél. 228.37.04.

STAGES D'EXPRESSION CORPORELLE ET DE MARIONNETTES

Du 26 au 31 décembre, l'ADEC - art dramatique expression culture - propose différents stages :

EXPRESSION CORPORELLE 1er degré (*à Quimper*). Ce stage est ouvert à tous et principalement aux enseignants et éducateurs ; animation : Jocelyne Mareuil.

MARIONNETTES 1er degré (*à Rennes Chantepie*). Au programme de ce stage, animé par Bernard Libault, : création de marionnettes et insertion des créations dans une œuvre collective faisant appel à différentes formes d'expression.

ANIMATEURS-METTEURS EN SCENE (*à Rennes Chantepie*). Organisé parrallèlement au stage marionnettes, il est ouvert aux personnes désireuses de prendre en charge un groupe théâtral (rural urbain, scolaire...) et acquérir une formation à la mise en scène et au langage théâtral. Animation : Michel Estier.

Pour tous renseignements, écrire à l'ADEC, 93, avenue Rochester - Rennes (Tél. 36.37.03)

Paul Lavergne

lauréat du tournoi breton
de la chanson populaire
vient d'enregistrer son premier

45 Tours

« Il était une fois... »
« T'en souvient-il ? »

En vente 10 F chez l'auteur :
Ker Joly - 22200 GUINGAMP

SPORTS

Le championnat interceltique de lutte

Les championnats interceltiques de Gouren se sont déroulés à Newquary en Cornwall (Kernow) et ont vu la supériorité des Bretons par le score, étriqué, il est vrai, de 5 victoires à 4.

Cadets légers : Corrigou (Cercle Breton de Brest), vainqueur de J. Cawley.

Cadets lourds : André (St-Jacques Bannalec), vainqueur de R. Cawley.

Juniors légers : Hancock vainqueur de Alain (Berrien)

Juniors lourds : Le Pesquer (Le Resto, Lanester), vainqueur de M. Cawley.

Seniors plumes : Le Normand (St-Brieuc), vainqueur de Thomas.

Seniors légers : Jehanno (Lanester), vainqueur de Hawkey.

Seniors moyens : Rowe, vainqueur de Gueguen (Lanester)

Seniors lourds : K. Hawkey, vainqueur de Le Roux (Lanester)

Seniors super-lourds : Chapman, vainqueur de Jaouen (Berrien)

Culture et variétés à la Maison de la culture de Rennes

Choisir un événement parmi d'autres pour saluer le travail de la Maison de la Culture de Rennes devient tâche difficile. Ici, l'on pêche par trop de possibilités et il faudrait citer chaque programmation pour dire l'exacte vérité. Avant d'en venir à notre choix de décembre, il faut bien s'arrêter sur le phénomène des variétés.

Pour beaucoup d'intellectuels, la variété n'est qu'une expression légère et sans importance faite pour donne « au peuple » un semblant d'existencè, de reconnaissance et de joie. On peut aller plus loin dans l'analyse et trouver bien au contraire que la variété est une véritable forme d'expression et qu'elle se sert plus que d'autres des moyens audio-visuels pour s'imposer comme art. Car tout le problème est là. La chanson est-elle un art en elle-même au même titre que la musique, la danse, la littérature, la sculpture, etc... ? Je crois personnellement que oui, même si elle utilise divers aspects de ses concurrents : la littérature et la musique.

Il semble d'ailleurs que la Maison de la Culture de Rennes ne me contredise point puisque « la variété » y prend une place suffisante et que, dans le cadre du Festival International de Rennes, la salle de la rue Saint Hélier a présenté une soirée. Mais bien sûr, si Clo-Clo et ses claudette», Eddy Mitchell et Daniel Guichard ont attiré minettes et rockers en folie, la Maison de la Culture a offert sa scène à l'une des voix parallèles les plus interessantes, les plus fortes et les plus belles dans leur engagement qu'il soit possible d'entendre aujourd'hui : François Beranger. En première partie, la Bretagne était à l'honneur. Non pas simplement par mode, mais parce qu'il existe des artistes complets qui ont peu de possibilités d'expression vraies et qu'une chance doit leur être donnée à égalité avec les tenants du show business, du moins en ce qui concerne la technique, la salle, etc. C'est ainsi que la merveilleuse diseuse qu'est Katell ar Skanv, la brune et celte Maripol, l'authentique Manu et l'inépuisable groupe des Sonerien Du ont posé les fondements d'une expression bretonne contemporaine. Après Sklof et Glenmor, avant Myrdhin, Gwalarn et d'autres, ils ont prouvé que la chanson bretonne peut elle aussi arriver à maturité. Et qu'en Bretagne comme ailleurs, la chanson est phénomène culturel.



Katell (photo G. Vanhaecke)

Sur le plan du choix mensuel, nous avons retenu une co-production : Maison de la Culture, CAMA, Théâtre du Bout du Monde « *L'Histoire du Soldat* », de Ramuz et Stravinsky (2,3,23,24,26,27 décembre) ; des débats sur la Médecine (les 4,11 et 18 décembre) ; un spectacle animation de notre ami Gilles Fournel : « *Bonnets Rouges et Papiers timbrés* (4 décembre) et le Festival de Guitare (les 11,12,13 décembre). A.G.H.

Rennes à l'heure du Folk et du Rock

Voici donc des jeunes qui ont su montrer que l'on peut organiser un festival sans que ce soit « la foire ». Opaline Association a en effet tenu la gageure de monter un festival Folk et Rock dans un endroit incroyable : Les Lices, sans qu'il y ait trop de problèmes. Le plus important fut celui de la sono qui fit un peu sombrer la soirée folk où l'on put applaudir Myrdhin, Gérard Delahaye et Patrick Ewen dans un certain ennui. La froide soirée n'arrangeait pas les choses. Un certain échec (un déficit assez important) n'empêche pas les animateurs d'avoir des idées : concerts de groupes et musiciens locaux et isolés, soirées folk, expositions parallèles et surtout l'ouverture d'une Cafétéria de nourriture biologique. Une saine idée à encourager. *A.G.H.*

PRO-GRAMMES

Théâtre du bout du monde

Récital Jean Dasté à *Brest* le 14 décembre.

L'Avare, de Molière, à *Concarneau* le 5 - à *Brest,* le 16.

L'Amante anglaise, de Marguerite Duras, à *Brest* le 16.

La journée d'une infirmière, d'Armand Gatti et *le goûter,* de Janine Worms, à *Concarneau* le 5, à *Rennes* les 6 et 7, à *Brest* le 17 (sans le goûter).

L'architecte et l'empereur d'Assyrie, d'Arrabal, à *Brest* le 19.

L'histoire du soldat, de C.F. Ramuz (musique de Stravinsky) à *Rennes* les 2,3,23,24,26 et 27.

Rennes

Théâtre municipal : les 6 et 7 décembre : *la périchole,* opérette en 3 actes, musique d'Offenbach - les 12 et 14 : *la Traviata,* opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi - les 20,21,24, 25,27,28 et 31 décembre, les 1er, 3 et 4 janvier : *Andalouse,* opérette à grand spectacle en 2 actes (musique de Francis Lopez).

Nantes

Cercle nantais de culture celtique : les 6 et 7 décembre, week-end de *poésie* à Guérande - les 13 et 14 : week-end de *musique instrumentale* - le 18 : *Koan ar Vrezhonegerien* - les 20 et 21 : week-end en *langue bretonne* - le 28 : *Gouellad* à Saint-Nazaire.

Saint-Brieuc

Office d'Action Culturelle : jusqu'au 14 décembre ; à la chapelle du CES Le Braz, exposition du Palais de la Découverte et du Musée National de la Technique de Prague : *Bel, décibels, phones* - puis exposition sur « *la bande dessinée* ». Du 1er au 15 décembre : *les aventures de Perlette goutte d'eau* par la compagnie Libault-Estier - les 6 et 7 : *stage marionnettes* avec cette compagnie - Le 2 *hommage à Ravel* avec le trio Ravel (au théâtre municipal) - le 6 : *Goto, Ile d'amour* - le 13 : *King Kong* - le 20 : *les nus et les morts* le 27 : *la vieille dame indigne* (cinéma).

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE D'EMERAUDE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

Ti Breiz
RENNES
Place du Palais
CADEAUX
et
CONFECTIONS
BRETONNES (KABIGS)

Bals bretons

Le 6 décembre à *Clichy* et à *Basse-Indre,* salle des fêtes (groupe An Endreziz avec les Diaouled ar Menez, les chanteurs de Rostrenen, etc...) Le 7 à 14 h.30 à Muzillac, à la Clé des Champs. Le 13, à *Sceaux* (Da Virviken). Le 21 à 15 h. à *St-Vincent-sur-Oust,* Ti Kendalc'h (Paotred al Ledenez).

festoù-noz

* Du 26 au 31 décembre : à *Rosporden,* stages de danses et de musique.

* A *Châteauneuf du Faou :* stage sur les instruments non traditionnels (harpe, guitare, banjo, dulcimère, accordéon, vielle).

Kadig, une pierre originale du mouvement musical breton



Annick Le Puil (Photo Gabriel Hamon)

« Vous connaissez Pontivy ? C'est une petite ville à quelques dizaines de kilomètres de Priziac ». Sourires et rires soulèvent la salle. C'est une des phrases que Bernard Cadic aime à placer au cours de ses récitals. Mais plus qu'un bon mot, c'est aussi une forme de présentation de son choix musical. Avec le groupe Kadig, c'est la défense d'une chanson traditionnelle de pays qui est née. Point de recherche vers l'autre bout de la planète, ni même vers ces pays celtiques que chacun se doit d'avoir dans son répertoire pour être totalement crédible. Non, bien plus simplement une plongée dans le « pays » de Priziac d'où lui et son épouse sont originaires.

FIDELITE A LA TRADITION

Ce choix est d'autant plus difficile à soutenir que le groupe, souhaitant rester en accord avec la tradition, refuse les orchestrations « magistrales » ou « variétés » que l'on rencontre un peu partout. Bernard Cadic, instituteur émigré en région parisienne, est le pilier de l'entreprise, l'animateur, le collecteur, le tenant de l'originalité du répertoire. A ses cotés, Annick Le Puil, aussi blonde que sa voix est claire, aussi timide dans l'interview qu'elle sait être percutante dans son chant et son charme, participe pleinement à la vie de l'ensemble et ce d'autant qu'elle est priziacoise et épouse dévouée de maitre Bernard. Succédant à Jean-Louis Le Craver, attiré par l'animation théâtrale, Christian Becquet à la guitare (on doit signaler en passant son talent de chanteur « marin ») apporte un jeu fin, sobre et dynamique à la fois dans une partie difficile en égard à la conception de jeu retenue. Jean-Louis Lesbos est le petit dernier de Kadig, l'homme au violon folk qui, comme bien d'autres, a débuté en faisant la manche dans les restaurants.

A SAINT-DENIS-DE-BRETAGNE

Nous aurions pu longement disserter sur la vie de ce groupe d'autant plus étonnant qu'il vit dans l'émigration en donnant une leçon à beaucoup d'autres. Parler de « l'hénaurme » présence de Bernard Cadic, de la fraicheur qui se dégage d'un tour de chant difficile mais remarquablement composé, du bien-fondé du choix des mélodies et des chants « a cappela », de la vie paysanne qui nous est restaurée au long de ces chants à boire, ces compositions sur l'amour paysan ou les métiers, et de l'implication du violon dans la création de ces chansons vannetaises, de l'ambiance générale qui se dégage d'une rencontre avec le groupe et surtout l'authenticité d'une recherche populaire. Nous avons préféré donner la parole à Bernard Cadic lors d'une rencontre dans ce « Saint-Denis de Bretagne véritable repaire de l'amitié par la chanson, puisque l'on y rencontre verre en main aussi bien Kerguiduff, Claude Besson, Philippe Cosquer que la sensation d'être véritablement chez soi.

J'ETAIS BRETON DANS L'AME

A. Comment Bernard Cadic en est-il venu à la chanson bretonne et à la formation de ce groupe qui s'est d'abord appelé « Kadig ha Kimry », puis aujourd'hui « Kadig » ?

B. C. « J'ai toujours été attiré par la musique bretonne. Quand j'habitais à Priziac et que le biniou sonnait au bourg, je cavalais, je cavalais... A l'école primaire, j'ai appris le pipeau et la flûte. Arrivé à Lorient, et avant que celà ne devienne la mode, j'ai fait partie du bagad en jouant de la bombarde. J'étais breton dans l'âme, je sentais bien la chose bretonne, mais je n'aurais pas misé un clou là-dessus. Après j'ai connu Stivell et trouvé remarquable qu'un type ose chanter sur scène des chansons bretonnes. J'ai ressenti le même phénomène avec Glenmor. Pour moi, c'étaient des fers de lance, des cas particuliers, mais cela ne suffisait pas pour que la culture bretonne en général soit reconnue comme une valeur universelle. Il y a eu ensuite la floraison des groupes. Nous aussi nous chantions et nous connaissions des chants qui avaient enthousiasmé notre enfance. Et j'ai décidé de faire un spectacle à Saint-Denis où j'ai rencontré mon ami... André-Georges Hamon (1), spectacle destiné surtout à faire passer des copains comme Alain Gallet, Serge Kerguiduff, Gilles Servat. Je voulais les approcher de plus près et ne pas être seulement un supporter, mais faire quelque chose pour eux, quelque chose de plus que d'apporter dix balles à la caisse. Et puis on a continué, la définition du groupe se dégageant peu à peu. »

DES CHANSONS NON COMMERCIALISEES

A. Quelle est donc cette définition actuelle ?

B. C. « On s'est rendu compte qu'on pouvait apporter notre pierre au mouvement breton. Nous faisons des chansons dont nous connaissons la provenance, l'origine. Ce sont des chansons qui n'ont pas été commercialisées. Je n'efface rien de ce que je collecte et toutes mes bandes sont à la disposition de qui voudra en faire un inventaire. Après le collectage, on fait un choix. Et ce choix se fait par rapport au terrain particulier que représente Priziac et sa région.

A. Tu oublies de dire que les arrangements ne nuisent pas à l'authenticité...

B. C. « Celà va de soi. On essaie simplement que l'arrangement souligne et serve la mélodie »



Bernard Cadic (Photo Gabriel Hamon)

A. Comment vois-tu l'avenir pour « Kadig »?

B. C. « Nous voudrions faire un disque plus fini que le premier (2) et puis j'espère retrouner en Bretagne. Maintenant que le « fanatisme » breton commence à passer, je pense que l'on va pouvoir faire du bon boulot sur le terrain avec une formule plus étoffée : comme aujourd'hui : guitare, violon, flûtes et voix, mais aussi contrebasse, banjo, percussion pour certains morceaux. »

A. Celà ne changera pas la définition de départ ?

B. C. « Pas du tout, car, pour le disque, par exemple, nous avons étoffé avec d'excellents musiciens, mais celà n'a nui ni aux paroles ni à l'air. Tant que je serai Bernard Cadic, la définition de « Kadig » restera la même. »

LES CREATEURS VONT NAITRE

A. Depuis que tu « tournes » dans le milieu de la musique bretonne, quelles sont les réflexions qui te sont venues le plus fréquemment ?

B. C. « Si j'étais Jean Claude Pedron, je te répondrais savamment. Moi, je connais les mélodies de Priziac, j'ignore des tas de choses, mais je fais plus confiance à ma fibre qui vibre instinctivement qu'aux théories que je lis dans les bouquins. C'est ma première réflexion. La seconde, c'est un constat du manque d'échanges, de communications entre les divers bretons qui se produisent. Si celà peut paraître normal pour Clo-clo et Johnny, celà n'a aucun sens pour des gens qui ne travaillent pas seulement pour la chose artistique, mais aussi pour l'action culturelle, enfin pour l'amour de la Bretagne. On ne se rencontre pratiquement pas, on se croise dans les coulisses comme des fantômes. Moi ça me marque. La troisième réflexion, c'est qu'après une période « fanatique » néfaste, la musique et les artistes bretons vont prendre leur vraie place. Et les créateurs vont naître. »

A. Tu as montré un certain exemple en choisissant de faire une musique de « pays ». Penses-tu que cette voie est la bonne ?

B. C. « Je ne sais. Ce que je peux dire c'est qu'il faudrait que chaque pays voit naitre ses collecteurs et ses chanteurs. C'est ce que fait Gwalarn en pays Pagan notamment. Et cette musique intégrée au peuple même nous apporte des satisfactions immenses. Ainsi de la soirée à Priziac cet été, ou ceci encore : une vieille dame est morte il y a quelques mois ; c'était l'une des meilleures chanteuses de la contrée ; sa famille est venue l'écouter et l'enregistrer avant qu'elle ne meure. Après nous avoir entendu, la famille nous a permis d'aller écouter la bande et de l'enregistrer. C'est un souvenir extraordinaire qui va continuer à vivre dans notre second microsillon puisque nous avons retenu deux chansons...

André-Georges Hamon

(1) une rencontre nerveuse et difficile. Souvenir d'autant plus intéressant qu'elle a été le point de départ d'autres rencontres passionnantes. (2) Ar Folk SB 324

R T L en Bretagne

RENNES A SHOW...

Une radio périphérique à la périphérie, quoi de plus normal ? Pourtant, comment ne pas considérer comme un évenement l'installation de R.T.L. en Bretagne, ou plutôt dans « l'ouest » pendant huit jours. C'en fut un, en réalité, et je crois que l'équipe organisatrice animée par Michel Leblanc et Alain Baudoin a réalisé un véritable tour de force pour réussir une entreprise difficile. Les Bretons ont vu surgir sur leurs murs les têtes de ceux qu'il avaient la possibilité d'écouter à longueur de journée. Puis ce fut l'érection de cette bulle RTL, blanche et bleue, près de la place de Bretagne, l'allée et venue des vehicules de la station et le grand départ de l'opération avec une excellente émission d'actualité menée par Jean Carlier et Alain Colas, remarquable d'aisance dans sa guérison exceptionnelle.

INFORMATIONS : O.K.

La plus grande réussite de l'opération vient normalement de l'information qui a pris une part déterminante dans la réelle décentralisation opérée. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si ce sont des journalistes qui ont préparé le terrain. En étroite liaison avec Ouest-France, RTL a voulu donner une radio informative proche du monde breton et je croix que, bien souvent, elle y a réussi. Pierre Roy, l'un de nos militants les plus écoutés, en a fait l'expérience notamment au micro de Philippe Bouvard un peu ennuyé. Mais comment ne pas reconnaitre « l'objectivité » des journalistes de RTL dans le déroulement de l'affaire FLBiste et des manifestations bretonnes du moment. Je n'en veux pour preuve, pour l'avoir vécu de près, que l'intervention de Michel Leblanc aux « infos » de 21 h. le soir de la manifestation organisée au centre de Rennes. Intervention retranscrite en breton par un camarade manifestant. Un grand bravo à l'équipe « reportage » pour ce que l'on peut considérer comme une information en prise directe sur l'évènement.



La foule sous la boule (photos Yannick Guyader)



A.G. Hamon à Larigou : Vous y croyez ?...



LA RADIO DE LA RUE

On connait bien Michel Drucker, sympathique animateur de nombreuses émissions de TV. Il apporte (il l'a démontré à Rennes et dans les villes visitées : Saint Brieuc et Lorient) un sang neuf à la radio en construisant au long des après-midi la radio de la rue et des gens simples. Avec lui c'est une autre information qui nait spontanément, loin des censures de studio. Une radio vivante, sensible, sans être forcément populacière. Une voiture émétrice, un micro émetteur, et voici Drucker place des Lices dans Kantre de Alan Ai Louarn, chez un vieux lorientais ou un curé briochin. Partout on essaie de replacer l'événement, de laisser parler les gens de ce qui leur tient à cœur, de l'actualité vue par l'autre bout de la lorgnette. Et Alan al Louarn ne s'est pas fait violence pour montrer ce que pouvait être une Bretagne non officielle. Rien que pour cette séquence, l'émission de Drucker mérite d'exister. Mais on pourrait en citer bien d'autres qui collent à la peau même des gens.

SHOW, SHOW, SHOW...

C'est dans ce domaine que l'expérience a été la plus faible, la moins crédible. Faire venir Enrico Macias, Tino Rossi, Serge Lama et d'autres est intéressant. Faire s'ouvrir chaque soir des plateaux « millionnaires » d'animation a conquis la cité rennaise pourtant généralement endormie à ces heures. Divertir les auditeurs avec une musique sirupeuse et sans intérêt relève d'une pensée thérapeutique non escamotable. Faire le jeu des grands systèmes du show en programmant maintes fois les mêmes sornettes chantonnées est un acte de foi et de « fric ». Mais quand même...

Il existe en Bretagne une certaine quantité de chanteurs et de groupes de qualité qui méritaient mieux que le silence indulgent ou ignorant dont ils ont été gratifiés. Et pourtant comment ne pas signaler le fait que nous avions mis à la disposition de la programmation un épais dossier de presse concernant le chanson bretonne contemporaine... Il n'est bon bec que de Paris ! Et quand la province manque d'argent, c'est pire en encore. Soulignons pourtant que la Bretagne a été représentée par Jean Michel Caradec et Nicolas Peyrac, An Triskell tout à fait remarquable, Djibout'jet en pleine forme, Gwendal (sic, en dépit d'une musicalité exceptionnelle), Tri Yann toujours populaire, Servat acerbe et bavard un jour de « libertés », Sonerien Du au souffle inépuisable et... celui que l'on aurait voulu voir à cent lieues : Job Larigou. Un Job Larigou qui fit dire à Max Meynier (qui en mangeait son casque d'écoute) : « C'est pas possible » et à Monique le Marcis (programmatrice) : « Ce que nous avons souffert. Si seulement nous vous avions écouté ». Finalement Job Larigou avec ses niaiseries à gagné « l'estime » de tous... et c'est tout ce que mérite ce garçon que n'hésite pas à me déclarer : « Si celà ne me rapportait pas d'argent, je ne défendrais jamais ce que je fais. » Une belle profession de foi que, Io l'espère, le public retiendra.

DEMAIN...

Les lumières se sont éteintes, la bulle a disparu du champ de vision des rennais. Que va-t-il rester de ces huits jours bretons de RTL. Il est trop tôt pour le dire. Sûrement quelques milliers d'auditeurs supplémentaires. Mais aussi pour nos confrères de RTL la satisfaction du travail bien fait. Dommage que, pour arriver à cette formule, il faille se compromettre dans tant de salamalecs financiers qui ont noms business et publicité. En terminant qu'il me soit permis de remercier les journalistes et les animateurs qui ont accepté notre présence tout au long de ces huit jours. Merci aussi pour la sympathie qu'ils ont mobilisée en même temps que la gentillesse autour de leur passage.

André-Georges HAMON

ROSALIE DUBOIS
la « nana » devenue une GRANDE DAME

S'il est un microsillon qui doit retenir l'attention, c'est bien celui qui chante Rosalie Dubois et qui comporte douze merveilleuses chansons d'un des plus grands poètes contemporains : Eugène Guillevic. Celà paraitra étonnant à tous ceux qui ignorent que l'auteur de « Carnac », « Sphère », « Paroi » aime bien se détendre en écrivant ces petites choses qui peuvent mener au poète mais qui, pour Guillevic, sont des « délassements ». Ils ignorent sous doute davantage les véritables qualités de Rosalie Dubois. Chacun se souvient, bien sûr de cette chanteuse populaire, voire « populacière » que les gens du show-buisness avaient fabriquée, cette « marchande de poisson » qu'elle avait accepté de représenter par la force des choses mais en qui elle ne se reconnaissait pas. Rosalie Dubois est alors grièvement blessée dans un accident. Le lit, les souffrances physiques et morales... Rosalie décide de se sortir de ce pas difficile et s'appuie sur un vœu pour tenir. Les jambes retrouvent leurs possibilités en même temps que la chanteuse recherche son plein épanouissement loin de tous les « compensateurs ». Elle se remet à la chanson, fait quelques émissions de télévision. C'est à l'occasion de la sortie d'un petit quarante cinq tours : « L'amour c'est comme ça » (Tifany's 67000-Discodis) *que j'ai rencontré Rosalie Dubois pour la première fois. Je ne m'attendais pas à trouver ce que j'ai compris tout de suite : l'intelligence d'une femme celte, dynamique, accueillante, affable, et toute imprègnée d'une vraie culture bretonne ; c'est ainsi que j'ai découvert cette petite fille d'Erwan Bernard, des Forges en La Nouée. L'antithèse absolu de ce que le monde du disque avait fait de cette ancienne étudiante en droit. Nous avons beaucoup parlé. Pour moi, Rosalie Dubois a chanté ses tous prochains morceaux. Ce jour-là j'ai dialogué avec une très grande dame qui sait parfaitement le pris de l'amitié et n'oublie jamais de le manifester.*

J'ai retrouvé Rosalie Dubois, il y a peu, à l'Echelle de Jacob. Un choc vrai. Une présence extraordinaire, un contact naturel avec un public vibrant, un talent fou d'interprète. Là j'ai découvert son « cadeau de retour » : des chansons de Guillevic. Pour Armor-magazins, en toute simplicité nous avons discuté dans l'attente de ce microsillon qui sera surement l'un des plus beaux fleurons de la carrière enfin authentique de Rosalie Dubois. Aujourd'hui, il n'est plus question de la « nana un peu grossière » que l'on avait fait pour les besoins de la cause mais d'une femme fière d'elle-même, fière d'avoir été capable de redresser une barre mal dirigée, fière de ses origines et qui sait être en harmonie avec les éléments, participer à la conscience cosmique de l'univers, vivre à l'heure du solstice, fière enfin de pouvoir dire : « je suis en accord avec Rosalie Dubois ». A.G.H.



Armor : Rosalie Dubois, voici votre grand retour. Qu'est-ce que celà représente pour vous.

Rosalie Dubois : Revivre à nouveau, vraiment, complètement. Retrouver le public, je viens de découvrir que c'était les trois quart de ma vie et je ne le savais pas. Présenter mon nouveau tour, c'est exister complètement.

A. : Qu'est-ce que cela veut dire ?

R.D. : « Aller jusqu'au bout de ce que j'ai envie de faire. »

A. : Vous m'avez écrit ces jours-ci pour me dire que vous aviez un très beau « cadeau de Noël » à savoir des chansons de Guillevic. Pourquoi et comment Eugène Guillevic dans un tour de chant de Rosalie Dubois ?

R.D. : « Parce que j'ai envie de prouver qu'une chanteuse populaire peut chanter des choses très belles et pas embêtantes du tout. Et puis Guillevic, je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi ... J'ai toujours dit de lui que c'était un grand poète celte. Mais, il n'aime pas qu'on le place sur un piédestal. Et puis il est celte. Sa chanson : « Ton sourire » qui est sur mon disque est à mon avis une très grande chanson populaire. »

A. : Vous chantez douze chansons de Guillevic. C'est vous que les avez choisies ? comment ça c'est passé ?

R.D. : « C'est un ami, André Guégalou, qui m'a emmené chez Max Rongier qui, lui, chante depuis plusieurs années déjà les chansons de Guillevic. Je ne sais quelle opinion avait de moi Max Rongier mais il n'était pas très chaud pour me confier des chansons. D'abord je suis arrivée un peu en retard, Max Rongier était presse, il m a joue ça un peu rapidement en pensant surement : « C'est une chanteuse populaire, je vais lui faire voir quelque chose et ces chansons elle ne va pas les prendre. « C'était une erreur. Je suis restée en arrêt sur « Et pourtant je chante » qui est un peu mon « Je ne regrette rien » à moi parce qu'elle raconte exactement ce qui m'est arrivé. J'ai de la chance vous savez et aucune rancœur. Je suis ravie et enchantée de ce que j'ai vécu parce que j'ai appris énormément de choses avec mes échecs. Et puis la collaboration avec Guillevic s'est engagée et débouche sur ce disque qui me ressemble. La vie y est au centre avec ses problèmes et ses joies, dans ses espoirs. Et la coloration celtique y est évidente car elle passe par toutes nos fibres. « Née de la Mer » par exemple me place parfaitement dans ma situation d'être humain plongé au milieu des éléments. Comme les Celtes, j'ai ce côté mystique lié à une sensibilité participante à la vie des éléments.

ROSALIE DUBOIS
chante un grand poète celte : GUILLEVIC

A. : Celà veut-il dire qu'enfin Rosalie Dubois se sent bien dans sa peau, que Rosalie Dubois cole à Rosalie Dubois ?

R.D. : « Oui, il n'y a plus de problèmes. Je cohabite très bien avec cette bonne femme là. Je fais aujourd'hui beaucoup de choses que je ne faisais pas quand nous nous sommes rencontrés pour la première fois. C'est le signe que je suis parfaitement à l'aise. C'est vrai. »

A. : Vous parlez beaucoup de chanteuse populaire, qu'est-ce que celà veut dire ?

R.D. : « La chanteuse populaire c'est quelqu'un qui dit des choses très simples qui doivent être comprises par tout le monde. Vous allez me faire dire que c'est une rose baccara dans un pot de moutarde que la chanson populaire. Mais c'est vrai. L'amour y tient une grande place. D'abord je ne sais que chanter l'amour ».

A. : Vers où va Rosalie Dubois ?

R.D. : « Je veux me refaire une place dans la chanson. Mais sans tout ce qui a fait de moi « une pauvre nana ». Je serai une « vedette » quand je serai en parfaite harmonie avec la mère Dubois, mais sans matraquage et ce sera le public qui me reconnaîtra. Car aujourd'hui j'ai un tour de chant comme je n'en ai jamais eu un. »

A. : Et le public est prêt à vous recevoir comme il est prêt à accueillir vos nouvelles chansons ?

R.D. : « Oui, car entre lui et moi, c'est un mariage d'amour. »

(Propos recueillis par A.G. Hamon)

Le Bonheur est pour demain

Les agences matrimoniales en prise directe sur la société nouvelle

L'isolement de l'individu dans des structures dépersonnalisées, l'accaparement professionnel qui laisse chacun confronté à ses problèmes, un vide psychologique dont souffrent beaucoup, mais aussi une plus grande liberté dans la manière d'approcher les hommes et les réalités font que les agences matrimoniales, de forme et d'esprit les plus divers, prolifèrent plus que jamais, adaptées au ton de la société nouvelle pour mieux être proches de ceux qui sont en quête de bonheur. Deux collaborateurs d'Armor magazine sont allés voir quelques unes de ces agences. Cela nous vaut ce document humain inhabituel...



Robe de Ted Lapidus (Photo Berndt Brenken)

C'est décidé : nous commencrons à RENNES par «RENCONTRES ». Ce nom nous a plu et puis, pourquoi le nier, l'appellation semble chargée de symbolisme. Un accueil sans réserve et déjà nous sommes en postulat matrimonial...

Sympathique, la directrice aime son métier qu'elle considère un peu comme un sacerdoce. Installée à RENNES depuis le 1er Février 1974, c'est une femme dynamique qui a participé à une émission de télévision : « Il était une femme dans l'Ouest ». Elle considère que la directrice d'agence correspond à un certain profil dont les principales qualités pourraient être la compréhension et la compétence. Chez elle, les inscriptions sont de durée illimitée, ce qui donne peut-être plus de possibilités pour trouver chaussure à son pied. Quoiqu'il en soit elle estime que le « beau parti » n'existe pas et que chacun possède ses défauts et ses qualités. En partant, elle nous lance : « Souvenez-vous qu'on a besoin des autres ».

UNI-INTER est le seul cabinet agréé par la Chambre Nationale des Conseillers matrimoniaux. Cette chaîne, qui comporte sept cabinets, est implantée dans notre région depuis plus de 10 ans, ce qui constitue déjà une référence d'honorabilité et d'efficacité. La consultation, car il s'agit d'une véritable consultation, est gratuite : il est souhaitable de connaître les motivations profondes qui poussent un individu à avoir recours à un cabinet matrimonial. « Pensez-vous que le rôle de conseiller matrimonial soit une vocation ? « Certainement, et j'estime que cet office ne une certaine expérience des individus et de leur psychologie », nous est-il précisé. UNI-INTER n'utilise pas encore l'informatique malgré ses 60 cabinets en France qui multiplient les chances d'une union rapide.

Chaque mois, consultez la rubrique MARIAGES de nos

Petites Annonces

CHRÉTIENS

demandez au CENTRE DES ALLIANCES (AV) 5, rue Goy 29106 - QUIMPER sa documentation de 40 pages contre 4 F timbres. 10.000 ADHÉRENTS BRETONS de tous âges, milieux et situations. Milliers de références contrôlées par Huissier.

MARIAGES SERIEUX

avec chaîne matrimoniale (36 agences)

MARIE-FRANCE

**** BODSON



6, rue de Toulouse - RENNES
Tél. 30.73.53
12, rue Louis Pasteur - BREST
16 ter, route de Ste Anne - VANNES
46, rue de Strasbourg - NANTES



AIMER ... ETRE AIME(E)
DONNER ... RECEVOIR ...

Cette tendresse dont nous avons tous besoin, que nous recherchons et dont nous rêvons tous. Adressez-vous à l'AGENCE MATRIMONIALE qui saura vous aider à former ce couple

RENCONTRES

26, rue St-Hélier. Tél. 30.39.74 RENNES
Conseils Psychologiques gratuits

Le Bonheur est pour demain



Exister c'est être deux

MARIAGES SÉRIEUX

UNI-INTER



agréé Chambre Syndicale Nationale des Conseillers Matrimoniaux

Angers : 85, avenue Pasteur. Tél. 43.92.80.
Lorient : 21, bd. Leclerc. Tél. 21.19.94.
Nantes : 6, rue J. de la Fontaine. Tél. 71.62.65.
Rennes : 1, rue de la Parcheminerie. Tél. 30.06.54.
Vannes : 87, rue du Commerce. Tél. 66.17.42.

LES PRINCIPAUX CABINETS **UNI-INTER** DE L'OUEST - A VOTRE SERVICE

Dans ces conditions un délai de 4 mois reste pratique courante pour trouver un parti convenant à ses désirs.

Un intérieur cossu, décoré avec beaucoup de goût : voici FELICITAS dont le siège est à STRASBOURG. Deux agences en Bretagne : RENNES et NANTES. On s'y sent à l'aise et en confiance pour discuter de sujets parfois délicats. Bien que l'agence de RENNES ne soit ouverte que depuis mars 74, elle compte aujourd'hui un score enviable de mariages réussis, si toutefois on peut associer une union heureuse à un record. La durée de l'inscription est illimitée, mais cette faculté ne semble avoir aucune importance pour FELICITAS qui compte en moyenne deux mariages par mois. Véritable institut psycho-matrimonial FELICITAS est aussi le médecin des cœurs en détresse : ménages à la dérive dans une société où le mot affection ne se conjugue plus avec amour. C'est pour cette raison que les couples « ayant des problèmes » peuvent y trouver une compréhension à toute épreuve, des conseils et une solution qui peut faire reculer l'irréparable.

Foyers catholiques

mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir.
Documentation gratuite contre 3 timbres.
Ecrire FOC (A) BP 54 44002 NANTES CEDEX (voir en page de petites annonces).

auto mobile

La Fiat 128 Berlinetta



Un bien joli modèle qui joint aux qualités sportives du coupé 128 celles d'une importante « occupabilité ». Nous avons pu tester ce modèle sur les routes de Bretagne par temps de pluie et de soleil, vérifier les qualités proposées de l'habitabilité du coffre (320 dm3) grâce à l'apparition d'un hayon ou « troisième porte ». Ce coffre peut d'ailleurs se transformer et donner l'impression d'un véritable break.

La voiture est puissante, répond bien. Sa boite est souple, mais il est parfois difficile d'accrocher la marche arrière. Son confort est évident, la finition soignée. La Berlinetta semble pouvoir convenir à divers publics et satisfaire les plus difficiles. Outre l'apparition du hayon, élement déterminant dans la conception de ce modèle, on note également une augmentation des surfaces vitrées (il existe pourtant des angles morts qu'un réflecteur pourrait compenser), un nouveau dessin de la calandre, un parechoc avec bande de caoutchou et des « gadgets » intéressants comme l'allume cigare lumineux, l'essuie-glace permanent ou intermittent, le rétroviseur éjectable en d'accident, etc.

Avec cette Berlinetta, Fiat met sur le marché un modèle bien séduisant dans sa polyvalence dont la consommation peut surprendre. A allure normale j'ai pu faire 141 kilomètres avec 10 litres de super. En résumé, une voiture surbaissée à la ligne agréable, la conduite sportive, mais à l'intérieur correctement habitable pour quatre personnes, peu bruyante et suffisamment économique dans sa consommation. Prix de vente : modèle 1100 (6cv fiscaux) : 21490 Frs ; modèle 1300 (7 cv fiscaux) : 22790 Frs clés en mains.

A.G. Hamon

Chaîne dont l'existence se situe au niveau national depuis près de 8 ans, MARIE FRANCE avoue sans réticence avoir recours à l'informatique. Problème d'actualité qui n'exclut pas un zeste de flair ou un brin d'intuition pour assortir deux partis qui pourraient fort bien s'ignorer dans la vie ou dans les structures précises de l'ordinateur. MARIE FRANCE, en l'occurence une sympathique jeune femme, s'intéresse à son métier qu'elle accomplit avec passion et dévouement pour les autres : ses clients et clientes « de 18 à 75 ans » : « si les jeunes sont attirés par nous, c'est pour vaincre un certain isolement ou une forme de timidité » ; « d'autres doivent surmonter quelquefois des échecs qui les ont laissés sur une mauvaise impression ». La moyenne d'âge de sa clientèle se situe de 26 à 40 ans dans tous les milieux. La durée d'inscription est illimitée sans limite de présentation.

Le Bonheur est pour demain

AURORA, nouvelle venue dans la profession et qui n'en est pas moins dynamique, reconnaît volontier qu'il n'y a pas de boule de cristal, de coups de cartes et de marc de café dans le métier. Travaillant beaucoup par correspondance avec les adhérents répartis sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Basse-Normandie, AURORA est implantée « au vert » près de RENNES. Sérieux et efficacité pourrait être sa devise : les annonces publiées ne sont pas factices ni dictées pour les besoins de la cause ; les partis existent réellement, nous l'avons vérifié sur la fiche d'une charmante brunette de 26 ans. AURORA compte près de 20.000 adhérents en France, dont les occupations journalières et le travail rendent des contacts difficiles. Son but et sa finalité sont d'abolir ces barrières. Elle y parvient rapidement puisqu'ici l'inscription est limitée à un an.

A Quimper, le C.I.A. (Centre International des Alliances), dirigé par Eric J.C. Moënner, membre agrégé de la Société des poètes français, s'affirme « dans tous les sens » la première organisation bretonne de mariages (10.000 adhérents) et la plus importante organisation chrétienne de mariages en Europe (30.000 membres). Le triple objectif : « mariage d'amour, mariage heureux, mariage chrétien ».



ANNE France-Mariages

CABINET MATRIMONIAL PSYCHOLOGIQUE

36, rue St-Guillaume - ST-BRIEUC

(étage au-dessus du « TÉLÉGRAMME »)

Cabinet ouvert aux consultations les jeudi, vendredi, samedi

Présentations en Salon les Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi

UNE EXPÉRIENCE DE PLUSIEURS ANNÉES
UN DÉVOUEMENT CONSTANT
AU LIVRE D'OR en référence :
DES MARIAGES RECONNAISSANTS
UNE SÉLECTION DE PARTIS...

BON pour une documentation gratuite sur l'organisation ANNE-FRANCE Mariages

NOM : .....
Prénoms : .....
Adresse : .....



ANNE FRANCE-MARIAGES ouvre actuellement son cabinet à SAINT-BRIEUC. Ce qui ne constitue pas une nouveauté pour elle, puisqu'elle maîtrise déjà une certaine expérience de la gestion d'une agence matrimoniale. Un entretien et quelques tests psychologiques permettent de cerner la personnalité qui prend ici une grosse importance. Car « un parti ne doit pas être seulement un prénom ou une photo en fiche mais également une personnalité », nous précise-t-on. Les inscriptions sont sans limite de durée et les visites à domicile des futurs adhérents, dans leur cadre et leur façon de vivre, comptent beaucoup parmi les activités d'ANNE FRANCE-MARIAGES qui estime aussi qu'une présentation doit se résumer à une véritable rencontre.

Pour vous bien marier

indiquez votre âge à VIE FAMILIALE (AV) 36, avenue des Oiseaux à QUIMPER. Vous recevrez par retour un choix de partis sérieux de votre région. Joindre 4 F timbres pour frais d'envoi.

felicitas

institut psycho-matrimonial

53, boulevard de la Liberté, **35000 RENNES Tél. (90) 30 54 07**

UNE METHODE
* MODERNE
* RAPIDE
* DISCRETE

DE DECOUVRIR VOTRE PARTENAIRE



Notre enquête se terminera dans la « cité gentille », à l'ombre de notre rédaction. Un brin de nostalgie ? Pourquoi pas, puisque depuis longtemps nous avions fait le pas qui sépare le confesseur du confessé, reculé les limites de l'humain et puis, il faut le dire, rencontré des gens tellement sympathiques.



POUR VOUS AIDER A FAIRE UN MARIAGE D'AFFINITÉ ET QUI SERA AUSSI UN MARIAGE D'AMOUR

Mme GORETTY, directrice de l'agence Aurora, décide :

- **d'aider toutes les personnes seules, en leur envoyant une sélection de deux personnes correspondant à ce qu'elles recherchent.**
- **de vous expedier toute une documentation accompagnée d'une fiche de chacune de ces deux personnes avec leur photo.**
- **il vous suffit de m'écrire en m'indiquant : âge, profession, taille et souhaits. Ceci gratuitement et sous pli discret.**

AURORA Service n° 5
63, av. du Gal-de-Gaulle - Boîte Postale N° 1
35310 MORDELLES - Tél. : 55-45-24

chroniques

Une Maison de la Presse sous le signe de l'espace à Saint-Brieuc.

De nombreux amis, confrères de la diffusion et de la librairie, éditeurs, élus locaux, responsables économiques, avaient répondu à l'invitation de Bénoni Basquin, président de l'Amicale des dépositaires de presse de Bretagne, pour l'inauguration de son remarquable ensemble briochin de la rue St-Guillaume : « Maison de la Presse / Nouvel Espace », le plus important sans doute, avec ses 500 m2, de Bretagne. Il y offre une gamme étendue aux divers plans de la presse, de la librairie, de la papeterie, des jeux et de tout ce qui se greffe autour de ces activités motrices. Le succès, qu'illustre l'inauguration de ce véritable « complexe de l'intelligence », n'empêche pas notre ami Béno Basquin de conserver les peids sur terre : « c'est autour de notre travail de *marchands de journaux*, devait-il souligner en substance, que nous avons pu développer nos activités ». Il entendait illustrer ainsi, et légitimement, sa volonté de demeurer un homme de la presse. On l'en complimenta chaleureusement au cours de la réception qui suivit au pub « le Cambridge »... avant que, le lendemain, il ne s'engage sur la route de Paris où il allait être reçu par le président de la République avec d'autres confrères... les présidents des tribunaux de commerce, lui-même assumant cette charge depuis peu dans la Cité gentille.

LA TABLE

UN NOUVEAU MINI-MOTE

Une sympathique réception a marqué l'ouverture d'un nouveau Mini-Mote : le Motel-grill de Beaulieu (** NN), route de Paris à Rennes-Cesson dont le gérant est Mr. Jacques Jean, les directeurs M. et M. Jamey. Un cadre moderne à la fois élégant et sobre, un accueil courtois... Nous aurons l'occasion de parler de la table quand nous l'aurons testée (Tél. 36.47.76.).

« AUX OUBLIETTES » A RENNES.

Fort de la publicité parue dans les colonnes d'un confrère qui vantait son chaud-froid de poisson farci, sa quiétude et son feu de bois, j'ai voulu connaître les « OUBLIETTES » à RENNES. Tout d'abord, le quartier est peu engageant : les ténèbres dans lesquelles il semble plongé font davantage penser à un mauvais roman d'Eugène Süe qu'à un souper aux chandelles. Un escalier de pierres à monter, une salle de bistrot banale : voilà le décor. Ou plutôt l'antichambre, puisqu'on est introduit dans une petite salle de style pseudo-rustique où flambe un feu de bois. Les prix des menus « spéciaux » s'enclanchent comme les vitesses d'une belle voiture de sport. On « démarre » à 25 F pour « plafonner » à 55 f, carburant inclus. Pardon, vins compris. Pour 35 F, j'ai goûté une terrine de lapin en tranche et une coquille de saumon que mon charcutier aurait mieux réussie, puis un tournedos avec une garniture des plus classiques. Du fromage, une glace en pot sortie du congélateur ; avec, en prime, le beuglement du juke-box. Bien sûr, il y avait le feu qui pétillait dans la cheminée, l'intimité d'un décor qui aurait pu être sympathique. Mais quand même... (« AUX OUBLIETTES » 65, rue Châtillon, RENNES)

AUGUSTINE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Une Bretonne a ouvert à Paris, près du rond-point des Champs-Élysées « le Grill d'Augustine » où, dans un harmonieux décor intimiste, sont proposées diverses spécialités, par exemple les palourdes farcies aux herbes et échalottes, les brochettes de lotte, un remarquable jambon fumé, des crêpes au confit de noisettes ou d'amandes, la crêpe soufflée au citron, un bon cidre bouché... Ce n'est pas donné (80 F au moins pour le repas, service compris), mais c'est de qualité (34, rue de Ponthieu, Paris).

PRESSE ET DOCUMENTATION

* Une nouvelle revue littéraire et politique : *Bretagnes* (avec un s significatif), trimestriel dirigé par Paol Keineg. Nous la présenterons dans notre prochain n° (9 f - Impasse de la fontaine au lait, Morlaix).

* *Eléments*, n° 12 - Une intéressante livraison consacrée pour une bonne part aux régions : entre jacobinisme et séparatisme, par Robert de Herte ; la France, les régions et l'Europe, entretien avec Jean Mabire, Hervé et Michel Marmin ; confession d'un futur embastillé, par Didier Patte... (7 f - 130, rue de la Pompe, Paris).

* *Bleun-brug / Feiz ha Breiz*, n° 205 - Le chanoine Mevellec apporte des précisions sur l'existance de deux Bleun-brug (4 f - La Salette, Morlaix).

* *Espoir*, n° 3 : fondements et statuts des Compagnons Missionnaires Celtiques, une présentation claire d'un sympathique mouvement culturel (2 f - Ermitage des 7-saints, Vieux-Marché, 22420 Plouaret).

* *Nouvelle action française*, n° 215 : l'opération anti-FIB : l'agriculture biologique ; fierté bretonne (3 f - 17 rue des Petits-champs, Paris).

* *Bulletin de conjoncture régionale*, n° 3-75 : les Pme en Bretagne et le financement de leurs investissements ; les causes de l'évolution économique des cantons ruraux de Bretagne (11 F - 9, rue Jean-Macé, Rennes).

* *L'harassoire*, n° 3 - Un journal dolois non conformiste, c'est le moins qu'on puisse dire... Au sommaire : flic story, une histoire de bombes bien sûr ; une méchante pièce sur les trusts laitiers ; les jumeaux Hitler et Franco ; les centrales nucléaires ; Dol et Bretagne colonies. (2,50 f - La Marmerande, 35120 Baguer-Pican).

PRIX ET CONCOURS

* Le Prix Aujourd'hui a été décerné à *Per-Jakez Helias* pour son *Cheval d'orgueil* qui a franchi le cap des 100 000 exemplaires.

* Le Cercle international de la pensée et des arts ouvre *son concours 1976* aux secteurs suivants « poèsie, prose, arts plastiques, musique. Ecrire à Mme *Charlotte Lepinay*, 109 rue Ginguené, Rennes, ou à *M. Blanchain*, 2 allée G. Ramon, Rennes.

CARNET

* *Loïc Daniel* et *Gérard Javaudin* ont été élus membres du bureau politique du mouvement Génération sociale et libérale.

* Yvon Macé (*St-Nazaire*) a été élu président de l'Union régionale des cinéastes amateurs ; *Michel Body* (Nantes) vice-président ; *Pierre Michel* (Rennes) secrétaire ; docteur *Alain Guihard* (Brest) trésorier.

* M. *Loyer* (Dinan) a eté élu président des pâtissiers, confiseurs et glaciers bretons ; MM. Kergoat (Brest) et Gaudin (St-Brieuc), vice-présidents ; de Queker secrétaire ; Cartron (Vannes) trésorier.

* *Annie Ledoux* a été nommée directrice de la Maison de la Bretagne à Paris en remplacement de *Mme L'Anthoën* nommée sous-préfet à Chaumont.

* Le pontivien *Georges le Guillanton* a été promu Maître de recherche au CNRS.

* *Roger Kerinec*, né il y a 53 ans à Tolgruc, a été élu président de l'Alliance coopérative internationale.

* Le nantais *Jean-Michel Jolivel* a été élu président du Conseil fédéral de la Jeune Chambre économique française.

* *René Dabard* remplace *Claude Champeaud*, dont le mandat était arrivé à expiration, à la présidence de l'Université de Rennes.

* *Jean de Baudinière* a été élu président de la Commission départementale de Loire-Atlantique en remplacement de M. Le Gualès de Mézaubran, décédé. Le veuve de celui-ci, *Isabelle Le Gualès de Mézaubran*, maire de Joué, a été élue dès le premier tour pour lui succéder comme conseiller général de Riaillé.

* *Joseph Gougeon* a été élu maire de Missilac.

MARIAGES

* *Yann Gailharec* ha *Mona Bras* o deus ar plijadur da gemenn deoc'h ez int bet eureujet en iliz parroz Tréglamuz (Bro Dreger).

NÉCROLOGIE

* Originaire de St-Etienne-de-Montluc, *Abel Durand* est décédé à l'âge de 96 ans. Président d'honneur du Conseil général de Loire-Atlantique où il siégea de 1945 à 1973, il avait été élu conseiller municipal de Nantes en 1929 ; il fut notamment sénateur de 1946 à 1965, président de l'Assemblée des présidents de conseils régionaux de France, vice-président de la conférence européenne des pouvoirs locaux.

* *Jean-Pierre Viennot* est mort récemment au Paloutchistan. Passionné de justice, il aura fait beaucoup pour faire connaître le problème breton dans le monde comme ceux de tous les peuples opprimés et oubliés, particulièrement les Kurdes. C'était une sorte de Régis Debray mais il préférait la lutte aux salons parisienns et aux succès littéraires. C'est lui qui tenait la stand des minorités (sur lequel flottait le Gwenn ha du) dans la cour de ma Sorbonne en mai-juin 1968. Il collabora à la revue *Ar Vro* à l'époque où Per Denez la dirigeait.

* *Jean Piguel*, 78 ans, ancien maire de Carentoir ; *Henri Le Net*, 78 ans, président-fondateur de la société Le Net (Josselin) ; *André Maussion*, 63 ans, chef de la rédaction sportive de Ouest-France ; *Célestin Seité*, 86 ans, ancien maire de Roscoff ; *Hervé Lauwick*, 84 ans, ancien journaliste et écrivain (Kerhor) ; *Jean-Baptiste Daussy*, 72 ans, ancien maire de Teillay ; *Pierre Barazer de Lannurien*, disparu en mer à l'âge de 57 ans, auteur de l'ouvrage d'économie « Cent ans de retard » ; *Jean Flamand*, 51 ans, secrétaire général de la mairie de Quimperlé ; *M. Morvan*, ancien maire de l'Ile de Batz ; docteur *Albert Stree*, 71 ans, président du Conseil de l'Ordre des médecins d'Ille-et-Vilaine, ancien président régional (Fougères) ; *Pierre Le Goff*, 76 ans, ancien maire de Roudouallec.

PRÊT VOITURES
(NEUVES OU D'OCCASION)

Vous achetez votre voiture
à crédit.
Renseignez-vous
auprès de votre caisse.

Crédit Mutuel de Bretagne

Mariages sérieux UNI-INTER

Première organisation nationale - 60 cabinets en France

Résidence du Parc, 1er étage - 7, rue Abbé-Garnier,
SAINT-BRIEUC - Tél. 61.05.49

Tous les jours, de 11 h. à 20 h., sauf dimanche
Agréé par le Chambre syndicale des conseillers matrimoniaux

– OFFICIER MARINE MARCHE., 40 ans, 5.000 mens. plus maison. T.B.P., physique agréable, dynamique, gai, aime les enfants. Bricolage, tennis. Aime son intérieur. Ep. 35-40 ans, douce, sentimentale.

– RETRAITE CADRE INGENIEUR, 58 a., 7.000 mens. très sympat., logique, réaliste, bcp de coeur. Affect., sincère, intellig., très soigné. Epous. 55-65 ans, éducat., allure dinstinguée.

– ATTACHE COMMERCIAL, 28 ans, 4.000 mens., plus écon., plus espér. Beau parti, voyage dans toute l'Europe. Bcp de charme, cultivé humain, grande délicatesse, doux. Epous. 22-28 ans, caract. affirmé.

– INGENIEUR BUREAU D'ETUDES, 55 ans, 5.000 mens., plus appart. Homme très sympathique, affect., facile à vivre, excel. présentation, connaît le monde entier. Epous. 40-50 ans, agréab., rémunér.

– OFFICIER MARINE de commerce, 32 a., 3.500 mens., calme, prévenant, ouvert, aspire à fonder un vrai foyer. Adore les enfants, la vie de famille. Epous. 27-32 ans, sincère, honnête.

– INFIRMIERE CLINIQUE, 40 ans, 6.000 mens. + appart. voit. J.F. vive, raffinée, sens de l'humour, sérieuse. Epous. 40-45 ans, franc, énergique, affectueux.

– RENTIERE, 58 ans, 5.000 mens. plus 2 appart., Très coquette, allure très jeune, femme décidée, féminine, adore son intérieur, faire la cuisine, recevoir et bricoleuse. Epous. 58-65 ans, loyal, distingué.

– STENO DACTYLO, 28 ans, 2.200 mens. espérance, honnête, sérieuse, esprit ouvert, charmante, gaie et douce. Epous. 26-35 ans, milieu simple. Rouler ou ouvrier.

– FONCTIONNAIRE, 40 ans, 1.750 mens plus pavillon. Souriante, bonne présentation, aime les enfants, intérieur, cuisine, musique, théâtre. Très affectueuse et bon coeur. Epous. 42-47 ans, gentil, sobre.

– VENDEUSE, 27 ans, 1.500 mens. sensible, sérieuse. Désire se rencontrer quelqu'un bien sous tous rapports. Epous. 27-35 a., calme, loyal.

— MARIAGES SÉLECTIONNÉS —

Première organisation nationale. Nombreux partis dans la région. Renseignements gratuits sur demande.

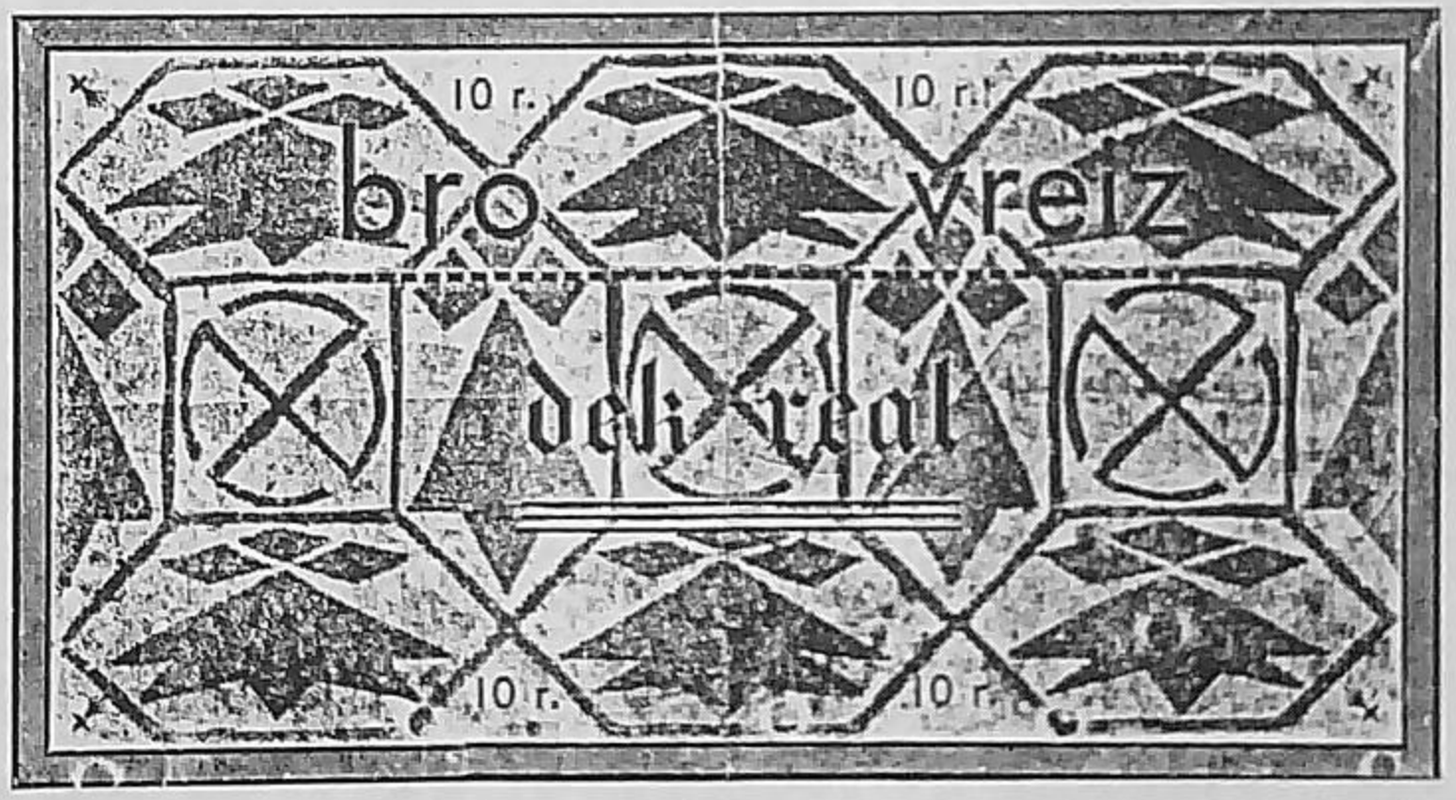
Nom ..... Prénom .....
Profession ..... Age .....
Adresse .....

UNI-INTER Résid. du Parc, 7, rue Abbé Garnier
22000 St-BRIEUC - Tél. 61.05.49

tro breiz

* Le *gaz naturel* parviendra en 1977 dans le *Finistère,* en 1978 dans les *Côtes-du-Nord* * L'usine Provimi de *Carnoët* a été rachetée par Duquesne-Purina * *Alan Stivell* a pris la direction de la revue *Evid ar Brezhoneg* * Mécontentement dans le *Goëlo* où les dégâts de l'orage du 10 octobre et des inondations (dûes en partie au remembrement) ne sont pas encore indemnisés * *Kreizel arzel ar Menezioù du,* centre artisanal des Montagnes noires, est ouvert en permanence à *Langonnet* * Le syndicat mixte de *Brière* envisage l'extension du périmètre du parc régional naturel * Une charte d'amitié et de jumelage a été signée entre *Lorient* et Ventspils (Lettonie) * A l'étude, une unité de raffinage du *nickel* en Bretagne * Du 2 au 4 avril à Concarneau, *salon du camélia et de l'art floral* * Le nouvel aérodrome de *Lannion* a été inauguré * Le fort de *L'Ile aux moines* a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des mouvements historiques * Le fonds régional européen attribuera à la Bretagne en 1976 une somme de 6 215 000 f répartie sur *11 projets d'investissements* industriels ou artisanaux portant création de 1 658 emplois * Le C.N.C.C. présente à *Nantes* en décembre le 11 des projections sur l'Irlande, le 20 un débat sur la musique en Pays nantais * En projet, pour la région de *Guerlédan,* une usine pour traiter les déchets de bois et d'élagage des taillis afin de produire de l'électricité.

Monnaies bretonnes parallèles



Alan Louarn nous envoie la photographie de ce billet de 10 real (1 real + 0 f 25) émis vers 1936 ou 1937. Cette monnaie interne bretonne, vraie monnaie parallèle, pouvait être acceptée, nous écrit-il, jusqu'à 10 % des règlements pour achats et prestations de services. L'émission aurait été faite sur les presses d'une imprimerie quimpéroise.

Cités fleuries

PALMARÈS 1975 DU CONCOURS RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Communes de permière catégorie. — 1. Coglès ; 2. Coëtmieux.

2è. catégorie. — 1. Ercée-en-Lamée ; 2. Saint-Gilles-Vieux-Marché ; 3. Allaire.

3è. catégorie. — 1. La Gacilly ; 2. Rosporden ; 3. Cesson-Sévigné.

4è. catégorie. — 1. Perros-Guirec ; 2. Pont-l'Abbé ; 3. Carantec ; 4. Pontivy ; 5. Vitré.

5è. catégorie. — 1. ex-aequo : Rennes, Lorient, Brest, Quimper ; 5. Vannes ; 6. Concarneau ; 7. Morlaix.

Communes sélectionnées pour concourir à l'échelon national. — Coglès ; Ercée ; La Gacilly ; Perros-Guirec ; Rennes, Lorient, Brest, Quimper.

Hors concours. — Trans, Rochefort-en-Terre, Moncontour, Dinan.

petites annonces

Le mot : 1 F + taxes (20 %) 0,20 = 1,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

DEMANDES D'EMPLOI

* **Anin.ateur gymnastique volontaire** adulte 3è. âge agréé J. et S., culturisme et H. yoga, rech. poste dans centre vacances **hiver** et été 76. Réf. Villette, 468/3 rue faubourg d'Arras, 59000 Lille.

* **Etalagiste**, confirmée (6 a. exp. Paris) cherche vitrines à forfaits (confection hommes dames et enfants) région **Rennes** - Tél. 30-12.60.

* Jeune **ingénieur Arts et Métiers**, 26 ans, célibataire, langues anglaise et allemande, cherche emploi secteur **construction métallique** (bureau d'études - fabrication - commercial). Bretagne Ouest, Centre Ouest. Prêt à étudier toutes propositions. Ecr. n° 87. **Cadres bretons.** Boite 1006. 75737 Paris cedex 15.

* Jeune fille, 18 ans **cherche travail bureau** titulaire CAP employée de bureau. S'adr. Dominique Guihard, Bourg de Cuguen, Combourg 35270.

* J.F. maîtrise **d'Espagnol** et diplôme Chambre de Commerce Espagnole ferait **traductions** : Chauvel, 7, pl. St-Germain, Rennes.

* **Jeune homme**, 18 ans, possédant C.A.P. cuisine, cherche place en **collectivité** ou en **hôtellerie**. S'adr. Desbois L. Ville Hervé, Plérin. Tél. 61.16.50.

* **Jardinier** cherche emploi particulier, entretien, création, études plans. Belloc, Labégraissière, saint Herblain - 44800.

* Jeune fille 18 ans cherche emploi **vendeuse** possède CAP. S'adr. Botherel, ville Papault, Pordic - 22590.

OFFRES D'EMPLOI

* **Familles anglaises** sélectionnées recherchent **jeunes filles** au pair et demi-payant. Ecr. Mme Ward, 14, place Général de Gaulle 76600 Le Havre.

* L'Office Public d'H.L.M. de la ville de Rennes, 18, rue Victor-Hugo, organise, courant décembre un concours sur titres **d'adjoints techniques**. Age : 21 ans au 1er janvier 1975, 40 ans. Dossiers de candidature à retirer au siège de l'Office.

* Concession **Poids Lourds**, de Bretagne recherche **Directeur**, situation d'avenir, conviendrait à Chef des Ventes ambitieux et dynamique. Ecr. au Secrétariat avec curriculum vitae n° 150, Cadres bretons, boite 1006. 75737 Paris cedex 15.

* Recherchons **Distributeurs** sur Départements bretons pour **Lithographies et encadrements.** Très bonne rentabilité. M 2 M - 85, bd Saint Michel - 75005 Paris - Tél. 325.10.76.

* Groupe de Crédit recherche pour **Rennes** un **Directeur d'Agence de banque**, avec compétence territoriale s'étendant sur l'équivalent de deux départements. Agence existante à développer. Ecr. n° 151, Cadres bretons. Boite 1006. 7573 Paris cedex 15.

* **Nous recherchons immédiatement pour notre département :**
REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES
(bulletins officiels) de *TRES BONS* courtiers libres en
PUBLICITÉ
Fortes commissions
Ne pas se présenter : écrire avec ref. et C.V. à SOPEL, BP. 540, St-Brieuc, ou contact téléphonique : 33.61.98.

MARIAGES

* **Mariez-vous** gratuitement, je vous envoie un choix de personnes à marier répondant à votre idéal. Ecrivez à Familia (M.A.) 50, rue Dubosc. 76001 Rouen - Discrétion assurée.

* Célibataire 55 ans, catholique pratiquante, **professeur musique** épouserait Monsieur soixantaine, bonne situation excellente moralité FOC (A) BP 54 44002 Nantes cedex.

* Célibataire 60 ans catholique pratiquante, **cultivatrice**, importante exploitation très moderne, désirerait épouser célibataire haute moralité, situation, âge en rapport. FOC (a) BP 54 44002 Nantes cedex.

* Célibataire 25 ans, licence anglais, **catholique pratiquante**, gaie, dynamique, épouserait Monsieur 25-30 ans distingué. FOC (A) BP 54 44002 Nantes cedex.

MARCHÉ AUTOMOBILE

Avant d'acheter à crédit votre VOITURE (neuve ou d'occasion), renseignez-vous aurpès de la Caisse du C.M.B. de votre domicile :
LE C.M.B. PRETE
CREDIT MUTUEL de BRETAGNE

* A v **Simca 1501**, année 67, bon état, équipée pour tracter caravane. S'adr. Mellaza Jean-Louis, Ty-Névez, Plourin, 29262 Ploudalmézeau.

* Particulier vend très belle **204 berline** GL. vert métal. état exceptionnel, 6900 F. 48, rue Vincennes. Orvault (300 m Record). GH2C.

* A vendre **R.10.** bon état. S'adr. Bazin, La Hallerais, Vern-sur-Seiche, ou tél. 50.52.48.

* Vends **Gitane Testi**, bon état. 2700 km. Tél. aux heures des repas au 43.74.81.

* Acheteur comptant, **tourisme**, et **utilitaires** sports et étrangères, toutes marques de 2 à 7 CV même gagées. Huchet, 316, route de St-Malo, Rennes. Tél. 59.11.22.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Vous recherchez

une MAISON
un APPARTEMENT

Avez-vous pensé à son financement !

Au C.M.B. examen rapide de toute demande de prêt.

CREDIT MUTUEL de BRETAGNE

* Part. vend **Hôtel bureau** neuf côte **Sud-Finistère**, et **Penti** avec 2 ha près **Gourin**. Ecr. Armor magazine n° 710.

* Cabinet **Martin**,2 rue Isly, Rennes, tél. 30.47.58. rech. **viager** à acheter, expertise, renseignements gratuits, tous départements.

* A vendre à **La Roche Derrien** (22) maison récente plain-pied comprenant : salle de séjour, cuisine, deux chambres, W.C., salle d'eau, téléphone, garage, et jardin de 704 m2 clos ; Quartier calme, de Roc'h Huellan, proximité de tous commerces. S'adr. à : M. Bolloré Roc'h Huellan - 22450 La Roche Derrien. Tél. 16 (96) 35.36.20.

* A vendre à **St Brieuc** (22) sur grande artère à 1.000 mètres du centre, **maison sept pièces** plus deux salles d'eau, tout en granit - parfait état - tout confort - jardin, cave, garage, indépendance totale aucun mur mitoyen. S'adr. à : M. Hue 63, rue de la Corderie St Brieuc. Tél. 33.72.56.

* Vends **terrain constructible** 2000 m2 près Auray route de Port-Blanc. Prix intéressant. Tél. 96.08.51. M. Guillerm, « Le Bois-Joly ». Quimperlé.

* Vends **maison** tout confort, cuisine, séjour, 1 chambre, bains, w.c., jardin. 85000 F. Martinez « Chez Métreau » 44140 Montbert GH3C.

* A vendre entre **Dol - Pontorson, maison** neuve, 4 pièces, chauffage central, jardin, garage. Tél. au 58.62.13.

DIVERS

* **Rare.** A vendre : **Histoire ecclésiastique de Bretagne dédiée aux seigneurs évêques de cette Province**, Saint-Brieuc 1847. Deux volumes in-4, 1000 pages en tout, reliure éditeur. Pour cause vente collection. Prix : 350 f. J.P. Quillet, la Chabaud, place du Théâtre, 26200 Montélimar.

* **La B.P.A. 9, rue Leclerc, Saint-Brieuc recherche de bons maîtres pour** 1 Dalmatien 1 an, 1 setter Irlandais, 2 Epagneuls ratiers, Loulou Poméranie, Berger Allemand, chiots, chats, chatons. Le Refuge, 18, Vieille Côte de Gouet, Saint-Brieuc.

* Cadre recherche des **associés**, des contacts pour créer dans le **Finistère** de **petits chalets** autour d'un bâtiment central référence Hasting Angleterre. Ces chalets - au nombre de vingt - seraient parfaitement intégrés dans le paysage pour accueillir les touristes. S'adr. à : M. Hurel 24, rue de l'Ile de France - 95290 L'Isle Adam. Tél. 469.21.93.

* Elèves de l'Ecole des Mines de Paris ayant attaches Bretagne recherchent pour leur travail de fin d'études sujet économique ou de développement régional. Ils offrent leur collaboration pendant trois mois début 1976 à entreprise située en Bretagne ou organisme de développement régional, en vue de résoudre un problème concret, pouvant leur servir de sujet de thèse de fin d'étude. Prendre contact dès maintenant avec Jean-Noël Dargnies, 15, avenue du Général Mangin, 78000 Versailles.

***COUVEUSES AUTOMATIQUES**
toute grandeur de 12 à 200 œufs
ELEVEUSES CLIMATISÉES
THERMIS - 78110 Le Vésinet - Tél. (16.1) 966.09.53.

* **Chasse à la caille** devant soi au chien d'arrêt. Sur rendez-vous. Elevage sélectif **d'Epagneul** breton. **Dressage** tous chiens d'arrêt. Michel Fleury, Le Guignaud, Ste-Anne, 44160 Pontchâteau. Tél. (40) 45.63.57.

* Equipe **Cinéma non professionnel** cherche **toutes collaborations** pour film sur la Bretagne (idées, scénario, nouvelles légendes, etc.) Ecr. Cineac Film, René E. Richard, 20 rue Coutant, 93220 Gagny.

* Pour placement achète bon prix **collections timbres** France, étrangers, stock **archives**. Me déplace. Ecr. Courcier, Ecole vétérinaire, 2 quai Chauveau, 69009 Lyon.

* Rech. **Fil**, c. à d. Scie d'occasion pour travail de la pierre. Prix raisonnable. Roger Morel, Le Pichery, Plomelin, 2900 Quimper.

* Sommes acheteurs **Agendas de poche** édités en **breton. F. Morin CCN. 22 rue Dupleix, Nantes.**

* **Centaines d'annonces**, adresses, photos pour correspondance amicale, échanges timbres, etc., tous âges monde entier. Docum. contre 1 timbre Universal-Post, BP 193U, 61004 Alençon.

Achez dès maintenant votre TERRAIN GRACE A UN PRET C.M.B. Vous ne rembourserez que les intérets jusqu'au moment où vous déciderez de construire.
CREDIT MUTUEL de BRETAGNE



MEAC

PREMIER PRODUCTEUR EUROPÉEN
DE CARBONATE DE CHAUX

15 usines en France

Spécialiste du chaulage moderne à votre service

Son usine dans l'Ouest : **44110 ERBRAY** - Tél. (40) 81.11.28
Télex : 700223

AVEC SES AMENDEMENTS CALCAIRES
ET CALCO-MAGNÉSIENS

- vrac épandu
- sacs

- pulvérulents
- granulés reconstitués

CaO de qualité et au meilleur prix

PENTHIÈVRE
ARTS et CULTURES

Librairie - Papeterie - Maison de la Presse

Pour les fêtes, mille idées de cadeaux intelligents

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Littérature et publications bretonnes, françaises, étrangères

Copies d'œuvres d'art - cartes postales - guides

Cartes routières - autocollants - etc...

Thérèse Yann Poilvet - 24, rue du Val - Lamballe